LA TERRE de chez nous

Port payé à Montréal

Volume 58, numéro 23 — Longueuil, 30 juillet 1987

DEUX CAHIERS

SOMMAIRE

Actualité 2-3-12-28
Chroniques syndicales 6
Classées 19-23
Marchés 26
MAPAQ 8-9

Le nouveau système de vente des bovins opère



Le nouveau système de mise en marché de la Fédération des producteurs de bovins du Québec entre en opération lundi prochain, le 3 août. Les producteurs de veaux lourds et de veaux d'embouche seront touchés par le système. Dès la première année, on prévoit que 120 000 veaux lourds seront transigés.

«C'est ce qui pouvait arriver de mieux aux producteurs», de souligner le propriétaire du marché d'animaux Talbot, de Princeville, qui se dit prêt à faire face aux modifications nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences.

La Fédération publie dans ce numéro la liste des agents et les horaires de vente.

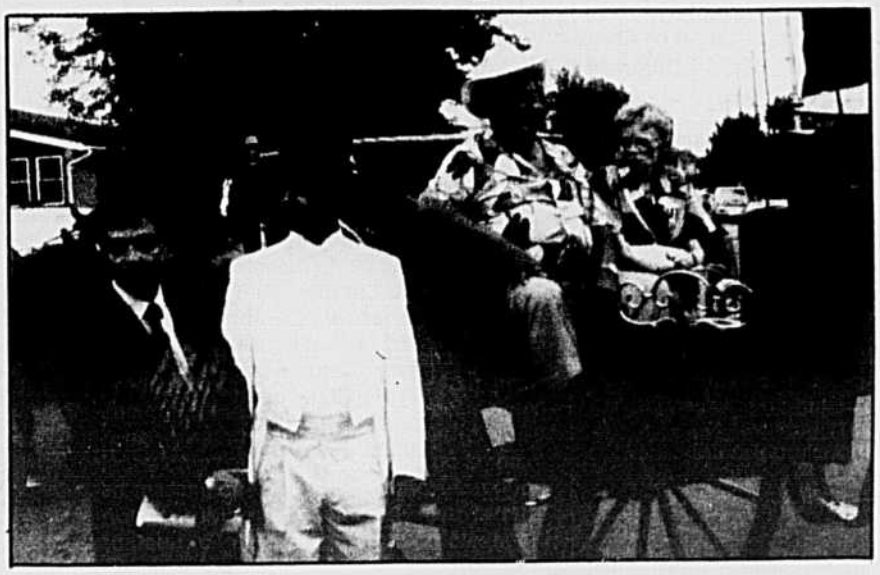
p. 6 Autres articles pp. 2-4-17

Des Bretons à Manseau



Réjean et Guy St-Pierre de Manseau ont accueilli récemment un groupe de stagiaires bretons venus au Québec pour étudier les fermes de groupe. Réjean qui est aussi président de la Fédération de l'UPA de Nicolet a suscité de nombreuses questions des visiteurs touchant l'alimentation de son troupeau Holstein. *p. 10*

Une expo de 150 ans



Depuis le 23 juillet et jusqu'au 2 août, se tient la 150e édition de l'exposition de St-Hyacinthe qui devrait attirer près de 200 000 visiteurs. C'est à bord de la calèche où sont assis le président de la Société du district de St-Hyacinthe, M. Marcel Sylvestre, et son épouse, que le ministre Michel Pagé, et son épouse, ont pénétré samedi soir dernier dans l'aréna qui a été le théâtre du concours d'attelages de chevaux. Plus de 5 000 personnes ont assisté à l'événement.

Stabilisation et ministres

Nous publions cette semaine le texte de déclaration de politique concernant les différents programmes de stabilisation offerts aux producteurs canadiens de viande rouge. On examine aussi ce qu'il faut comprendre de ces textes qui laissent du champ à l'interprétation. Quant aux Fédérations de producteurs concernés, elles se disent inquiètes de certains points qui leur apparaissent contradictoires. *p. 3*

Lait, prix et margarine

Le Conseil du patronat du Québec s'oppose officiellement à la volonté du ministre Pagé de changer la coloration de la margarine. Pour sa part, la Régie des marchés a rejeté la demande de la Fédération des producteurs de lait qui souhaitait une augmentation des prix du lait de classe III et IV. *p. 2*

Gérer sa forêt

Nous fournissons à nos lecteurs cette semaine un spécial de 4 pages sur le cours de gestion forestière qui sera publié tout l'automne dans notre journal. Cela permettra au plus grand nombre de s'informer et ensuite de participer à ce cours.

ENCHÈRES ÉLECTRONIQUES

Quelques informations

Dès la semaine prochaine, le nouveau système de mise en marché de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) sera en opération. Les producteurs de veaux lourds et de veaux d'embouche seront entre autres touchés par le nouveau système.

Veaux lourds

Le nouveau système de mise en marché de la FPBQ devrait faire la vente de plus de 120 000 veaux lourds à sa première année d'existence: on parle alors de veaux de grain ou de lait lourds. Selon le président du Comité de mise en marché des veaux lourds, M. Joseph-Aimé Blais, de St-François-Montmagny, » tous les producteurs de la province seront, après le début de l'enchère, payés sur la même base».

En effet, le paiement sera fait sur une base carcasse classée. Pour M. Blais, cela permettra à chacun d'être payé selon la juste valeur de son produit. Tous les abattoirs de la province pourront miser sur chaque lot de veaux mis en marché, le producteur n'étant responsable que du transport jusqu'au lieu de rassemblement soit l'encan local.

Le système laisse aussi aux producteurs une certaine flexibilité. S'il y a au moins cinq veaux d'une même catégorie, le producteur peut les mettre en vente de sa ferme. Il peut aussi fixer un prix minimum; si ce prix n'est pas atteint, il peut garder les veaux et les mettre en marché lors de la vente suivante.

«On verra donc une plus grande uniformité dans les conditions de mise en marché des veaux lourds dans la province», ajoute Joseph-Aimé Blais.

Veaux d'embouche

Les 7 000 producteurs de veaux d'embouche de la province bénéficieront eux aussi du nouveau système de mise en marché mis sur pied par la FPBQ. En effet, ils mettent en vente chaque année à peu près 25 000 vaches et 2 000 taureaux de réforme. Pour Jean-Paul Matteau, de St-Étienne-des-Grès, président du Comité de mise en marché des veaux d'embouche, «le nouveau système permettra de stabiliser les prix».

Grâce à l'enchère électronique, tous les producteurs de la province seront reliés à tous les acheteurs ce qui supprimera l'inéquité faite aux producteurs qui amenaient leurs vaches dans des encans où les acheteurs étaient très peu nombreux.

Selon M. Matteau, il ne faut pas dramatiser le problème des coûts de transport: «Si on peut amener de la viande du Manitoba pour 7 c la livre, il n'en coûtera pas très cher pour la transporter hors des régions plus éloignées dans la province.»

C'est pourquoi Jean-Paul Matteau affirme: «Moi, j'y crois à l'encan électronique.»

A.B.

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

7 août, jugement et vente de porcs de race et hybrides, exposition du Bassin de la Chaudière, **St-Isidore** (Dorchester).

7-8-9 août, Festival du lait (10e édition), **Coaticook.**

8 août, 11e assemblée annuelle des éleveurs Suisse Brune, ferme de M. Rolland Côté, 304 route O'Brien, **Lefebvre** (Inf.: (514) 548-2248).

ENCHÈRES ÉLECTRONIQUES

«Ce qui pouvait arriver de mieux aux producteurs...»

— Réal Talbot

Princeville — Réal Talbot du marché d'animaux Talbot croit vraiment que l'enchère électronique est ce qui pouvait arriver de mieux aux producteurs de bovins. En ce moment, il passe à l'encan de Princeville et de Sainte-Marie de Beauce de 1 500 à 1 800 veaux par semaine et de 450à 600 boeufs (incluant les vaches de réforme). Le marché d'animaux de Réal Talbot verra ses activités modifiées par l'avènement de l'enchère électronique mais se dit prêt à faire les efforts nécessaires pour répondre à la demande des vendeurs d'animaux.

Même si le terme «d'enchère électronique» peut susciter l'idée d'un mécanisme obscur, la réalité est différente. Un éleveur qui décidera de vendre une vache de réforme à l'enchère électronique devra avoir un transporteur qui amènera l'animal au poste de rassemblement. Ce lieu de rassemblement, le marché Talbot par exemple, où les animaux seront classés et placés par lots. C'est lui qui sera responsable d'entrer les sujets mis en vente dans le système et de faire ensuite le paiement aux producteurs. Tous les acheteurs (les abattoirs) de la province auront accès à tous les animaux mis en vente sans avoir à se déplacer.

«Je m'attends à ce que les prix augmentent et que les producteurs fassent un gain extraordinaire» explique Réal Talbot.

Quel animal à quel encan?

Le nouveau système de mise en marché prévoit que tous les veaux de grain lourds se dirigeront sur l'enchère électronique. Les vaches de réforme et les veaux laitiers seront dirigés soit sur l'encan public ou sur l'enchère électronique, selon la volonté du producteur. Ainsi, tous les lieux d'encans deviennent des agents qui classent les animaux destinés à l'enchère électronique et qui effectuent les paiements aux producteurs. Pour l'encan traditionnel, ils continueront à jouer le rôle qu'ils avaient avant.



Au marché d'animaux Talbot de Princeville les enchères électroniques auront pour effet de changer sensiblement les activités. Le nouveau régime de vente des bovins n'élimine cependant pas totalement la place de la traditionnelle vente à l'encan.

Des ajustements

Un remaniement du système de mise en marché ne s'effectue cependant pas sans inconvénients. Au marché d'animaux Talbot, on souhaiterait que l'enchère électronique se déroule une journée différente de celle de l'encan traditionnel. De cette façon, il pourrait maximiser l'utilisation des installations et répartir les activités sur un plus grand nombre de jours de la semaine.

Lorsque le système d'enchère électronique sera mis en place, si le nombre d'animaux devient beaucoup plus important, Réal Talbot est prêt à agrandir. «Ici, on est prêt à faire les modifications qui s'imposent pour répondre aux exigences du nouveau système et bien servir les producteurs. Nous voulons collaborer avec la Fédération des producteurs de bovins de façon à ce que le système marche rondement.»

F.G.

PAGÉ ET L'ENTENTE DE QUÉBEC

Un pas en avant, pour le présent, mais...

«L'entente intervenue à Québec entre les ministres de l'Agriculture est un grand pas en avant! Je veux cependant que les producteurs et productrices en aient la véritable mesure. Rien n'a formellement été signé; mais c'est tout de même un accord de principe auquel sont liés tous les ministres, toutes les provinces. Et pour le Québec, il s'agit d'un gain!» a soutenu le ministre Michel Pagé, interrogé sur ce sujet brûlant alors qu'il assistait à un événement dans le cadre de la 150e édition de l'Exposition de St-Hyacinthe.

Et quel sort est réservé aux régimes québécois d'assurance-stabilisation des revenus? En répondant à cette question, le ministre Pagé s'est voulu rassurant. Il a affirmé avoir défendu avec succès les positions historiques du Québec qui sont celles des producteurs en regard de ces régimes.

Pour le ministre, ladite entente signifie que l'intervention du fédéral sera d'un même niveau dans chacune des provinces, qui ont gardé leurs droits d'intervenir. «S'il adhère à la tripartite, le Québec pourra maintenir le même niveau de protection; ses régimes d'assurance-stabilisation des revenus.»

Mais! Oui, il y a mais, le ministre en a convenu quand il a expliqué pourquoi et comment comprendre les points de l'entente qui traitent des règles du GATT ou les principes de la réforme de l'OCDE et même les termes d'un accord bilatéral entre le Canada et les États-Unis. «Si par exemple, dans le cadre des accords du GATT, qui incluront l'agriculture — pour une première fois — nos régimes d'assurances étaient qualifiés de «top loading», on se devrait de reconsidérer notre position. Car autrement, leur maintien signifierait le non-respect de ces accords, donc la probable imposition de barrières tarifaires qui pourraient gravement affecter les producteurs et productrices du Québec.

La prochaine démarche qu'entend faire le ministre Pagé dans ce dossier est de rencontrer les dirigeants de l'Union des producteurs agricoles.

L. St-P.

M. RAYNALD GIROUX



M. Raynald Giroux, personnalité bien connue du monde des affaires et de l'industrie agro-alimentaire, vient d'être élu président de l'Ordre des agronomes du Québec pour un mandat de deux ans. Mme Angèle St-Yves, agronome et ingénieure, a été élue à la vice-présidence. Le Comité administratif comprend, en outre, Mme Claire Bolduc (Abitibi-Témiscamingue), M. Guimond Boutin (Québec) et M. Ghislain Lavoie, nommé par l'Office des professions du Québec.

Les autres membres qui forment le bureau de direction sont: Mmes Micheline Lambert (Ste-Anne-de-Bellevue) et Johanne Laplante (La Pocatière), MM. Michel Brosseau (Cantons de l'Est), Gary Coupland (Hull), Jude LeBlanc (Trois-Rivières-Nicolet), Jean-Claude Harvey (Saguenay-Lac-St-Jean), Pierre Migner (Montréal), Paul Plourde (Rivière-du-Loup-Gaspé), Gaétan Villeneuve (St-Hyacinthe) et MM. Hermel Giard et René-Paul Rousseau, nommés par l'Office des professions du Québec.

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

Qu'avez-vous signé, messieurs les ministres?

par Louise St-Pierre

Que faut-il comprendre du texte de l'entente intervenue entre les ministres provinciaux et fédéral de l'Agriculture au sujet de la stabilisation tripartite quand ils se sont rencontrés à Québec, vers la mi-juillet, pour leur rencontre annuelle? La question se pose... car, tant en français qu'en anglais, ce texte n'est pas limpidité, transparence, clarté.

Aussi, pour éviter tout reproche ou critique d'interprétation erronée, et dans l'espoir d'éclairer les lecteurs de *La Terre de chez nous*, on se devait de s'adresser à des proches des ministres impliqués pour s'y retrouver, pour savoir leur propre perception de ladite entente. Un document d'à peine trois pages auquel d'aucuns ont donné le nom de «charte»!

De Québec

En entrevue téléphonique, le sous-ministre en titre, M. Ghislain Leblond, a résumé comme suit les six points du texte de cette «déclaration de politique générale» qui a pour nom: *Élaboration d'une politique de stabilisation des prix et des revenus agricoles sans effet sur la production*.

«Il est maintenant admis par toutes les provinces que: 1) les programmes de stabilisation fédérale doivent être éligibles à tous; 2) il est inéquitable de bannir le «top loading» (expression utilisée pour qualifier, entre autres, les régimes de stabilisation des revenus qu'on accuse de maintenir artificiellement la production) et de considérer qu'il n'y a pas que ça qui a de l'influence sur la production; 3) mais il doit y avoir un programme national uniforme; 3) cependant, à cause des différences régionales, les gouvernements provinciaux et/ou fédéral peuvent le compléter; 5) ses règles d'application seront définies avant la fin novembre; 6) pour ceux qui se joindront en retard à ce programme d'assurance, il reste à trouver des mécanismes d'ajustement justes, équitables pour éviter de pénaliser ceux qui ont déjà adhéré aux régimes tripartites.»

Le sous-ministre Leblond a tenu à préciser que l'objectif premier du processus enclenché par les ministres est que tous les producteurs, toutes les provinces puissent adhérer aux régimes de stabilisation tripartite «... pour que la tripartite soit vraiment un programme national! La bataille n'est certes pas gagnée. On peut cependant dire que nous avons mis le pied dans la porte,» a-t-il fait observer.

Du fédéral

C'est dans un communiqué de presse du bureau du ministre fédéral de l'Agriculture, M. John Wise, que l'on peut saisir le sens donné aux mots de cette récente entente sur la stabilisation tripartite.

On y apprend donc que le fameux document reconnaît que l'aide accordée aux producteurs devrait être conforme aux obligations du Canada en vertu des accords du GATT et compatible avec la réforme des politiques agricoles proposées par l'OCDE.

On poursuit en ajoutant qu'ils ont reconnu l'existence de différences régionales qui pourraient nécessiter l'octroi d'une aide financière en plus des paiements de stabilisation. De telles mesures pourraient être financées par le fédéral et/ou les provinces: elles doivent cependant n'avoir aucune incidence sur la production et s'appliquer conformément aux règles d'opération préétablies, qui seront compatibles — entre autres — avec une éventuelle entente bilatérale Canada/États-Unis.»

À la demande des ministres, ajoute-t-on, des fonctionnaires élaboreront, après consultation avec les producteurs, un ensemble de règles d'opération susceptibles d'inciter toutes les provinces à se joindre au régime tripartite offert aux producteurs de viande rouge.

Quoi comprendre après avoir lu ces deux versions? Pourquoi les deux niveaux de gouvernement semblent accorder de l'importance à des points bien différents de l'entente? Seul le temps permettra sans doute de comprendre ce que veut vraiment dire ce document politique et de voir les conséquences qu'il aura sur les revenus des producteurs agricoles du Québec!



La conférence de presse qui a suivi la rencontre de deux jours des ministres provinciaux et fédéral de l'Agriculture, tenue en la présence de tous, a permis de réaliser que les ministres interprètent le texte de l'entente intervenue de façon bien différente, preque contradictoire. Apparaissent sur cette photo prise à l'occasion: MM. Grant Devine de la Saskatchewan, John Wise, Michel Pagé et Hazen Myers du Nouveau-Brunswick.

Le texte de l'accord

La volonté des ministres provinciaux et fédéral de l'Agriculture d'harmoniser les différents programmes de stabilisation offerts aux producteurs canadiens de viande rouge les a amenés à l'adoption de la politique suivante lors de leur rencontre annuelle qui se tenait à la mi-juillet, à Québec.

Cette déclaration de politique générale se lit textuellement comme suit:

1) Les programmes offerts aux agriculteurs par les deux niveaux de gouvernement devront mieux assister les agriculteurs dans les difficultés auxquelles ils font face lorsqu'ils doivent s'adapter aux effets des changements de prix des produits et de celui des intrants qui influent sur leurs opérations agricoles dans un contexte de marché.

2) Des divergences dans la perception de l'effet de diverses formes d'intervention sur la répartition de la production entre les provinces, les niveaux de subvention et les relations commerciales ont retardé l'harmonisation des programmes fédéraux et provinciaux de stabilisation. On reconnaît maintenant que toute assistance aux agriculteurs devrait être traitée d'une manière similaire en accord avec la réforme des politiques agricoles proposées par l'OCDE — Organisation de la coopération et de dévelopement économiques — et nos obligations en vertu du GATT — General Agreement on Tariffs and Trades.

3) Les programmes nationaux tripartites de stabilisation visent avant tout à atténuer les fluctuations des prix du marché et des coûts de production, qui sont relativement uniformes dans toutes les régions du pays et, par conséquent, les contributions unitaires fédérales et provinciales devront être égales pour un produit donné dans tout le Canada.

4) Il existe des différences entre les régions qui peuvent exiger la mise en place de mesures d'aide financière autres que les programmes tripartites; mesures qui ne doivent pas causer de préjudice aux signataires des ententes tripartites. De plus, ces mesures, qui peuvent être financées par les gouvernements fédéral et/ou provincial, ne devront pas avoir d'effet sur les niveaux de production. Elles devront aussi être appliquées conformément à des règles de fonctionnement qui feront l'objet d'un accord. Ces règles devront respecter les engagements pris dans un accord bilatéral entre le Canada et les États-Unis ainsi que les principes de la réforme de l'OCDE et les règles du GATT.

5) Les règles de fonctionnement seront définies en collaboration avec les agriculteurs et feront l'objet de discussion avec les associations de producteurs, de manière prioritaire. Une version préliminaire de ces règles de fonctionnement sera préparée par les provinces et le gouvernement fédéral, avant la fin de novembre 1987, afin d'assurer l'uniformité des consultations avec les associations de producteurs.

6) À la fin du processus de consultation, tous les producteurs canadiens auront la possibilité de participer aux ententes tripartites. Afin de préserver le caractère d'autofinancement des programmes tripartites, des conditions d'adhésion pour les nouveaux signataires (sur la version anglaise du document, il est écrit «late entry», soit «inscription tardive») seront définies de façon prioritaire.

Producteurs inquiets du sens de l'accord

par Louise St-Pierre

Après lecture et malgré leur vouloir, les membres de l'exécutif des fédérations des producteurs de bovins et de porcs ont avoué ne pas avoir saisi le sens exact qu'il faut donner au texte de l'entente intervenue entre les ministres provinciaux et fédéral de l'Agriculture, sur le dossier de la stabilisation nationale tripartite que l'on veut offrir à tous les producteurs de viande rouge du Canada.

De l'avis de la Fédération des producteurs de bovins, certains passages de l'entente sont positifs... si, s'est-on pressé d'ajouter, ils ont bien le sens qu'on aimerait leur donner. Le passage de l'article 2: *On reconnaît maintenant que toute assistance aux agriculteurs devrait être traitée d'une manière similaire* serait positif, a-t-on donné à titre d'exemple, s'il signifie que toutes les provinces reconnaissent que les régimes de stabilisation des revenus du Québec ne créent pas davantage de privilèges que certaines subventions offertes par d'autres provinces. Autrement dit, on semble dire que l'impact des régimes québécois est comparable à celui d'une diminution de taxes de vente dont pourraient jouir les producteurs d'une autre province.

Les points trois et quatre de l'entente inquiètent cependant la Fédération. La contradiction qui apparaît entre les deux leur laisse croire que l'on ne reconnaît plus les différences régionales au chapitre des coûts de production. Comme les autres organismes agricoles québécois, la Fédération accepte maintenant que l'intervention financière dans le cadre de la tripartite soit égale dans toutes les provinces, mais sans empêcher les autres provinces d'intervenir, de compléter au besoin.

La Fédération n'aime cependant pas lire que les mesures d'aide financière autres que les programmes tripartites «ne doivent pas causer préjudice aux signataires des ententes tripartites». Pareille phrase signifie que, si mise en application, demain, une province pourrait aller en Cour pour dire que la production de bovins d'une autre lui cause préjudice... et on lui donnera raison!

Dans ce même article, a-t-on fait remarquer, il est écrit que ces mêmes mesures devront être appliquées conformément à des règles de fonctionnement qui feront l'objet d'un accord. «Peut-on croire que l'Alberta aura un jour le droit de se prononcer quand le Québec va décider de subventionner les travaux de drainage ou la pose de clôtures? Doit-on comprendre, après lecture de cette phrase, que chacun des programmes agricoles qui seront mis en place devront être soumis au bon vouloir des autres provinces? Et où serait alors l'autonomie des provinces...?»

Après les fleurs...

Du côté de la Fédération des producteurs de porcs, on considère que l'entente est à la fois trop vague et trop restrictive; donc elle laisse place à l'interprétation qu'on veut bien lui donner. On peut difficilement s'empêcher de voir ce document comme de la romance, du fartage. «Après les fleurs... on attend normalement le pot!» d'ajouter le président Laurent Pellerin pour illustrer leur pessimisme.

Les membres de l'exécutif étaient unanimes à dire que le texte de l'entente offre de tout, pour tous les goûts. Par ailleurs, tout comme les représentants des producteurs de bovins, on juge les articles trois et quatre de l'entente des plus restrictifs.

On s'étonne particulièrement de lire à l'article quatre que les mesures d'aide financière ne devront pas causer de préjudice aux signataires de l'entente, peu importe ce qui sera décidé. Elles ne devront pas avoir d'effet sur la production et devront s'appliquer en regard des règles de fonctionnement qui feront l'objet d'un accord entre les provinces, mais tout en respectant les accords bilatéraux suscepti-

suite à la page 27

Éditorial

par Jacques Proulx



Opération enchères : prêt à servir

Presque cinq ans après la publication officielle du plan conjoint des producteurs de bovins, la Régie des marchés agricoles vient d'approuver le **Règlement sur la vente des bovins du Québec.** *Cette décision tant attendue vient confirmer le long travail et la volonté des producteurs et productrices à organiser eux-mêmes la mise en marché de leurs produits.*

Le règlement, qui prévoit la mise en place d'un nouveau mécanisme de mise en marché pour les bovins laitiers et les veaux de grain, entrera en vigueur à la mi-juillet. Il sera basé sur la vente par encan public pour les animaux vivants et par enchère électronique sur ordinateur principalement pour des ventes sur base carcasse.

La décision de la Régie des marchés impliquera donc plus de 25 000 producteurs et productrices et entraînera des opérations dont la valeur totale annuelle dépasse les 165 millions de dollars. C'est plus de la moitié des ventes effectuées au Québec et concerne près de 550 000 vaches de réforme, veaux laitiers et veaux de grain.

C'es la Fédération des producteurs de bovins du Québec qui sera responsable de la direction et de la coordination de cette mise en marché. La Fédération voit ainsi couronner ses efforts constants en vue d'améliorer cet important secteur de la production.

Trop longtemps, les producteurs et productrices ont été les grands perdants de ce marché «non organisé» au profit des commerçants, de certain abattoirs et autres intermédiaires de tout acabit. La mise en opération de ce nouveau système de mise en marché collective vient donc équilibrer les forces en présence et redonne aux producteurs et productrices la vraie place qui leur revient.

Le nouveau système de mise en marché pour les bovins laitiers et les veaux de grain représente, pour les producteurs et productrices, un avantage certains sur ce qui existait auparavant. Les producteurs sont maintenant à même, via leur Fédération de diriger et coordonner les opérations de mise en marché de leurs animaux. Le nouveau système est simplifié, moins coûteux, plus productif et plus payant.

En structurant ainsi la mise en marché, l'agence de vente non seulement élimine des intermédiaires inutiles, mais rétablit une véritable concurrence entre les acheteurs. Les producteurs et productrices sont maintenant à même de contrôler toutes les opérations de vente et de mise en marché de leurs animaux. L'agence de vente, c'est l'outil qui manquait pour être vraiment maître de sa production.

Qui plus est, l'enchère électronique, cette nouvelle façon de vendre ses animaux à la grandeur du Québec via un réseau informatique, est une innovation de taille. À la pointe du progrès, au coeur de l'efficacité, ce service prouve à quel point nous sommes prêts à saisir les outils nécessaires à la meilleure rentabilisation de notre travail.

Aujourd'hui, après toutes ces années d'efforts, on peut dire que les producteurs et productrices ont fait un pas important vers la rationalisation de la mise en marché de leurs produits. Maintenant, on a vraiment ce qu'il faut pour aller de l'avant: c'est prêt à servir.

Point de vue

Encan électronique: une vieille théorie servie à la moderne!

par Jean-Pierre Bélisle

Le 3 août prochain, un premier encan électronique sera mis sur pied au Québec et ce mécanisme sera utilisé pour commercialiser le bovin laitier (vaches de réforme, veaux, taures et taureaux de races laitières) ainsi que le veau de grain. Par ailleurs, suite à une consultation entreprise auprès des producteurs de porcs du Québec, un second encan électronique verra le jour vraisemblablement à la fin de l'année ou au début de 1988.

Disserter sur le fonctionnement de ce système, c'est comme parler de la méthode employée pour rôtir une tranche de pain! En effet, qui ne connaît pas le fonctionnement d'un encan? Autrefois, on procédait à la criée sur le perron de l'église et il existait également ce qu'on appelait une Audience des criées devant le tribunal. Aujourd'hui encore, l'encan est utilisé fréquemment par les corps policiers pour vendre des objets volés mais non réclamés, par les municipalités qui emploient ce moyen lorsqu'un citoyen refuse ou omet de payer ses taxes ou par de nombreux organismes ou individus qui veulent se départir de leurs biens et en tirer un certain profit.

Cette méthode n'offre généralement qu'un seul avantage, mais il est tellement percutant que l'encan ne connaît pas de véritables rivaux à l'exception, évidemment, d'une entente tacite entre des vendeurs pour établir un prix basé sur la valeur réelle du produit, ce qui n'est généralement pas légal, et dans le cas contraire, ces ententes sont préalablement régies par l'État.

L'encan électronique est en quelque sorte une vieille méthode servie à la moderne puisqu'il s'agit de centraliser l'offre et de mettre à l'enchère, par le biais d'un ordinateur central, tout le produit devant être commercialisé à un moment précis. Tous les acheteurs potentiels doivent absolument utiliser ce système s'ils désirent acquérir une partie du produit mis en vente. C'est ainsi qu'ils doivent posséder un ordinateur terminal qui leur permet de suivre la vente et de miser sur les lots vendus. Ce faisant, la compétition est plus équitable que lorsque plusieurs acheteurs se concertent pour acheter dans les encans publics ou engagent un acheteur spécialisé qui fixe souvent lui-même le prix.

En somme, l'encan électronique renverse les rapports de force entre les producteurs et les acheteurs. Cette procédure est tellement révolutionnaire que les producteurs de bovins laitiers ont exigé que l'on maintienne le système de vente directe aux encans tout en appliquant l'enchère électronique.

Parions que dans quelques mois, les producteurs privilégieront uniquement la nouvelle méthode car, après tout, leur objectif principal n'est-il pas d'obtenir le plus haut prix pour leur produit?

L'opinion rurale

«Une beurrée» de margarine

Permettez-moi d'apporter un commentaire sur un article intitulé: «Bien manger quand on vit seul», publié dans le numéro de juin 1987 de la revue *Protégez-Vous*. À ma grande surprise, je découvrais que la margarine était classée dans les produits laitiers. Vous pouvez vérifier en page 30 dans le tableau titré «La liste d'épicerie», à l'item Produits Laitiers, nous pouvons lire: 1 contenu de margarine 454 g, 0,99 $.

Cette erreur peut vous paraître anodine mais je crois qu'elle s'avère très révélatrice quant à la fausse perception que peut avoir le consommateur face à des produits de substitution tel le beurre et la margarine.

Le fait que la margarine de par sa couleur tente d'imiter le beurre a eu pour effet de tromper le consommateur sur la vraie nature du produit qu'il achète. La preuve n'est plus à faire, n'y a-t-il pas consommateur plus averti que la revue qui se donne pour mandat de protéger le consommateur des abus et tromperies de la publicité?

Comme consommateur, nous aurions tout avantage à appuyer le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, M. Michel Pagé, dans sa démarche pour différencier la margarine du beurre au niveau de la couleur. Cette mesure permettra au consommateur de connaître la nature du produit qu'il achète. Que visent les producteurs de margarine, qui tiennent à ce que la margarine ait la couleur du beurre sinon que de tromper le consommateur? Ajoutons pour terminer que le Québec n'est pas un producteur des matières premières qui entrent dans la composition de la margarine mais l'industrie laitière québécoise produit près de 50 % de tout le beurre fabriqué au Canada. Nous avons donc tout à gagner en appuyant ouvertement la politique voulant que l'on différencie par leur apparence des produits foncièrement différents comme le sont le beurre et la margarine.

Normand Trodéchaud
Directeur, mise en marché du lait, SPLCQ

Avis aux correspondants

L'opinion rurale vise à donner une tribune à ceux et celles qui désirent exprimer un point de vue sur toute question d'intérêt, reliée de préférence au milieu agro-forestier.

Nous nous réservons le droit d'abréger ou de condenser les lettres jugées trop longues, tout comme nous rejeterons celles de nature diffamatoire ou ayant une saveur manifeste de politique partisane.

Chaque lettre doit nécessairement porter la signature, l'adresse et, si possible, le numéro de téléphone de son auteur.

Est-ce que le Crédit agricole ne prête qu'aux riches?

À la compétence de
Monsieur Jean-Claude Pagé
Direction du financement agricole

Nous recevons votre lettre et son contenu comme une insulte à notre intelligence et à notre goût du travail et du défi. Nous la recevons également comme un affront à l'effort soutenu de mon père (beau-père) qui a tiré sa subsistance de ce fonds de terre pendant 33 ans et y a élevé décemment 8 enfants. Aujourd'hui en nous cédant son bien, il accède à une retraite bien méritée.

Ainsi par une courte lettre, vous repoussez notre demande de subvention. Une fois de plus la théorie l'aura emporté sur la pratique. En effet nous n'oublierons pas la visite de votre agronome, fraîche émoulue de son école savante, équipée de ses papiers qui lui permettaient de repérer la valeur marchande de notre machinerie agricole et qui ignorait tout du fonctionnement de notre «arracheuse à patate». Moi André, je ne sors pas d'une école d'agronomie mais depuis mes premiers pas comme tout fils d'agriculteur, j'ai aidé mon père à soigner ses vaches, nettoyer, nourrir ses poules, emballer, mirer les oeufs, à faucher le foin à ramasser et empocher les pommes de terre et vérifier la machinerie agricole. Quand j'ai décidé d'acheter la terre paternelle, je savais que je ne disposais pas d'énormes ressources matérielles, mais je savais que j'avais à mon crédit l'expérience que je viens de vous décrire, que je suis jeune, que je n'ai pas peur de travailler, que j'ai des projets et de l'ambition.

J'ai de l'ambition mais je suis réaliste, je vous l'ai déjà fait remarquer, je suis un «gars de la terre». Je n'ai pas l'intention de monter ici une multinationale agricole. Avec moi travaille une femme. Louise mon épouse est une **femme** énergique qui m'épaule à 100 %. Avant l'achat, elle s'est documentée, s'est informée, a visité les exploitations que nous connaissions. Actuellement elle travaille avec moi dans les champs, s'attelle sur un tracteur pendant que je travaille sur l'autre, etc.

Ainsi, quand Mme Laflamme nous a fait remarquer que notre machinerie était tellement vieille qu'elle n'avait pas de valeur, nous avons trouvé son évaluation fautive. Cette même machinerie accomplit actuellement son travail. Le fait qu'elle travaille est certainement plus important que sa valeur marchande. Donc nous ne songeons pas pour le moment à nous équiper complètement à neuf. Il n'est pas question autant pour la machinerie que pour tout le roulement de la terre de nous lancer dans des investissements gigantesques. Soyons clairs, si tel avait été le cas nous aurions recherché une ferme entre 250 000,00 et 400 000,00 $ avec un beau roulement et tous les maux de tête bi-annuels compris en ce qui concerne les versements à faire.

Avec le capital que nous possédions, nous avons acheté le fonds de terre, les bâtiments, la machinerie et la maison. Comme vous disposez d'un programme d'aide aux jeunes agriculteurs qui débutent, nous nous estimons en droit de solliciter cette subvention. Elle nous permettra de rentabiliser notre investissement. Ainsi comme vous l'avez dans le rapport qui vous a été soumis, nous voulons améliorer notre capacité de revenu en chaulant des sols qui se sont appauvris avec le temps (et les pluies acides), nous voulons agrandir nos superficies en culture en éliminant des boisés et en faisant un drainage dans des terrains marécageux. Nous voulons ensuite remettre les bâtiments en meilleur état et finalement graduellement améliorer notre machinerie agricole.

Cette subvention nous permettra d'optimaliser notre revenu par des récoltes de foin et de pommes de terre qui nous assureront un revenu à notre avis acceptable et avec les années nous pourrions mettre en place des projets d'amélioration, achat ou location de sols en culture, élevage de poulets, etc.

J'espère que vous porterez attention à notre lettre. Nous attendons une réponse de votre part et nous désirons vous rencontrer. Une deuxième réponse négative nous donnerait à penser que ce que certains nous ont dit est exact: vous n'aidez qu'aux riches qui veulent devenir plus riches encore. À ce moment, il ne nous restera que deux choix, vous prouvez que nous pouvons nous débrouiller sans vous ou nous décourager et aller grossir le rang de ceux qui dépendent de l'aide sociale.

Mais nous tenons à vous laisser savoir que nous nous défendrons jusqu'au bout et que seules des circonstances désastreuses nous forceront à dériver vers le deuxième choix.

Mon cher monsieur, nous concluons en vous disant que si les générations précédentes de défricheurs et d'agriculteurs avaient tenu compte de votre lettre et utilisé votre raisonnement, il n'y aurait pas d'agriculture aujourd'hui au Québec.

Louise et André Desjardins
L'Ascension, cté Labelle

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: Pierre BEAULIEU
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Directeur de la publicité: Rejean POULIOT
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Real LOISEAU
Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON
Tél.: Toronto (416) 363-0522
Directrice du tirage:
Micheline COURCHESNE
Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publie le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 17 $; 2 ans, 28 $; 3 ans, 36 $
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adresse au:*
Service du tirage
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Nous sommes acheteurs de semences de ***MIL*** *et de* ***TRÈFLE ROUGE****, deux coupes, criblées ou non criblées.*



POUR INFORMATION:

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
68, boulevard Monette
ST-PHILIPPE DE LAPRAIRIE (Québec)
Tél.: (514) 659-8763

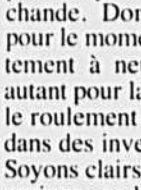
ATTENTION:
Monsieur Louis-Marie Tanguay

SPÉCIAL EXPO ST-HYACINTHE JUSQU'AU 31 AOÛT 87

DÉTECTEURS D'HUMIDITÉ

PRÉCIS — PORTATIFS — GARANTIE 1 AN
Instruments de haute précision, indispensables pour récolter un fourrage de qualité.

DELMHORST
pour foin en balles ou en andains

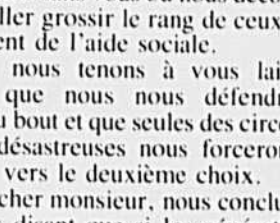


Spécifications:
- Portatif - Compact
- Solide - Facile à utiliser
- Lecture instantanée
- Pourcentage d'humidité de 13 à 40 %

Caractéristiques:
- Grandeur: $2^{3}/4'' \times 4^{3}/4'' \times 1^{1}/2''$
- Poids: 300 grammes
- Batteries: 2 x 9 volts
- 100 % transistors

cadran rég. **306 $** — Spécial **263 $**
digital rég. **350 $** — Spécial **304 $**

KOSTER **pour ensilage**



- Fonctionne avec le courant régulier AC 110 volts
- Facile à utiliser.
- Lecture directe du pourcentage d'humidité rég. **340 $**

Spécial **295 $**

Chaque appareil est vendu avec l'étui.

PREAGRO 35
pour foin, ensilage et grain



Le plus complet:
- Poids 1,2 kg
- Adapteur pour foin inclus PreAgro 353
- Fonctionne à piles
- Lecture directe

435 $

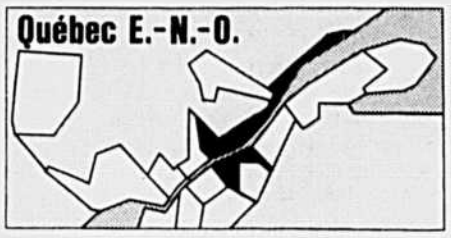
Spécial **375 $**

Pour éviter les retards commandez par téléphone, sans frais 1-800-361-7907 ou retourner votre coupon accompagné de votre chèque fait au nom de Gaston Richard inc.

GASTON RICHARD INC.
1400, rue Fer-à-Cheval,
Sainte-Julie-de-Verchères
(Québec) J0L 2C0
Tél. (514) 649-1516, sans frais 1-800-361-7907

Nom: .....
Adresse: .....
Ville: .....
Code postal: ..... Tél. .....
Modèle désiré: .....

Chronique syndicale UPA



Fraises, main-d'oeuvre abondante

Dans la région de Québec cette année, la récolte des fraises a commencé une semaine plus tôt qu'à l'habitude. En effet, vers le 18 juin, on a vu apparaître les premières fraises sur le marché. Cependant le SMAC ne rapporte aucun problème sérieux de main-d'oeuvre, même si à cette date les étudiants et étudiantes du secondaire étaient toujours en classe.

Pour la première fois dans l'histoire du centre de main-d'oeuvre agricole de la région, on a connu certains jours un surplus de main-d'oeuvre, des aubotus de cueilleurs et cueilleuses étant refoulés faute de travail. Cette situation s'expliquerait en particulier par les caprices de la nature. La pluie abondante a causé une diminution de la récolte, allant jusqu'à 40 % selon certains producteurs.

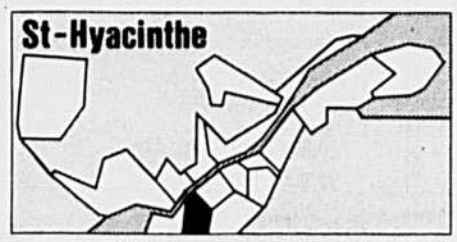
De plus, on se rappellera que cette année les producteurs et productrices utilisant du personnel campant à la ferme, s'étaient regroupés pour défrayer les coûts de publicité dans les hebdos des régions d'origine de ces cueilleurs. Le SMAC remarque en date du 7 juillet une augmentation du double des effectifs pour cette catégorie. À la fin de la saison les producteurs et productrices devront évaluer si ces résultats sont dus à la publicité et si, en conséquence, l'expérience doit se répéter l'an prochain.

Promotion fraises, framboises

Tel que décidé par le comité régional des producteurs et productrices de fraises et framboises, une agente de relations publiques a été engagée le 15 juin, afin de mousser la promotion de ces petits fruits.

Le 6 juillet, déjà une quinzaine d'interventions dans les médias, principalement les radios mais également dans les journaux, ont été réalisées. Une pochette de presse contenant des notes sur la fraise (culture, cultivars, valeur nutritive, statistiques) a été distribuée. Le livre de recettes «Une touche de crème» réalisé par la Fédération des producteurs de lait du Québec a été également très apprécié, il s'est envolé comme des petits pains chauds.

Toutes ces démarches seront reprises lors de la récolte des framboises.



Conservation des sols et gestion de l'entreprise: un même défi?

Malgré la belle température qui prévalait le 10 juillet dernier, un peu plus de quatre-vingts personnes s'étaient donné rendez-vous à St-Hyacinthe, pour parler conservation et gestion. Pierre Gaudet, producteur agricole et ancien président de l'UPA, a fait un témoignage des plus remarqué et saisissant sur la qualité de vie en agriculture, ou plutôt sur l'absence de qualité de vie. Dans les commentaires entendus: «Je me suis souvent reconnu dans ce qu'il disait», «Le chapeau me faisait», etc., Yvon Pesant, conseiller en aménagement au MAPAQ, a parlé des différentes formes de dégradation des sols (érosion, compaction, etc.) et de solutions possibles. Cet exposé accompagné de nombreuses diapositives a attiré l'attention et «l'oeil» de la salle. Finalement, Rodrigue Bouchard, producteur de St-Félicien, nous a parlé de sa pratique, qu'on pourrait qualifier soit de plus naturelle, d'écologique ou encore de conservatrice. Une chose est certaine, il n'a laissé personne indifférent. Il y a eu des gens perplexes, voire sceptiques, d'autres intrigués, d'autres fascinés et enfin d'autres emballés. Somme toute, une journée des plus intéressantes!

À propos du crédit... changement de politique!!!

En regard de la refonte du crédit agricole, voici la démarche qu'entend suivre la Fédération:

- d'inviter des représentants(tes) des syndicats affiliés à une rencontre d'information sur le projet de loi et la réglementation, en juillet ou en août (la date se précisera selon la date où la réglementation sera connue);
- d'inviter les mêmes personnes, trois ou quatre semaines plus tard afin d'élaborer une position à présenter à la Commission parlementaire
- de former un comité ad hoc afin de coordonner et d'animer les deux activités précédentes.

Et le bovin???

En juin et juillet, 10 réunions d'information ont été tenues afin de faire connaître le projet d'enchères électroniques. Ces réunions ont permis de rejoindre 200 agriculteurs-trices sur une possibilité de 2 500. Bien que les personnes rencontrées se soient montrées très favorables à l'enchère électronique, il a été décidé de poursuivre la campagne d'information, étant donné le grand nombre de producteurs-trices qui n'ont pas encore été sensibilisés. On entendra donc parler du bovin dans la plupart des assemblées générales spéciales de syndicat de base dans les semaines à venir, dans la majorité des médias régionaux, à l'exposition agricole de St-Hyacinthe et dans le journal de la Relève.

26 juillet, la «Semaine Verte» fait place à la «carte agro-touristique de la Montérégie»

Suite au lancement de la carte agro-touristique, le 17 juin dernier, Radio-Canada, dans le cadre de l'émission la Semaine Verte, a tenu à souligner cette réalisation des plus originales. Par conséquent, le 26 juillet 1987, il y aura un reportage d'une quinzaine de minutes sur les productions agricoles en Montérégie. Concrètement, 10 producteurs-trices ont été visités par la «Semaine Verte», afin d'illustrer la diversité et la qualité des produits agricoles de la région.

Le veau vous attend!

Un souper gastronomique au veau est organisé jeudi le 30 juillet prochain, dans le cadre de l'exposition agricole de St-Hyacinthe. L'objectif est de mieux faire connaître cette viande d'autant plus que 40 % des veaux lourds de graisse ou de lait sont produits dans la région. Cette initiative du Syndicat des producteurs de bovins de la région et du Groupe de promotion des produits agricoles de la Montérégie s'inscrit dans la campagne promotionnelle provinciale visant à mieux connaître cette délicieuse viande. Les billets se vendent au coût de 12 $ et donnent droit d'entrée à l'exposition agricole de St-Hyacinthe. Pour réserver vos billets, appelez Jacinthe au numéro 774-9154.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec

RÈGLEMENT SUR LA VENTE DES BOVINS DU QUÉBEC

LISTE DES AGENTS ET HORAIRE DE VENTE ENTRÉS EN VIGUEUR LE LUNDI 3 AOÛT 1987

Régions/Agents	Lieu	HORAIRE DE VENTE LUNDI EP	LUNDI EE	MARDI EP	MARDI EE	MERCREDI EP	MERCREDI EE	JEUDI EP	JEUDI EE	SAMEDI
Abitibi-Témiscamingue										
Coop. Agr. d'Amos (819) 732-2824	Amos		XX							
	La Sarre						XX			
Bas-St-Laurent										
Encan d'animaux du Bas-St-Laurent Inc. (418) 736-5788	Bic	X	XX							
	Trois-Pistoles	X	XX							
Marché d'animaux Vallée Inc. (418) 536-5413	Sayabec			X	XX					
Beauce										
Marché d'animaux vivants Veilleux & Frères (418) 459-6832	La Guadeloupe	X	XX				X			
Marché d'animaux Talbot Inc. (418) 387-2854	Ste-Marie de Beauce			X	XX			X	XX	
Côte-du-Sud										
Marché d'animaux du Bas-St-Laurent Inc. (418) 736-5788	St-Philippe de Néri				XX					
Estrie										
Encan Lafaille et fils (819) 849-4321	Coaticook			X	X		X			
Encan Apollo (819) 839-2871	Danville					X	XX			
Encan Lafaille et fils (819) 849-4900	Sawyerville	X	XX							
Encan à commission Stukeley-Sud Inc. (514) 297-2298	South-Stukeley			X						
Lanaudière										
Les ventes de bétail Can Op Inc. (514) 933-2929	Montréal	X	XX	X	XX	X	XX			
W.H. Maher Inc. (514) 933-8477	Montréal	X	XX	X	XX	X	XX			
Les encans d'animaux G. Fontaine et Fils (514) 836-3944	St-Norbert						XX	X	XX	
Laurentides										
Les ventes à commissions de Lachute (1974) Inc. (514) 562-2939	Lachute			X	XX					
Larose Livestock Exchange (819) 986-3552	Masson					X				
Synd. des prod. de bovins des Laurentides (819) 587-3518	Mont-Laurier						XX			
Mauricie										
Les enchères Lesage Enr. (819) 228-2235	St-Léon de Maskinongé			X	XX	X	X			
Encan d'animaux de la Mauricie (418) 365-6450	St-Stanislas			X	XX		X			
Nicolet										
Marché d'animaux Talbot Inc. (819) 364-5222	Princeville	X	XX			X	XX			
Encan de la Ferme (1984) Inc. (819) 472-3301	St-Charles de Drummondville		XX		XX	X	XX			
Québec										
Encan d'animaux de Québec (418) 839-9475	St-Romuald	X	XX		XX	X	X		X	
Saguenay-Lac-St-Jean										
Encan d'animaux du Lac-St-Jean (418) 274-2233	Normandin			X	XX					
	Ste-Croix		X	X	XX					
St-Hyacinthe										
Encan de la Ferme (1984) Inc. (514) 796-2612	St-Hyacinthe	X	XX		XX		XX	X	XX	
Les encans d'animaux G. Fontaine & Fils (514) 546-2830	St-Théodore d'Acton		XX	X	XX					
St-Jean-Valleyfield										
Encan des prod. de Napierville (514) 826-3879	Napierville			X	XX					
Encan Roger Morgan (514) 826-3879	St-Chrysostome	X	XX							
Les encans St-Polycarpe (514) 265-3393	St-Polycarpe					X				

POUR LES VENTES PAR ENCHÈRES ÉLECTRONIQUES:

Heure de réception des veaux de grain: Au plus tard à 11 h 00
Heure de vente 14 h 00

Heure de réception des bovins laitiers: Au plus tard à 12 h 00
Heure de vente 15 h 00

X: Bovins laitiers (vaches, taures, taureaux de réforme (laitiers et boucherie) et petits veaux laitiers)
XX: Bovins laitiers et veaux de grain
E.P.: Encan public sur base vivante
E.E.: Encan électronique sur base carcasse (petits veaux laitiers sur base vivante)

ÇA Y EST
LE NOUVEAU PROGRAMME

Ford

DES ÉCONOMIES FRACASSANTES



Lors de l'achat ou la location d'un tracteur FORD, peu importe sa catégorie, mais encore plus particulièrement les tracteurs Ford de la série 1000



Venez nous voir pour en savoir plus long!

Vos concessionnaires Ford participants

ALFRED
Alfred Farm Equipment Co. Ltd.
(613) 679-4340

ALMA
Équipements J.M.A.R. Inc.
(418) 668-0145

BLACK-LAKE
G. Guillemette et fils
(418) 423-4737

CAP-SANTÉ
Richard Piché Inc.
(418) 285-1811

CHICOUTIMI
Gobeil Équipement Ltée
(418) 549-3956

DRUMMONDVILLE
Machinerie Simard Inc.
(819) 474-1910

HUNTINGDON
Les équipements Bonenberg Inc.
(514) 264-6673

IBERVILLE
Guillet & Robert Inc.
(514) 347-5596

LENNOXVILLE
Équipement B. Morin Inc.
(819) 569-9611

MASKINONGÉ
Équipements G. Gagnon
(819) 227-2245

MONTMAGNY
Équipement Bolduc Inc.
(418) 248-0458

MONTRÉAL/QUÉBEC
Les Équipements Manutech Inc.
(514) 332-3911/
(418) 871-1555

PIKE-RIVER
Les Équipements Deragon Inc.
(514) 248-4311

RIMOUSKI/POINTE-AU-PÈRE
Garage Daniel Lévesque Inc.
(418) 722-7414/(418) 775-2218

RIVIÈRE-DU-LOUP
Équipements Agricoles KRTB Inc.
(418) 867-1082

ST-AGAPIT
Machineries Jean Roy Inc.
(418) 888-5111

ST-CÉLESTIN
C. Lafond & Fils Inc.
(819) 229-3664

ST-EUSTACHE
Garage Bigras Tracteur Inc.
(514) 473-1470

STE-HÉNÉDINE
J. Dubreuil & Fils Ltée
(418) 935-3833

ST-HYACINTHE/GRANBY
Aubin & St-Pierre Inc.
(514) 774-5356 /
(514) 378-9822

ST-JACQUES-DE-MONTCALM
Équipements Bruno Roy Inc.
(514) 839-2567

ST-JEAN-DE-DIEU
Yvon Sirois & Fils Inc.
(418) 963-2122

ST-RÉMI
Garage J.L. LeFrançois Inc.
(514) 454-2233

ST-THOMAS-DE-JOLIETTE
Garage Raymond LaSalle Inc.
(514) 756-2121

ST-VICTOR
Les Équipements Agricoles Luc Boucher
(418) 588-6691

VICTORIAVILLE
Maheu & Frères Ltée
(819) 752-5575

WEST-BROME
Machinerie Agricole Pagé
(514) 263-1700

WOTTON
Équipement Proulx & Raiche Inc.
(819) 828-2661

L'équipe du bon choix

LE QUÉBEC AGRICOLE

Conception d'une trappe de nettoyage dans les planchers perforés de silos à grains

☐ ***L'emploi d'un plancher perforé constitue la meilleure façon d'obtenir une ventilation uniforme dans les silos à grains. Cependant, ces planchers sont installés de façon permanente; il faut donc les démonter en tout ou en partie pour faire l'entretien du silo.***

Il est bien connu que les silos à grains doivent être nettoyés entièrement une fois l'an puis traités au malathion pour prévenir les infestations d'insectes. Cet entretien complet comprend aussi le dessous du plancher perforé, bien qu'il soit souvent omis à cause de la difficulté d'accès.

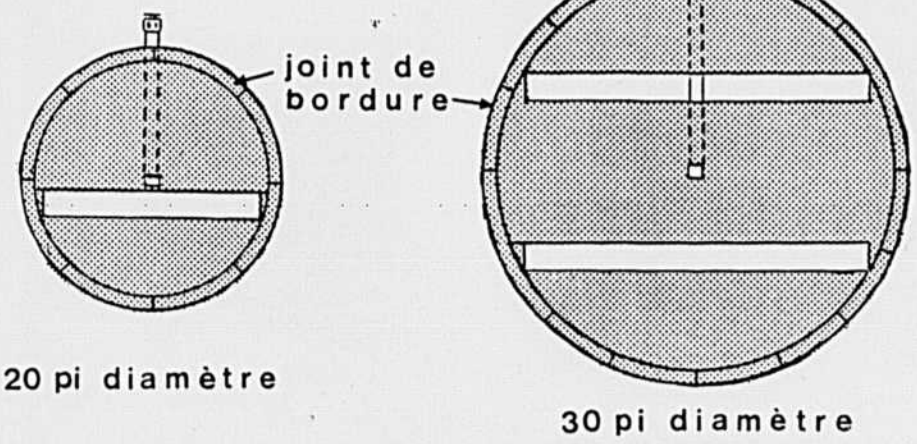
La poussière et les fines particules de grain traversent les ouvertures des grilles et tombent sous le plancher. Ce matériel constitue à la fois un abri et un aliment de choix pour les insectes qui «voyagent» par la suite entre le dessous du plancher et la masse de grain. Ainsi, du grain sain peut être infesté par des insectes des années antérieures qui se sont reproduits sous le plancher.

La Régie des grains du Québec travaille à la prévention des infestations d'inesctes. Ceux-ci détériorent la qualité du grain, accélèrent le chauffage de la masse et, pour le grain d'alimentation humaine, la présence d'un seul insecte entraîne le refus du lot. Le travail réalisé jusqu'à présent nous a démontré la difficulté de nettoyer les silos à planchers perforés.

Nous avons travaillé à concevoir un dispositif par lequel le nettoyage des planchers perforés serait facilité.

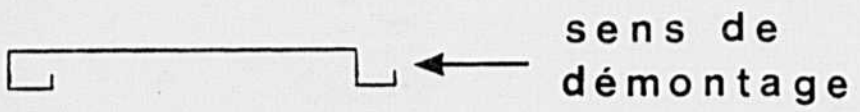
Dans un premier temps, nous proposons donc un modèle de trappe pour les planchers supportés par des supports en «U» inversés qui traversent le silo d'un côté à l'autre. Des trappes pour d'autres types de supports seront prévues de façon similaire, mais des supports supplémentaires seront nécessaires.

L'emplacement et le nombre de trappes nécessaires dépendent du diamètre du silo. Pour de petits silos (jusqu'à 6,1 m (20 pi) de diamètre environ), une seule trappe serait suffisante. Dans ce cas, il convient de l'installer près de la boîte de vidange en laissant une ou deux grilles de distance. Cettre trappe devrait être perpendiculaire par rapport à la vis de vidange pour nettoyer plus facilement de chaque côté. Pour des silos de plus grand diamètre, deux ou plusieurs trappes seront nécessaires pour nettoyer efficacement partout sous le plancher. Chaque trappe doit permettre de nettoyer le plancher sur une distance de 3 m de chaque côté. À une distance plus grande, il deviendrait difficile de bien diriger le boyau d'une balayeuse industrielle de façon à assurer un nettoyage efficace.



Ces trappes doivent avoir une dimension minimale de quatre grilles de largeur et une longueur égale à la longueur des grilles sans nuire au joint de bordure fixé à la paroi. Les trappes peuvent être sectionnées en panneaux d'environ 1,8 m (6 pi) pour faciliter leur manoeuvre (ne pas oublier les joints entre chaque panneau comme l'indique le détail no 7).

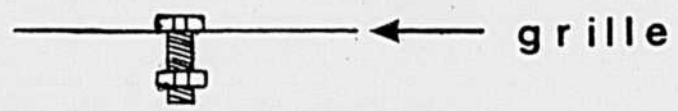
Passons maintenant à l'aménagement de la trappe dans le plancher perforé. Le plancher est constitué d'un assemblage de grillages imbriqués les uns dans les autres. Une section du grillage possède la forme suivante:



Si on démonte le plancher pour réaliser la trappe, le démontage doit être fait dans le sens indiqué précédemment. Il est possible de couper la trappe sur place mais, dans ce cas, il est nécessaire de couper partiellement les deux grilles voisines de la trappe pour permettre de libérer les grilles. Recouvrir les grilles coupées adjacentes à la trappe d'une bande de métal (no 7). Lors de la coupe, éviter de couper ou d'entailler les supports.

Voyons sur le croquis et ses détails les diverses étapes de la réalisation de la trappe d'accès. Les chiffres des étapes correspondent à ceux du croquis.

1. Pour les planchers supportés par des montants en «U» inversés, couper quatre grilles au centre de ces montants pour assurer la résistance du plancher. Choisir les deux supports où les grilles seront coupées, de façon à obtenir une largeur maximale sans modifier le joint entre le mur et le plancher. Sectionner la trappe en panneaux d'environ 2 m (6 pi) de longueur pour faciliter sa manipulation.
2. La dernière grille de la trappe possède



Premièrement, les panneaux peuvent être retirés du plancher à l'aide de boulons installés dans la première grille de la façon suivante:

En laissant un espace de 2,5 cm (1 po) environ entre la tête du boulon et l'écrou, il suffit de tirer sur le boulon pour assurer la prise. Lors de l'entreposage, seule la tête du boulon dépassera du plancher. S'assurer que la tête de tous les boulons employés dans le plancher ne nuise pas à la vis balai.

Deuxièmement, deux poignées sont prévues dans le grillage. Les poignées ne sont pas extérieures, car elles pourraient nuire à la vis balai de vidange du silo. Voici le modèle de poignée proposée:

Faire une ouverture suffisante dans la grille pour assurer une bonne prise; insérer sous la grille, à l'intérieur du rebord, une boîte (voir détail no 4) d'épaisseur égale à l'espace entre le rebord et la grille (dimension E); fixer la boîte à l'aide de quelques vis à métal. Le trou de la grille représente la moitié de la surface de la boîte. Les dimensions sont:

A: 12,5 cm (5 po)
B: 10,0 cm (4 po);
C: 5,0 cm (2 po);
D: 5,0 cm (2 po);
E: Selon le modèle de grille.

Les poignées s'empliront de grain, mais ces quantités sont très faibles, et elles pourront être vidées de leur contenu lorsque la trappe sera enlevée. Prévoir un moyen de prévenir les coupures sur le métal coupé pour la poignée.

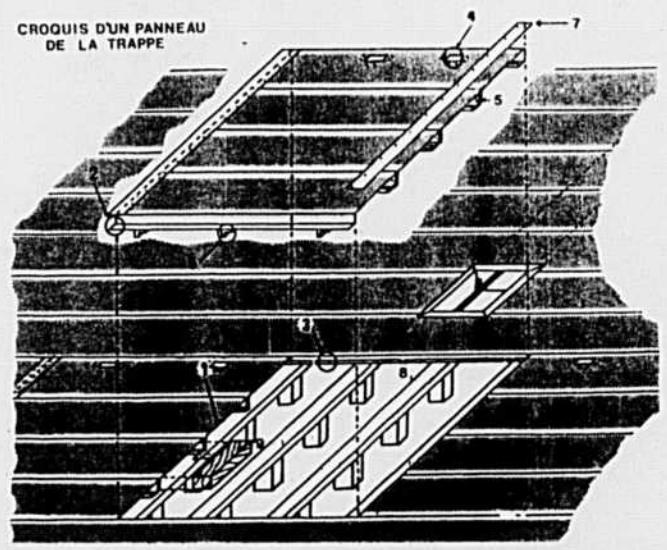
5. Fixer les quatre grilles entre elles par des vis à métal installées dans le côté (vertical) des grilles. Ces vis permettront de maintenir les grilles bien accolées, les grains ne pourront pas s'insérer à cet endroit.
6. Pour solidifier la trappe et éviter qu'elle ne se déforme lors de la manipulation, installer des petits fers d'angle 2,5 cm x 2,5 cm (1 po x 1 po) entre les supports. Maintenir en place à l'aide de boulons ou de vis à métal. Les fers d'angle des deux extrémités devront être aussi près que possible du bord de la trappe sans tomber sur les supports en «U».
7. Installer une plaque de métal mince de 5 cm (2 po) de large environ sur le joint entre les panneaux, la trappe et le reste du plancher, pour éviter que le grain ne tombe sous le plancher. Utiliser des vis à métal pour l'unir à la trappe.
8. Couper le rebord de la grille qui reçoit la trappe vis-à-vis l'emplacement des fers d'angle. La coupe doit être limitée à la largeur minimale nécessaire au fer d'angle. Ces fentes permettent à la trappe de s'insérer jusqu'au fond dans le rebord de la grille du plancher.
9. Il est préférable d'ajouter des petits morceaux de bois dans les joints entre les supports et les grilles du plancher pour éviter la courbure du centre des grilles, ce qui pourrait laisser écouler du grain.

La longueur (F) de ces morceaux de bois est égale à la largeur des grilles moins la partie repliée.

La largeur (H) doit être suffisante (minimum 5 cm (2 po) pour permettre de supporter les deux parties.

L'épaisseur (G) doit être égale à la hauteur de la grille. ■

Prime Pichette, agronome
Guy Durivage, Ingénieur
Conseillers des centres de traitement des grains



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Entente auxiliaire Canada-Québec sur l'agro-alimentaire

☐ ***La Société d'agriculture du comté de L'Assomption se voit octroyer une subvention de 184 866 $.***

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ainsi que le ministère de l'Environnement du Québec, responsables de l'application du plan spécial d'interventions environnementales dans le bassin de la rivière L'Assomption, annoncent l'octroi d'une subvention de 184 866 $ à la Société d'agriculture du comté de L'Assomption pour la réalisation d'un projet relié au programme d'aide à l'innovation technologique en conservation du sol agricole et de l'eau.

Il s'agit d'un projet de démonstration au champ de certaines techniques de conservation des sols dans le bassin du ruisseau des Anges, un sous-bassin de la rivière L'Assomption.

Notons que le projet avait été mis sur pied par le comité conjoint formé par les deux Ministères pour le bassin de L'Assomption à l'automne 1986. Un de ses mandats visait la promotion et la vulgarisation de techniques de conservation des sols et de l'eau pour la prévention de certaines formes de dégradation des sols.

Description technique du projet

D'une durée de trois ans, le projet comprend l'essai au champ de quatre pratiques culturales de conservation.

- travail primaire du sol avec un chisel;
- travail primaire du sol avec l'aide d'une charrue à disques lourds;
- culture sur billons;
- réduction générale du nombre et/ou de l'intensité des opérations culturales actuelles, de même que la mise en place d'une bande herbacée protectrice le long des cours d'eau.

Un suivi opérationnel et un suivi agronomique seront effectués afin de mesurer et d'évaluer, sous nos conditions climatiques et selon nos conditions pédologiques, l'efficacité des techniques retenues pour prévenir la dégradation des sols.

Les techniques visent à contrôler la baisse de la teneur en matière organique du sol, l'affaiblissement de la structure, le compactage et l'érosion hydrique.

Étapes de réalisation

D'août 1986 à mars 1987

Avant la prise en charge du projet par la Société d'agriculture, l'équipe du groupe conjoint a effectué:

- le recrutement des producteurs participants;
- la mesure des parcelles d'essais;
- la préparation des parcelles d'essais;
- la conception des fiches de suivi et l'historique des sites d'essais.

Depuis mars 1987 et jusqu'à pareille date en 1988 sont en cours:

- les travaux culturaux aux sites d'essais;
- la caractérisation des sols;
- l'élaboration des fiches techniques pour le suivi;
- les travaux de préparation du sol pour les semis de 1988;
- la compilation, l'interprétation et la diffusion des résultats.

Rappel de l'entente auxiliaire Canada-Québec

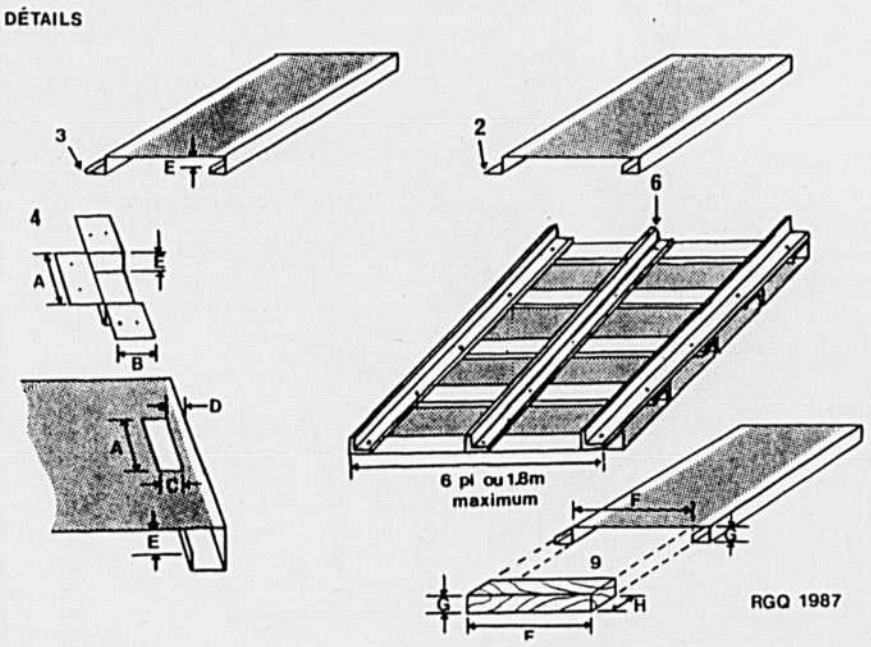
L'entente auxiliaire qui s'étendra jusqu'au 31 mars 1990 a pour but de promouvoir la coopération et la coordination des efforts des gouvernements du Canada et du Québec ainsi que la mise en place de mesures en vue de stimuler le développement de l'agriculture et de la transformation agro-alimentaire et d'y accroître le nombre d'emplois productifs.

L'entente prévoit trois volets d'intervention. Le premier vise la recherche, le second porte sur la conservation et l'amélioration de la qualité du sol et comprend trois programmes distincts, et enfin le troisième touche les innovations technologiques et les initiatives nouvelles.

Selon ce volet, le projet mentionné précédemment a été subventionné et toute aide financière et technique est offerte aux agriculteurs et aux organismes qui désirent réaliser des projets d'introduction, de mise au point ou de démonstration de nouvelles productions ou pratiques favorisant la conservation du sol et de l'eau.

Des copies des programmes et des formulaires d'application et de renseignements supplémentaires peuvent être obtenues aux bureaux de renseignements agricoles de la région. ■

DÉTAILS



RGQ 1987

Vaste inventaire des problèmes de dégradation du sol

☐ ***Conformément à l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement agro-alimentaire 1987-1990, conclue le 17 février dernier, le Service de recherche en sols de la Direction de la recherche agro-alimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec entreprend un vaste inventaire des problèmes de dégradation du sol agricole.***

Ce programme a pour but d'identifier les causes de la dégradation de la qualité du sol, de préciser la nature et l'importance des problèmes dans chaque région agricole du Québec. Les principaux problèmes qui seront étudiés sont: la diminution du taux de la matière organique, le compactage, l'acidification, les érosions hydrique et éolienne et la pollution diffuse.

Cette année, l'inventaire sera fait dans les régions de Nicolet, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Châteauguay, Buckingham et L'Assomption où les problèmes susmentionnés se feraient plus sentir. Le coût du programme est estimé à trois millions de dollars et sera partagé, à parts égales, entre les gouvernements du Québec et du Canada.

En plus des quinze spécialistes directement affectés à cet inventaire, le personnel des bureaux régionaux et locaux, qui possède une expertise particulière des cultures et des problèmes des régions, apportera sa collaboration, notamment dans le choix des champs où seront prélevés des échantillons de sol.

Une méthode rigoureuse d'inventaire sur la conservation des sols, fondée sur les propriétés des sols, les pratiques agricoles et les exigences de cultures, a été élaborée par l'agronome pédologue Lauréan Tardif, afin d'obtenir des données fiables et d'assurer le caractère scientifique de l'inventaire.

La méthode consiste d'abord à sélectionner des sites où seront prélevés des échantillons de sols pour être ensuite soumis à pas moins de douze analyses physico-chimiques. Puis, les données seront analysées et interprétées afin d'identifier et d'apprécier les facteurs de la dégradation des sols. On possédera alors, pour la première fois, un portrait global de la situation qui permettra de connaître la nature et l'importance réelles du phénomène de dégradation des sols au Québec.

Cette étude permettra de connaître les types de sols les plus susceptibles de dégradation et ainsi d'identifier les régions névralgiques, de dégager des éléments de solution à court et moyen termes et de déterminer un programme de recherche afin de développer de nouvelles pratiques agricoles qui respecteront les exigences de la conservation des sols et celles de la productivité recherchée.

La Direction de la recherche agro-alimentaire. ■

Parcelles de démonstration en Mauricie

☐ ***Le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de la Mauricie (direction régionale II) invite les agriculteurs de la région à venir visiter les parcelles de démonstration organisées selon le programme «Démonstrations à la ferme».***

Ces parcelles ont pour but de démontrer les nouvelles techniques sur la régie intensive des céréales, les silos meules, la préparation et la conservation des sols ainsi que des cultures nouvelles: soya, féverole, canola, blé d'automne et bleuet nain.

31 juillet — 13h00
M. et Mme Michel Grondin
1950, rang Saint-Michel
SHAWINIGAN-SUD
Sujet: Régie intensive des céréales

5 août — 10h00
M. et Mme Gaston Millette
11625, boul. Des Forges
TROIS-RIVIÈRES
Sujet: Bleuet nain

9 août — 10h00
M. et Mme Normand St-Arnaud
2105, Saint-Mathieu
SHAWINIGAN-SUD
* Sujet: Système de paissance en bande des pâturages

16 août — 14h00
M. et Mme Jacques Francoeur
80, rang Saint-Thomas
PROULXVILLE
* Sujet: Féverole, canola

14 octobre — 10h00
M. et Mme Daniel Lamy
641, chemin Des Carons
YAMACHICHE
Sujet: Techniques de travail et de conservation des sols

Date à déterminer
Ferme Ducha & Frères Enr.
126, rang Cinq-Mars
BATISCAN
Sujet: Féverole, soya

Ferme Chartier & Fils inc.
741, Notre-Dame
CHAMPLAIN
Sujet: Culture du soya

M. et Mme Martin Jacob
1603, 4e Rang
SAINT-TITE
Sujet: Technique du silo meule

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre bureau de renseignements agricoles.
* Activité lors de la journée champêtre de la Société d'agriculture. ■

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
Secrétaire de rédaction: François Linteau

QUAND LES BRETONS S'INFORMENT

Chez les Frères St-Pierre à Manseau

par Rosaline Ledoux

Manseau, petite municipalité de l'est du comté de Nicolet, a connu son heure de gloire avec son festival rock, imitation de celui de Woodstock, dans les années 70. On en a parlé ensuite avec sa coopérative de tomates. Maintenant, elle a repris sa place dans la tranquille paix de son sol peu favorable à l'agriculture et qui garde sa nostalgie de l'époque où sous le nom de Moose Park elle était un fief forestier.

Pourtant, Réjean St-Pierre qui s'était porté acquéreur de la ferme de son père en 1977 n'a pas craint de s'associer en 1980 avec son frère Guy pour exploiter 135 hectares de terre, dont 30 boisés. Bovilait, à Manseau, c'est 35 vaches en production et une quarantaine de sujets de remplacement. Même si Réjean admet en badinant : « Nous sommes une société sans but lucratif... » La ferme est raisonnablement productive, grâce à une régie bien menée. C'est une région dite de « sable froid » où la nappe phréatique est haute.

Réjean St-Pierre est président de la Fédération de l'UPA de Nicolet depuis l'an dernier. Avec une facilité d'expression et une bonhomie peu habituelles même chez ses confrères agronomes, Réjean expliquait, lors de notre visite chez lui, à un groupe de Français en stage au Québec, les particularités de leur ferme d'associés. Association peu banale puisque le second frère, Guy, est diplômé en technologie agricole.

Une belle initiative

Les jeunes futurs exploitants français avaient mis en commun l'argent gagné lors de leur stage sur des fermes en Bretagne pour défrayer le coût de leur voyage au Québec. Yves Arnaud, le responsable du groupes signalait : « Nous sommes surpris à beaucoup d'égards par la chaleur de l'accueil des Québécois. L'immensité des paysages nous déconcerte. Nous admirons aussi beaucoup la façon systématique dont on aménage les étables et les cours de ferme pour faciliter la production. » Surpris du peu de stabulation libre rencontrée dans leur visite de fermes ici, Réjean St-Pierre expliquait : « Les éleveurs pur sang traitent chaque vache de façon individuelle et la stabulation libre ne permet pas de surveiller d'aussi près l'alimentation de chacune. »

Les jeunes Bretons originaires de la région de Rennes se regroupent dans une organisation appelée ARG (Autre regard agricole). Ils se sont particulièrement intéressés, sur la ferme Bovilait, au système d'alimentation des vaches laitières. Réjean d'expliquer : « Non, je ne nourris pas toutes les vaches uniformément. Les plus grosses productrices sont privilégiées. Viennent ensuite les moyennes et les autres. »

Les St-Pierre venaient justement de négocier un autre emprunt au Crédit agricole pour rehausser un silo et pour acheter du quota. Même si les tâches ne sont pas tranchées au couteau entre les deux frères, Réjean a surtout l'oeil aux pâturages et à la culture et c'est Guy qui voit davantage à la régie du troupeau. La moyenne de production est de 8 500 kilos par vache. Les cultures se répartissent en 10 hectares de maïs ensilage, 20 en orge, 8 en pâturages et le reste en foin.

La vie familiale

Les stagiaires garçons et filles étaient visiblement intéressés de pénétrer dans la maison ancestrale que l'on a aménagée à l'intérieur de façon fonctionnelle tout en respectant la beauté du bois brillant. La famille St-Pierre est originaire du Bas-St-Laurent, de Trois-Pistoles. Les grands-parents sont venus défricher à Manseau en 1911. Cette époque de colonisation s'est étirée jusque vers les années 1940, dans une agriculture de subsistance.



Louise Morin, épouse de Réjean St-Pierre, s'implique dans la région en tant que présidente de la caisse populaire et animatrice au projet Passe-Partout.

Réjean est revenu sur le bien paternel après son cours d'agronomie « parce que j'aimais ça plus que tout... » Marié depuis une douzaine d'années à Louise Morin, une fille de Val-d'Or qu'il a rencontrée à l'université où elle étudiait la sociologie. Trois enfants complètent la famille. L'aîné était précisément en voyage-échange en Martinique au moment du passage des stagiaires français.

Guy qui est encore célibataire est entré dans la compagnie en investissant 20 % du capital. Mais il partage bénéfices et coûts 50-50 avec son frère.

Une discussion s'élève avec les Bretons qui veulent savoir si Guy partage ainsi 20 % des dettes antérieures ou bien 50 %. Les deux frères, un instant interloqués, ont dû aller chercher le contrat notarié pour savoir exactement ce qu'il en était.

Les St-Pierre disposent d'un employé permanent pour la période d'été, un étudiant fourni par le programme fédéral d'emploi. Les stagiaires sont étonnés d'apprendre qu'ici au Québec, on n'exige pas la formation scolaire agricole avant d'accorder des prêts. « Il y a une prime de 3 % de rabais accordée à ceux qui sont diplômés en agriculture. C'est mieux que rien, de dire Réjean, mais ce ne peut être un incitatif suffisant. »



La discussion est ouverte entre les stagiaires français et les frères St-Pierre, on voit Guy, à gauche, et Réjean, à droite. *Photo La Terre*

Louise Morin-St-Pierre travaille à l'extérieur à temps partiel depuis quelques mois. « Je m'occupe particulièrement du projet Passe-Partout. Nous fournissons aux petits de 4 ans les moyens de se familiariser avec ce qu'est l'école. En tant qu'animatrice, je reçois les enfants de la régionale Les Becquets pour une journée par mois de sensibilisation. Il faut tenir compte que certains coins de notre région sont plutôt défavorisés. Certains enfants n'ont jamais eu en main des petits ciseaux pour bricoler... » Les Bretonnes signalent qu'en France, les petits de 2 ans sont intégrés dans des projets de maternelle.

Louise Morin est aussi présidente de sa caisse populaire. « Cela occupe bien mon temps avec la maisonnée. Je n'ai ainsi pas le temps de m'ennuyer pendant que Réjean, en tant que président de l'UPA de Nicolet, s'absente parfois trois jours par semaine. »

Ce dernier avoue trouver sa tâche de président intéressante : « Je m'implique au niveau du secteur depuis 8 ans, j'ai été directeur à la Fédération pendant 5 ans, avant d'assumer la présidence. L'UPA régionale compte 35 employés. Nous sommes près des gens et nous avons l'impression d'être utiles. Au niveau de la Confédération c'est évidemment une très grosse machine et il n'est pas toujours facile d'établir des consensus entre les différentes régions et les intérêts parfois divergents. Mais cette lourdeur administrative est le lot à payer pour obtenir un syndicat centralisé et fort. »

EN ONTARIO

Programme élargi

Le ministre ontarien de l'Agriculture a récemment annoncé que le Programme tripartite de stabilisation du revenu des producteurs de viande rouge a été élargi pour que les producteurs de bovins d'engraissement puissent y adhérer.

Ce nouveau régime offre aux producteurs de boeuf de l'Ontario deux nouvelles options. La première porte sur le bovin d'engraissement et l'autre vise à la fois les bovins d'abattage et les bovins d'engraissement.

Avant cette annonce du ministre Jack Riddell, un total de 2 580 producteurs, produisant près de 75 % du boeuf d'abattage de l'Ontario, s'étaient inscrits au programme tripartite. Quelque 1 628 autres ont adhéré au plan pour les veaux d'embouche.

Ces producteurs ont droit à un paiement de stabilisation — par bête — lorsque les prix du marché descendent sous le prix de soutien. C'est dans le cadre de ce programme que 1,3 million de dollars ont été versés à 1 459 producteurs ontariens de bovins d'abattage pour le trimestre allant d'avril à juin 1986, soit un paiement moyen de 890 $.

L'AGRO FORMATION

c'est au Cégep de Matane

1 diplôme d'études collégiales en gestion et exploitation d'entreprises agricoles ou

3 attestations d'études collégiales : -introduction aux affaires agricoles
-gestion des affaires en entreprises agricoles
-pratique des affaires en agriculture



Date limite d'inscription : 1er septembre

Une formation adaptée au calendrier de l'agriculture de la fin octobre à la fin avril

Pour informations supplémentaires
Service des communications
Cégep de Matane
616, Saint-Rédempteur
Matane, G4W 3P7
Tél.: (418) 562-1240
poste 2186

La clef des champs

par Huguette Young

Exportation mondiale de blé: le Canada se maintient en deuxième position

La production mondiale de blé et d'oléagineux atteindra 1 386 millions de tonnes en 1986-87.

C'est le constat que dresse le Conseil mondial du blé, un organisme dont le siège social est à Londres, dans son dernier rapport publié le 8 juillet.

En 1987, il y aura un léger recul. La production mondiale de blé s'établira à 518 millions de tonnes métriques, 6 millions de tonnes de moins que prévu initialement et 18 millions de moins que le record de 536 millions de tonnes établi l'an dernier.

Au Canada, la production de blé fléchira sensiblement, prédit le CMB, pour s'établir à 27 millions de tonnes, contre une production record de 31,9 millions de tonnes l'an dernier.

Au moment même où le Canada mène une chaude lutte sur la scène internationale pour mettre un frein aux guerres de subventions agricoles, le Conseil mondial du blé revient à la charge en accusant certains exportateurs de présenter de nouveaux programmes de stimulation à l'exportation afin d'augmenter leur part du marché des céréales.

La concurrence féroce se poursuit

«Le recours aux programmes de subvention est monnaie courante,» lit-on dans le dernier rapport de cet organisme, «et il est devenu évident que certains pays cherchent à dissimuler par diverses méthodes les prix négociés sur les marchés internationaux.»

La raison en est fort simple, poursuit le rapport. «Ces actions s'expliquent par le déséquilibre de l'offre sur la demande».

En dépit d'efforts sérieux entrepris par certains pays pour réduire la production interne, les 5 grands exportateurs qui comptent pour 90 % du commerce du blé et de la farine de blé, ont produit 53 millions de tonnes de blé de plus en 1986-87 qu'en 80-81.

Le Conseil mondial du blé indique que la notion de «marché traditionnel» est chose du passé. Aujourd'hui, ce sont les pays importateurs qui mènent le bal, notamment les pays en voie de développement. «Cette situation n'est pas à la veille de changer», souligne le CMB, à moins d'un déclin important du volume des stocks céréaliers.»

«Les importateurs auront tendance à l'avenir à analyser individuellement chaque contrat, en quête du meilleur prix et des conditions de crédit les plus avantageuses.

Attention aux programmes de subvention

Le CMB met en garde les exportateurs de créer de nouveaux programmes de stimulation à l'exportation. «De telles mesures ont donné lieu à une chute généralisée des prix du marché.»

La superficie cultivée a diminué dans certains pays, notamment aux États-Unis, où elle a chuté de 25 % depuis 1981-82, en raison de programmes de réduction des terres cultivées. Malgré cela, les États-Unis conservent leur première place comme exportateur en raison d'un rendement supérieur.

Par contre, au Canada, la superficie cultivée, les rendements et la production ont franchi de nouveaux sommets en 1986.

Le Canada est bon deuxième

Au niveau de la part des marchés, les États-Unis demeurent le premier exportateur avec 30,4 % du marché mondial en 1986-87. Vient le Canada, en deuxième position avec 23,9 % du marché international, suivi de la Communauté économique européenne avec 17,2 %, de l'Australie avec 14,8 % et de l'Argentine avec 4,4 %.

Ce qui surprend toutefois, c'est que la part du marché mondial des États-Unis a décliné fortement de 44,8 %, il y a 6 ans, à 30,4 % en 1986-87.

À l'inverse, c'est au Canada que la hausse de la part de marché est la plus marquée, passant de 18,1 % en 1980-81 à 23,9 % en 1986-87.

Au dire des autorités canadiennes, ce gain s'explique par une campagne agressive menée par la Commission canadienne du blé afin de consolider ses marchés «traditionnels» et de s'accaparer de nouveaux marchés.

Vaste campagne contre la taxe sur les aliments

Les députés libéraux du Québec lançaient dernièrement au marché Jean-Talon de Montréal une vaste campagne contre la taxe sur les aliments que le gouvernement conservateur envisage d'instaurer comme il l'annonçait dans son livre blanc sur la fiscalité déposé à la mi-juin.

Même s'il s'agit encore d'une hypothèse, les députés libéraux veulent combattre cette menace avant que le mécanisme d'instauration d'une telle taxe ne soit enclenché. Ils parcourront donc au cours de l'été toutes les régions du Québec pour dénoncer cette intention du gouvernement. Leur objectif est d'obtenir 100 000 signatures à travers le Canada pour faire reculer les conservateurs sur l'éventuelle taxe sur les aliments. C'est la députée Sheila Copps qui dirigera la campagne dans le reste du pays.

La rencontre d'il y a quelques semaines regroupait cinq députés de Montréal, soit Marcel Prudhomme, président du caucus québécois, Jean-Claude Malépart, André Ouellet, Carlo Rossi et Alphonso Gagliano. On offrait alors aux clients du marché Jean-Talon un autocollant où on pouvait lire: «Taxe sur l'alimentation: pas question.»

Le député Malépart, bien connu pour ses prises de position sur la désindexation des pensions de vieillesse et sur l'assurance-chômage pour les personnes âgées, estime que cette bataille de la taxe sur les aliments peut être longue et qu'il faut commencer tout de suite.

V.L.

La 4425 John Deere 4 rangs: performance extraordinaire à prix ordinaire

C'est vrai qu'on a rien pour rien, mais il est possible d'en avoir plus pour son argent. Par exemple, c'est le cas de la moissonneuse-batteuse 4425 John Deere. Elle coûte environ le même prix que ses concurrentes, mais elle possède des caractéristiques performantes inégalées.

D'abord, il y a le moteur de 117 HP (bien plus gros), la surface de nettoyage de 5285 po^2 (bien plus grande) et la cadence de déchargement à 1,5 bu/s (bien plus vite). Vient ensuite l'inverseur (standard) de l'élément de récolte et du convoyeur d'alimentation. Et la cabine Sound-Gard® qui offre une excellente visibilité et amortit les bruits. De plus, les commandes et les jauges permettent de soutenir un bon rythme de travail.

Passez donc chez le concessionnaire John Deere voir la moissonneuse-batteuse 4425. John Deere Limitée, 295, rue Hunter, Grimsby (Ontario) L3M 4H5.



UN CHOIX DE TOUTE CONFIANCE

JOHN DEERE 1837-1987 150



Des oui et des non de la Régie des marchés

par Louise St-Pierre

La Régie des marchés agricoles a rejeté la demande de la Fédération des producteurs de lait du Québec qui souhaitait une augmentation des prix du lait pour les classes III et IV. Aussi, leur prix respectif demeure à 40,90 $ et 40,70 $ l'hectolitre.

En fait, c'est une décision arbitrale que la Régie a rendue dans ce dossier. La dernière rencontre des parties intéressées par cette demande a eu lieu au début juin, et ce n'est que le 6 juillet que la Régie avait en main tous les documents nécessaires pour rendre sa décision.

La Fédération voulait une augmentation de 1,60 $ et 0,80 $ l'hectolitre pour le lait de classes III et IV, en demandant que ces nouveaux prix fassent partie de la convention qui la lie avec le Conseil de l'industrie laitière et la Coopérative fédérée. Ces deux organismes se sont opposés à sa demande. Ils considéraient que les augmentations consenties en août 1986 étaient suffisantes.

Pour appuyer sa demande, la Fédération avait allégué qu'elle se devait de rechercher le meilleur prix possible pour l'ensemble des producteurs de lait tout en respectant les limites imposées par le marché.

De l'avis de la Régie, il ne servirait à rien d'engager des efforts pour mieux orienter l'utilisation du lait si son prix est établi à un niveau qui empêcherait les transformateurs d'ouvrir de nouveaux marchés. Voilà pourquoi, elle a rejeté la demande concernant le prix du lait de la classe IV. « L'augmentation de 0,80 $ au début de la présente année laitière nous apparaît équitable, » peut-on lire dans le texte de cette décision rendue le 10 juillet.

Le même argument est servi par la Régie pour expliquer sa décision de ne pas répondre favorablement à la demande de la Fédération en regard du prix de la classe III. On fait cependant remarquer que le lait utilisé dans cette classe ne représente que 5 % de l'utilisation globale du lait et ce, pour la fabrication de produits plus périssables.

* * *

L'abattoir Bouvillons Canada Ltée de St-Georges de Beauce doit depuis la fin du mois de juin peser les carcasses de boeuf avant qu'elles ne soient placées dans un entrepôt frigorifique.

Dans une décision rendue le 29 juin, la Régie des marchés agricoles donne raison à la Fédération des producteurs de bovins du Québec qui demandait que cet abattoir se plie à la convention négociée avec la plupart des abattoirs visés par le plan conjoint des producteurs de bovins. Cette convention précise les modalités de la pesée des carcasses chaudes de bovins pour établir le prix à payer aux producteurs.

Selon la Régie, il est essentiel que tous les producteurs reçoivent, pour leurs produits mis en marché, un prix calculé sur les mêmes bases. Et compte tenu que la plupart des abattoirs s'étaient déjà conformés à ce type de pesée, la Régie a décidé d'imposer à l'abattoir de St-Georges la convention intervenue à la fin de 1985 entre les principaux abattoirs et la Fédération, et signée au début janvier 1986 avec une vingtaine d'autres abattoirs.

* * *

Une productrice de chèvres de St-Donat a récemment vu révoquer son permis d'exploitation. La Régie des marchés agricoles a retiré ce permis à Mme Martine Deschênes qui a cessé toute production depuis janvier 1986.

Le permis en question lui permettait d'exploiter une usine pour y fabriquer du fromage de lait de chèvre. Mme Deschênes avait obtenu ce permis en 1977.

* * *

Toutes les entreprises privées, représentées par le Conseil de l'industrie laitière du Québec, devront verser à la Fédération des producteurs de lait la prime de 25¢ l'hectolitre prévue dans la convention et ce, pour la période du 1er août 1986 au 31 mars 1987.

Ces primes étaient réclamées par la Fédération en vertu de l'article 8.09 de la convention. Il prévoit que le prix du lait des classes IV et V est majoré d'une prime de 25¢ l'hectolitre pour la première année de la convention. Pour sa deuxième année, il est écrit que le maintien de la prime et son paiement sont sujets à un accord ou à défaut à une décision arbitrale. Décision que rendait la Régie des marchés agricole, le 10 juillet.

En s'opposant à cette prime, le Conseil la jugeait discriminatoire puisqu'elle ne s'appliquait qu'aux entreprises privées. Il jugeait également que les prix pour la matière première doivent être uniformes pour assurer une saine concurrence entre les transformateurs.

La Fédération avait justifié sa demande en rappelant que les conventions signées en 1984-85 ont principalement eu pour effet d'assurer l'approvisionnement en lait des transformateurs du Québec pour la fabrication de leurs produits frais. Ce qui aurait eu des impacts économiques sérieux et importants pour les industries privées. Ces entreprises n'ont plus à se préoccuper de leur approvisionnement en lait et réalisent des économies importantes, a-t-on soutenu.

La Régie a jugé raisonnable la demande de la Fédération. « En effet, nul doute que les services assumés par la Fédération justifient la prime de 25¢ l'hectolitre. »

Un nouveau programme d'aide en Ontario

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario annonçait récemment la création d'un nouveau programme d'aide de 50 millions de dollars pour les producteurs agricoles de l'Ontario. Chaque entreprise pourra bénéficier d'une subvention maximale de 2 500 $ pour des dépenses effectuées entre le 1er juin 1987 et le 31 mai 1988. Elle couvrira des dépenses pour améliorer la sécurité sur les fermes, pour augmenter les capacités d'entreposage des grains à la ferme et l'achat de pièces de rechange et d'équipement pour l'atelier. Elle inclura aussi une subvention de 300 $ pour participer au projet d'analyse de gestion agricole du ministère.

Selon le ministre Riddell, ce programme stimulera l'économie rurale et aidera les agriculteurs à apporter à leurs exploitations les améliorations qu'ils avaient remises à plus tard à cause de contraintes financières. Ce programme, annoncé dans le discours du budget de mai, portera les dépenses dans le secteur agricole à 563 millions de dollars, soit une augmentation de 72 % par rapport à l'année 1984-1985.

RESAM

Une progression rapide

Sur les 46 groupements forestiers qui existent au Québec, les trois quarts font maintenant partie du Regroupement des sociétés d'aménagement du Québec (RESAM). Il n'y en avait que sept en février 86,14 en septembre de la même année et 30 actuellement. Fondé en 1981, le regroupement vise à offrir des services en commun aux groupements qui en sont membres.

Lors de leur assemblée annuelle tenue il y a quelques semaines à Victoriaville, les dirigeants de RESAM se sont donné un nouveau plan de développement triennal axé sur l'information, les échanges, la représentation et les relations publiques. Depuis septembre dernier, un permanent, Gérald Beaulieu, agit comme directeur général de RESAM. Les bureaux de l'organisme sont situés à Québec.

Selon Fernand Côté du MER, conférencier invité à l'assemblée, les groupements forestiers devraient connaître des développements importants dans l'avenir puisque la forêt privée occupera de plus en plus de place dans l'approvisionnement des usines.

Avec l'avènement de la nouvelle loi sur les forêts, les groupements sont donc assurés de jouer un rôle essentiel dans l'aménagement des boisés, concluait le conférencier.

Nouveaux dirigeants de RESAM

Les délégués à l'assemblée annuelle ont choisi pour les représenter au conseil d'administration, dix personnes venant de l'ensemble des régions. L'exécutif de RESAM pour 1987-1988 sera formé de Magella Lavoie de la Société sylvicole du Saguenay, comme président de la Société d'exploitation de la Vallée, comme vice-président de Gérard Bélanger, du Groupement forestier Dorchester, comme secrétaire-trésorier, d'Eugène Gagné de la Société d'aménagement des Sommets (Estrie) et de Gaston Pépin de la Société sylvicole d'Arthabasca-Drummond comme membres de l'exécutif.

L'assemblée a voté une motion de prompt rétablissement à Gérard Paris, l'ex-président de RESAM.

LOI 69 — LOI 69 — LOI 69 — LOI 69 — LOI 69 — LOI 69

Permis OBLIGATOIRE pour l'obtention d'un permis de préparation d'un aliment médicamenteux

DATE LIMITE: le 1er septembre 1987

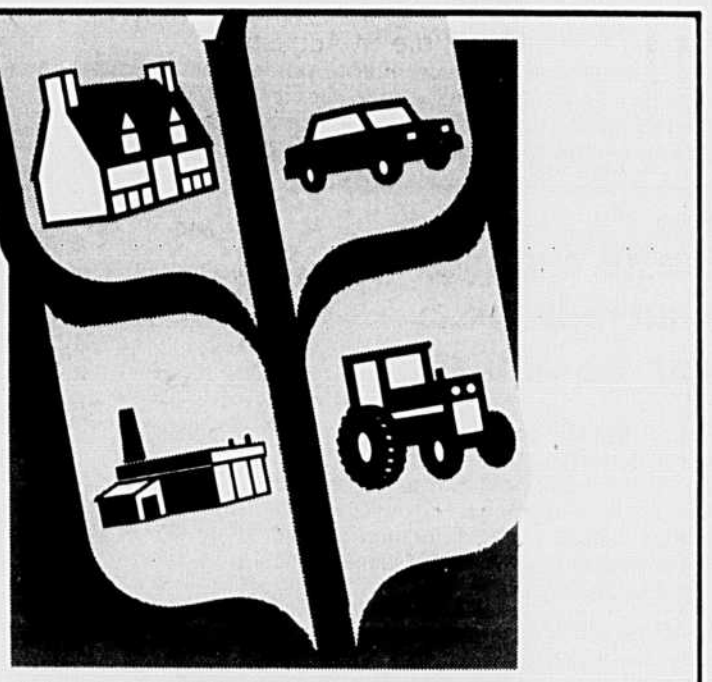
Vérification de l'homogénéité (art. 8)
(Coefficient de variation)

prélèvements, analyses et rapports

Pour un service professionnel, contacter:

PHARMAGRO CONSULTANTS INC.
3333 Cavendish, Suite 360
Montréal (Québec) H4B 2M5
(514) 486-2960

LOI 69 — LOI 69 — LOI 69 — LOI 69 — LOI 69 —



BIEN S'ASSURER
C'est du gros bon sens!

PROMUTUEL

À ce logo vous reconnaitrez une entreprise digne de confiance: une des Sociétés mutuelles d'assurance générale membres du Groupe Promutuel, l'un des principaux assureurs au Québec. Assurance résidentielle, automobile, agricole et commerciale adaptée à vos besoins; service professionnel et personnalisé; fonds de garantie de plus de 4 $ millions; apport économique et social dans votre région, voilà les caractéristiques qui font de votre décision de vous assurer auprès d'une Société mutuelle un excellent choix!

UN VOISIN RASSURANT

MOISSONNEUSE-BATTEUSE #4425



- RAPIDITÉ
- PRODUCTIVITÉ
- CONFORT
- EFFICACITÉ
- PERFORMANCE
- FIABILITÉ

Les concessionnaires John Deere des gars qui ont du flair

ANDRÉ GIROUARD & FILS INC.
650, boul. Industries Est
Victoriaville (Québec) G6P 6R9
Tél. (819) 758-0643

CENTRE AGRICOLE J.L.D. INC.
15453, rue St-Augustin
St-Augustin (Québec) J0N 1J0
Tél. (514) 430-1342

ÉQUIPEMENTS AGANIER LTÉE
1325, boul. St-Jean-Baptiste
Ste-Martine (Québec) J0S 1V0
Tél. (514) 427-2118

LES ÉQUIPEMENTS BRUNEAU INC.
180, rue des Industries
Lavaltrie (Québec) J0K 1H0
Tél. (514) 586-3086

ÉQUIPEMENT FRANCOEUR INC.
311, côte St-Louis
Proulxville (Québec) G0X 2B0
Tél. (418) 365-7113

LES ÉQUIPEMENTS LAGUË LTÉE
1330, rue Principale
Farnham (Québec) J2N 1N3
Tél. (514) 293-5345

LES ÉQUIPEMENTS LAGUË LTÉE
520, 3e rang
Ste-Rosalie (Québec) J0H 1X0
Tél. (514) 799-5533

GARAGE ROCH FORTIN INC.
Napierville (Québec) J0J 1L0
Tél. (514) 245-3624

LAGUË ET FORTIER
Rte 133, Pike-River (Québec) J0J 1P0
Tél. (514) 248-7597

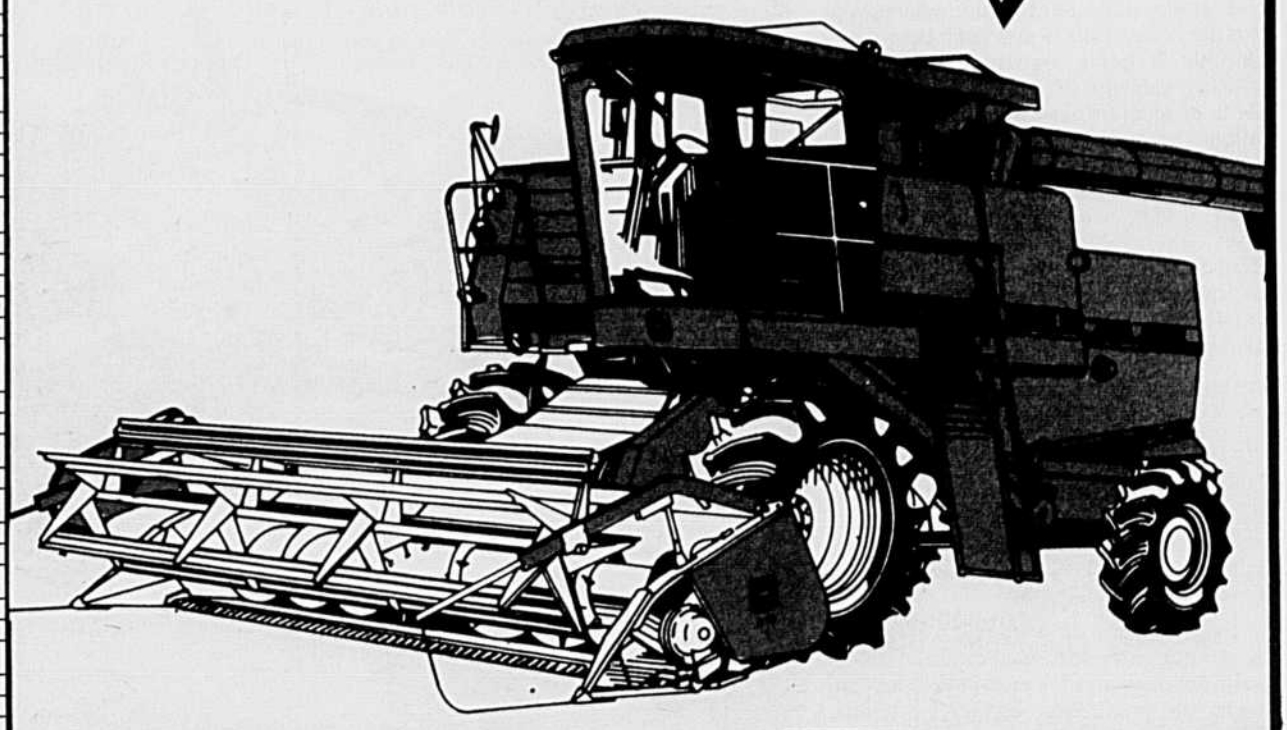
ST-ONGE & PILON INC.
1700, chemin Ste-Catherine
St-Polycarpe (Québec) J0P 1X0
Tél. (514) 269-2353

JOHN DEERE

AMÉLIOREZ VOTRE PRODUCTIVITÉ

CARACTÉRISTIQUES

MODÈLE	6620
BATTEUR ET CONTRE-BATTEUR:	
Type de batteur	À battes striées
Diamètre du batteur	56 cm (22 po)
Largeur du batteur	112 cm (44 po)
Transmission de batteur (Posi-Torq)	Deux gammes
Gamme de vitesses du batteur	350-1240 tr/mn
Superficie du contre-batteur	0,574 m² (890 po²)
Superficie de grille de transition	0,273 m² (423 po²)
Éperreur à tambour	Oui
SECOUEURS:	
Nombre	4
Longueur	3,81 m (150 po)
Ressauts	6
Course de la manivelle	15,24 cm (6 po)
Superficie des secoueurs	4,25 m² (6593 po²)
NETTOYAGE:	
Largeur de la grille supérieure	1,07 m (42 po)
Longueur de la grille supérieure	169 cm (66,7 po)
Largeur de la grille inférieure	1,06 m (41,9 po)
Longueur de la grille inférieure	132 cm (52,1 po)
Superficie totale de nettoyage	3,15 m² (4887 po²)
Vitesse du ventilateur	272-965 tr/mn
MOTEUR:	
Type	Diesel (turbocompresseur en option)
Cylindres	6
Cylindrée	7,6 L (466 po³)
Puissance	125 HP (94 kW) standard 145 HP (108 kW) option
Régime nominal	2200 tr/mn
TRANSMISSION:	
Hydrostatique	Standard avec moteur 145 HP
Transmission de courroie (Posi-Torq)	Standard avec moteur 125 HP
Vitesse de transmission	4
CONTENANCES:	
Réservoir de carburant	310 L (68 gal)
Trémie à grain	5,8 m (166 bu)
Vitesse de déchargement de la trémie à grain	0,07 m³/s (1,9 bu/s)
DIVERS:	
Hauteur	3,96 m (13 pi)
Largeur de transport (sans élément de récolte)	3,76 m (12 pi 4 po)
Longueur (sans élément de récolte)	7,95 m (26 pi 1 po)
Poids (machine de base)	8015 kg (17 669 lb)



LA 6620 TITAN II PEUT VOUS AIDER À TERMINER LE BATTAGE PLUS TÔT

JOHN DEERE

1837-1987 150 JOHN DEERE



La vie politique à Québec

par Diane Hayfield

Le MAPAQ mettra l'accent sur l'élevage des chevaux de course

La volonté politique de développer les chevaux de course au Québec est bel et bien existante au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Le ministre Michel Pagé a officiellement reconnu l'élevage du cheval de course dans son projet de loi sur la refonte du crédit agricole qui a été déposé à la fin de la session parlementaire à l'Assemblée nationale.

Le sous-ministre adjoint à la qualité des aliments et à la santé animale Louis Bernard, qui est un fervent des courses de trot et amble, a la conviction que le Québec a tous les atouts en mains pour développer adéquatement l'élevage de cette catégorie de chevaux.

Selon M. Bernard, plusieurs mesures ont déjà été mises en place par le ministère de l'Agriculture pour le développement de cette industrie. On n'a qu'à penser, dit-il, au programme de la santé animale ou à celui sur la construction des fermes. À titre d'exemple, le ministère paie jusqu'à 30 % des infrastructures lorsqu'un éleveur augmente sa capacité d'élevage de 5 à 15 chevaux de course. De plus, le MAPAQ est en mesure de fournir un encadrement technique aux éleveurs que ce soit par les services d'agronomes, de vétérinaires ou de techniciens.

En 1984, le Québec comptait 8 486 chevaux de course de race Standarbred. De ce nombre, 3 486 bêtes se retrouvaient sur des fermes d'élevage alors que les 5 000 autres se retrouvaient sur des propriétés d'éleveurs et non-éleveurs. La répartition des chevaux d'élevage s'effectuait comme suit: 186 étalons, 1 500 juments et 1 800 poulains de moins de 20 mois. En compétition, 1 500 appartiennent à des éleveurs et 3 500 à des non-éleveurs.

Les éleveurs de chevaux de course qui sont dans bien des cas des producteurs agricoles possèdent des fonds de terre, des bâtiments et de la machinerie totalisant 50 958 800 $ pour un actif total de 100 543 950 $. En moyenne, un éleveur possède 3,8 chevaux.

Selon le sous-ministre Louis Bernard, 38 % des chevaux qui courent sur les pistes québécoises ont été élevés au Québec. En 1984, environ 650 poulains et pouliches âgés de deux ans ont été entraînés et dompté au Québec dont 75 % provenaient de l'élevage québécois et 25 % des élevages américain et ontarien. Évidemment, le gouvernement québécois a pour objectif d'augmenter ce pourcentage. On veut développer le cheptel de chevaux de course de façon à alimenter le plus possible les hippodromes québécois et canadiens.

M. Bernard croit beaucoup à l'avenir des chevaux de course de race Standardbred. Selon lui, c'est un créneau de l'agriculture qui est déjà en place mais qui n'a pas été suffisamment identifié. Le projet de loi sur le financement agricole qui reconnaît officiellement l'élevage des chevaux de course est la démonstration politique qui était nécessaire pour assurer l'avenir de cette industrie, de mentionner M. Bernard.

L'industrie des courses au Québec fournit de l'emploi à 10 000 personnes. Certaines régions ont un passé plus glorieux, c'est notamment le cas de la Beauce qui a développé ce type d'élevage depuis de nombreuses années. Selon les statistiques du MAPAQ, le Québec compait 200 fermes d'élevage de chevaux Standardbred en 1984.

Si les subventions agricoles diminuaient...

Il en résulterait une baisse des productions excédentaires comme les produits laitiers, la viande bovine et ovine, la laine et le sucre. C'est la conclusion d'une étude réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) qui regroupe les principaux pays industrialisés du monde occidental.

Ces baisses de production entraîneraient au niveau mondial des hausses de 4,5 % du prix du lait, de 1,5 % pour la viande bovine et de 2 % pour la viande ovine. Dans le secteur des céréales, la tendance à la hausse serait compromise par la baisse de la demande pour l'alimentation animale.

L'étude, qui a duré quatre ans, portait sur les années 1979 à 1981. Pour cette période, le Japon donnait en subventions à ces agriculteurs près de 80 % de la valeur de la production, la Communauté économique européenne (CEE) et l'Autriche 45 %, le Canada 25 %, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande 18 %. Entre 1979 et 1985, l'aide a augmenté de 70 % aux États-Unis, de 40 % en Australie, de 25 % dans la CEE et de 15 % au Canada. Les dépenses agricoles se sont stabilisées pour le gouvernement autrichien et ont diminué au Japon et en Nouvelle-Zélande.

Dans le monde industrialisé, le lait reçoit 40 % du total des aides avec seulement 20 % de la valeur totale de la production. La viande bovine occupe la seconde place avec 19 % des aides et 28 % de la valeur de la production. Par catégorie de mesures, c'est le soutien des prix qui remporte la palme avec 70 % des aides directes au revenu des agriculteurs.

La conclusion de cette étude est que le seul moyen efficace est de réduire les subventions dans tous les pays et tous les secteurs de production en même temps. L'imposition de quotas de production, toujours selon cette étude, entraînerait de fortes hausses des prix. En plus, elle imposerait une très grande rigidité dans les structures de production et isolerait le secteur agricole des signaux du marché.

A.B.

La tribune des présidents

PINTENDRE: De la chicane de voisins

par Rolland Allard
Fédération UPA Québec-Est

(Québec, le 20 juillet 1987) — Il s'en est dit et s'en est écrit des choses depuis que la MRC de Desjardins a essayé, pour la première fois, d'interdire certains usages agricoles autour de son périmètre urbain.

Si je voulais avancer un montant pour dire combien d'argent a été investi par les résidents et la municipalité de Pintendre, l'Union des municipalités, l'Union des MRC, le ministère des Affaires municipales, les producteurs agricoles de Pintendre, l'UPA, le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Environnement, j'oserais dire quelques millions de dollars.

Cette histoire a franchi le débat local pour prendre une ampleur incroyable, étant discutée et citée lors de réunions de comité et de commission ministériels.

Quel est-il le problème à Pintendre?

C'est en jasant avec un agriculteur qui me demandait à quoi ça ressemblait le problème de Pintendre, que je me suis aperçu que le problème était bien loin de ses origines. En fait, le problème c'est une chicane de voisins, résidents de la zone agricole. Vous savez comment c'est une chicane de voisins. Un jour tout va bien, on est comme les deux doigts de la main, et le lendemain, paf... ça ne marche plus. Tout ce que vous faites ne lui plaît pas et vice versa.

Il faut absolument aller visiter la ferme NUTRIVO sur la 3e Avenue à Pintendre pour bien comprendre qu'est-ce qui se passe dans le dossier.

Résumé au plus simple, on peut dire qu'il y a conflit entre un producteur de veaux de lait, dont l'établissement se trouve à environ 1 000 pieds de la zone blanche, et son voisin, conseiller municipal, qui réside à environ 600 pieds de la zone blanche. Tous les deux ont leur construction aussi loin qu'à 400 pieds du chemin public.

Le producteur agricole avec qui je discutais n'en revenait pas lorsque je lui ai mentionné ces distances de la zone blanche, avant même que je n'ajoute que la zone blanche en question n'était pas vraiment le début de la concentration urbaine de la municipalité de Pintendre. Il croyait que le producteur avait réussi à obtenir des permis de l'environnement pour s'installer un établissement de veaux de lait dans le plein milieu de la zone urbanisée.

Il avait toujours lu que c'était une bataille entre résidents urbains (de la zone blanche) et producteurs agricoles, et que les élus municipaux cherchaient à garantir une qualité de vie aux résidents urbains.

Mais non, c'est un problème de résidents de la zone agricole, d'autant plus que c'est conjointement avec le propriétaire d'un commerce qui demeure encore plus loin en zone agricole, environ 1 500 pieds de la zone blanche dans les vents dominants chauds d'été, que la municipalité a entrepris des procédures judiciaires contre le producteur de veaux de lait en question, afin qu'il cesse toute production dans son établissement.

Comment pourrait-on laisser l'agriculture aux mains de gens qui, au nom d'une qualité de vie urbaine, réglementeraient un petit peu plus grand d'un côté du périmètre urbain puisqu'ils y ont intérêt?

Vous auriez raison en disant qu'il ne faut pas prêter de mauvaises intentions à tous les élus municipaux du Québec, mais que voulez-vous, quand on planifie des investissements sur une échelle de 30 ans, il ne faut pas laisser grand-chose au hasard.

Modification de la loi 125

M. Bourbeau, ministre des Affaires municipales, a demandé à la MRC de Desjardins de modifier son règlement de contrôle intérimaire et de s'en tenir aux distances contenues dans les directives du ministère de l'Environnement pour la qualité de l'air, pour l'établissement de sa «zone tampon».

De plus, il a pris tout le monde par surprise et a modifié, lors de la troisième lecture du projet de Loi 43, l'alinéa 4 de l'article 113 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (loi 125), pour permettre à la MRC de procéder à la transformation des directives de l'environnement en règlements municipaux.

Ma première constatation à la lecture de cette modification me permet de croire qu'une municipalité peut maintenant définir des «zones tampons» interdisant des usages agricoles autour des constructions de chacun des conseillers municipaux d'une même zone.

À quand la décision du COMPADR?

Nous attendons toujours avec impatience la décision du Comité permanent à l'aménagement et au développement régional (COMPADR) dans les dossiers des «zones tampons» et des pouvoirs réglementaires des municipalités en zone agricole.

Dans son argumentation du 20 février 1987 au COMPADR, le ministre de l'Agriculture mentionnait que le gouvernement ne devait pas accepter les «zones tampons» parce que ça pourrait aller jusqu'à remettre en question les programmes du Ministère pour les producteurs qui sont autour des périmètres urbains.

Lorsqu'on voit le ministre des Affaires municipales modifier la loi 125 pour permettre plus de souplesse aux municipalités dans l'élaboration des «zones tampons», on ne peut faire autrement que s'inquiéter.

Inquiétudes des producteurs(trices) agricoles

Le gouvernement doit sécuriser nos investissements au plus tôt.

L'article 98 de la Loi sur la protection du territoire agricole protégeait nos investissements jusqu'au jour où le jugement mettant en cause la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois fut rendu.

Il faut revenir en arrière et redonner

Suite en page 27

Avant d'effectuer l'achat de machines semblables chez l'un de nos concurrents, demandez-nous une démonstration et comparez le poids au pied linéaire.

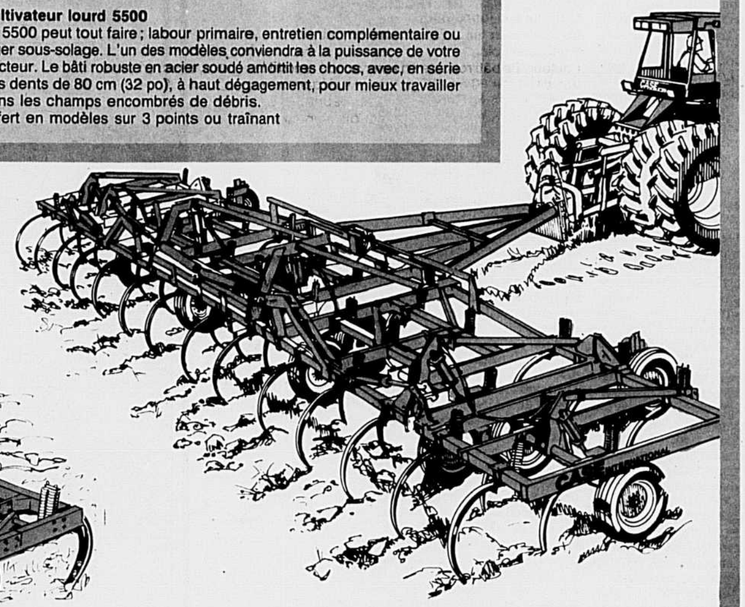
(500 livres/pied pour le **Conser-Till**)

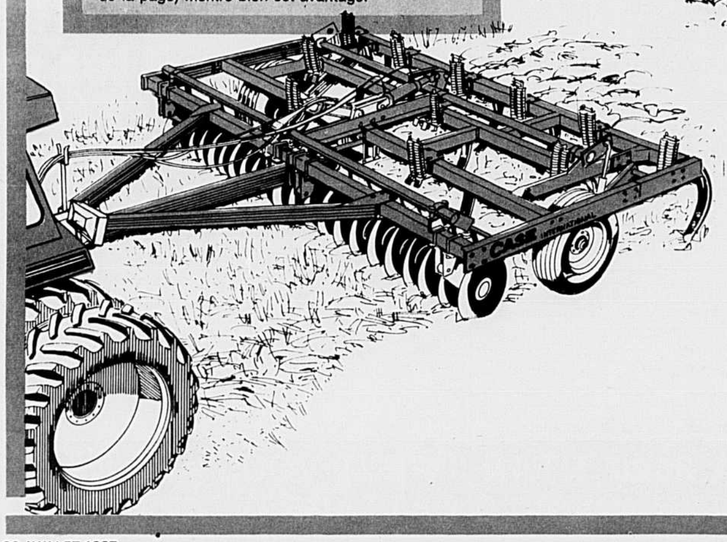
Le Conser-Till... un nom qui en dit long
Qu'on l'appelle «labour superficiel» ou «labour minimal», voilà un travail difficile, qui nécessite une machine robuste et fiable, à longueur de journée. Le cultivateur Conser-Till 6500 Case International a dépassé tous ses concurrents car il fournit le rendement exigé par les méthodes culturelles modernes.

PIVOT DE DENT SANS CHEVILLE: LONGUE DURÉE, EXCELLENT DÉGAGEMENT DES DÉBRIS

Bâti en acier plein: le 6500 laisse les concurrents sur place.
Pour tout instrument de labour superficiel, poids et résistance sont indispensables en vue d'un bon rendement et d'une longue durée. Case IH propose les deux, en utilisant de **l'acier plein** pour plusieurs des pièces du bâti, afin d'obtenir jusqu'à 745 kg/m (**500 lb/pi**) de largeur de travail. L'illustration (en haut de la page) montre bien cet avantage.

Cultivateur lourd 5500
Le 5500 peut tout faire; labour primaire, entretien complémentaire ou léger sous-solage. L'un des modèles conviendra à la puissance de votre tracteur. Le bâti robuste en acier soudé amortit les chocs, avec, en série des dents de 80 cm (32 po), à haut dégagement, pour mieux travailler dans les champs encombrés de débris.
Offert en modèles sur 3 points ou traînant





Modèle	Type	Dimensions	Profondeur de travail
Cultivateurs lourds 5500 et 5600	Porté-2 rangs Porté-3 rangs Traîné Traîné—Sections simples Traîne—Sections doubles	2,1 à 4,6 m (7 à 15 pi) 2,1 à 5,2 m (7 à 17 pi) 2,1 à 5,2 m (7 à 17 pi) (17 à 27 pi) 4,9 à 6,7 m (16 à 22 pi) 7,6 à 13,7 m (25 à 45 pi)	Jusqu'à 30,5 cm (12 po)
Cultivateurs «Conser-Till» 6500	Traîne	3,4 à 4,2 m (11 pi à 13 pi 9 po)	Jusqu'à 25,5 cm (10 po)

case IH

«LA VRAIE ÉQUIPE»

Vos concessionnaires

BERTHIERVILLE
BENOIT BELLEROSE INC.
(514) 836-3602
COATICOOK
J.M. CHAGNON INC.
(819) 849-2663
GRANBY
LES ÉQUIPEMENTS DE FERME B.M. INC.
(514) 372-7217
HÉBERTVILLE/LAC ST-JEAN
ANTONELLI VILLENEUVE & FILS
(418) 344-1741, 1854
HUNTINGDON
ÉQUIPEMENT DE FERME KELLY
(514) 264-5198
LACHUTE
J. & P. RAYMOND LTÉE
(514) 562-8856
LA DURANTAYE
JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
(418) 884-2841
LA GUADELOUPE, QC
GARAGE BROCHU INC.
(418) 459-6405
LENNOXVILLE
GEO. DELISLE INC.
(819) 569-9821
LOUISEVILLE
ÉQUIPEMENT MALBOEUF INC.
(819) 228-4592
LYSTER
GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
(819) 389-5793
MARIEVILLE
ÉQUIPEMENT BOUCHER INC.
(514) 460-4951
MONT-LAURIER
LES ENTREPRISES D. RAYMOND INC.
(819) 623-1458
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC.
(514) 245-3565, 7747
NICOLET
CENTRE AGRICOLE NICOLET/YAMASKA
(819) 293-4441
PLAISANCE
GARAGE LÉONARD MÉNARD
(819) 427-6448
POINTE-AU-PÈRE
LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ BELLAVANCE INC.
(418) 723-2747
PONT-ROUGE
LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.
(418) 873-3232
STANBRIDGE STATION
LES ÉQUIPEMENTS MESSIER & FRÈRES INC.
(514) 296-8212
STE-MARTINE
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU
(514) 427-3612
ST-CLET
H. FARAND & FILS LTÉE
(514) 456-3331
ST-DENIS SUR RICHELIEU
B & D ÉQUIPEMENTS
(514) 787-2105, 2127
ST-ÉDOUARD, LOTBINIÈRE
MACHINERIE COULOMBE
(418) 796-2323
ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM
LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.
(514) 839-2294
ST-GEORGES EST BEAUCE
ÉQUIPEMENT F. CÔTÉ INC.
(418) 228-2000, 2001, 2002
ST-GUILLAUME
CLAUDE JOYAL INC.
(819) 396-2161
ST-LAMBERT, CTÉ LÉVIS
MACHINERIES AGRICOLES G.M.R. INC.
(418) 889-9701
ST-MAURICE
R. CLÉMENT & FILS INC.
(819) 376-3877
ST-PIERRE, ÎLE D'ORLÉANS
GARAGE P. A. JALBERT INC.
(418) 828-2243
TROIS-PISTOLES
C.T.R.H. ROUSSEAU
(418) 851-3842
UPTON
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF
(514) 549-5811
VICTORIAVILLE
GARAGE MAURICE LEBLANC
(819) 752-4855, 2594
VILLE DE L'ISLET
GARAGE CONRAD LORD INC.
(418) 247-3924
et
ST-PASCAL DE KAMOURASKA
(418) 492-6038
WOTTON
GARAGE E. COMTOIS INC.
(819) 828-2662

Une toute nouvelle équipe au service de l'agriculteur d'aujourd'hui.

J I Case Canada
Une Division de Tenneco Canada Inc
3390 S. Service Rd.
Burlington, ON L7N 3J5

TENNECO

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - âge, sexe, situation, - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: « Le Courrier de Marie-Josée », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

« Ce qui me manque, c'est une bonne amie... »

C'est la première fois que j'écris. Je suis une femme de 46 ans vivant sur une ferme céréalière dans l'Ouest canadien. Nous sommes mariés depuis 25 ans. Je n'ai pas travaillé à l'extérieur du foyer après notre mariage. J'ai fait mes études au Québec y compris un an d'école normale. Toute ma famille est déménagée ici à la fin des années 40, où j'ai fait la connaissance de mon mari. Nous avons 5 enfants dont 1 de marié; les autres demeurent encore à la maison.

Je me considère comme une femme douce, bonne, généreuse, honnête, d'intelligence moyenne, un peu solitaire, qui aime le calme et la sérénité, manquant un peu de confiance en soi et accordant parfois une trop grande importance à des choses qui n'en valent pas toujours la peine. J'ai suivi dans le passé plusieurs cours qui m'ont aidée dans ce domaine.

Je n'écris pas au courrier parce que je suis malheureuse ou pour me plaindre, car nous passons de bons moments ensemble, mais plutôt pour sympathiser avec d'autres dames qui ont des problèmes semblables aux miens et pour me soulager un peu le coeur. Car nous ne pouvons pas vivre le bonheur parfait sur la terre.

Mon mari est un très bon travaillant (peut-être trop) qui ne boit pas, ne fume pas, ne court pas. Il est honnête, très intelligent, toujours de bonne humeur. Je l'ai aidé sur la ferme quelque temps, maintenant je n'y vais plus pour cause de santé. Par contre, j'aide encore en faisant des commissions, prenant des téléphones et préparant des repas à heures diverses, car nos garçons travaillent avec leur père.

Ce qui me cause des problèmes et me fait de la peine, c'est que mon mari n'a jamais le temps (ne veut pas prendre le temps) de s'occuper de sa famille au point de vue affectif, car au point de vue financier, nous ne manquons de rien. J'ai essayé à maintes reprises de lui faire réaliser ce problème, mais c'est impossible pour lui de comprendre cela. C'est la même chose pour l'entretien de la cour de la maison et ça dure depuis le début de notre mariage.

Ce qui compte pour lui, c'est le point de vue économique, à part cela, il n'y a rien d'important à ses yeux. Je dois dire que nous avons une belle maison et toutes les commodités modernes à l'intérieur. Je peux me servir de notre compte conjoint en banque, sans demander la permission à chaque fois. Mais il ne faut pas que je renouvelle ma garde-robe trop souvent car pour lui ce n'est pas rentable. Et quand d'après moi c'est nécessaire d'acheter du mobilier, ce sont des discussions interminables, car pour lui ce n'est pas économique. D'abord que lui a une bonne chaise pour lire son journal et regarder la télévision, un bon lit pour dormir et de bons repas quand il entre à la maison, c'est le principal, le reste ne compte pas.

J'ai élevé les enfants à peu près seule, malgré tout ils ont bien tourné car mon mari part tôt le matin et entre tard le soir, c'est vrai qu'il est ici pour les repas, mais il écoute les nouvelles à la télévision ou à la radio et ensuite parle des problèmes de la ferme. Il a rarement le temps et l'intérêt d'écouter ce qui se passe à la maison; mais il en trouve pour assister à des réunions.

Quand je lui parle de ce qui touche les enfants ou moi, il écoute d'une oreille distraite me répondant souvent par des choses qui concernent la ferme. Parfois il se réveille et se demande comment il se fait qu'il n'a pas su telle chose, mais il n'écoute pas quand on lui parle.

La cour de la ferme est assez bien entretenue. Il a toutes les machineries modernes pour cultiver. Pour la cour de la maison, c'est une autre histoire; il dit ne pas avoir le temps ou est trop fatigué pour aider un peu et il n'encourage pas les enfants dans ce domaine non plus car ça ne paye pas. Alors le tour de la maison est bien ordinaire; si je l'écoutais ce serait en gravier partout, pas de fleurs, ni d'arbres nulle part. Et moi qui aime tant cela. Il y en a un peu, mais pas comme j'aimerais. Heureusement un des garçons m'aide un peu dans ce domaine.

J'essaie quand même d'inculquer aux enfants certaines valeurs que je pense importantes, afin qu'ils soient plus prévenants envers leur conjoint(e) que l'aura été leur père.

Nous prenons de courtes vacances à l'occasion. Nous assistons souvent à des fêtes populaires organisées dans la paroisse et la région. Nous allons nous promener au Québec tous les 6 à 7 ans.

Je suis très impliquée bénévolement dans ma communauté. Je fait beaucoup d'artisanat, jardinage, etc.

Ce qui me manque le plus, c'est une bonne amie à qui je pourrais parler de n'importe quoi. Je rencontre souvent d'autres femmes, car je peux partir avec l'auto tant que je veux, mais ce n'est pas la même chose. Ce n'est pas possible de visiter intimement mes frères et soeurs, même si la plupart demeurent près.

Je devrais recommencer à écrire mon journal intime. Je crois que c'est une bonne façon de se défouler sans faire de tort à personne, car j'ai un grand respect pour autrui. J'écoute souvent de la belle musique, je m'étends parfois au soleil dans ma cour sans ombrage, où je lis un bon livre.

Il y a aussi un problème de langue, nous vivons dans une région assez francophone mais entourée d'anglophones. Je n'ai rien contre les anglophones, mais je ne suis pas encore parfaite bilingue et ce n'est pas la même culture.

Je me demande si un peu plus tard quand je serai moins occupée à la maison, je ne serais pas mieux de me trouver un travail à l'extérieur. Ça changerait le mal de place comme on dit.

Même si j'ai une lettre très ordinaire sans problèmes particuliers ni nouveaux, j'aimerais que vous soyez assez gentille pour publier ma lettre dans votre courrier quand même et me donniez une réponse; car c'est la première chose que mon mari et moi lisons quand arrive *La Terre de chez nous*. Je suis certaine qu'il ne changera pas à son âge, car on ne redresse pas un vieil arbre sans casser des branches, mais il s'apercevra peut-être que d'autres pensent comme moi. Car d'après lui, quand nous discutons de choses auxquelles nous avons des points de vue différents, naturellement c'est moi qui ai tort, ou tout simplement que je me fais des imaginations pour rien, ou encore que je me suis fait monter la tête par d'autres qu'il n'aime pas; mais je ne suis pas folle. Pour garder la paix, je me tais plus souvent qu'à mon tour, car les chicanes et grosses discussions me troublent profondément. Mais lui ne se rend pas compte de cela.

Je pense qu'avec le temps je me suis fait une carapace pour me protéger intérieurement de certaines de ses remarques désobligeantes et de son indifférence envers certains choses auxquelles j'attache de l'importance.

Malgré tout j'aime encore mon mari et je tiens à garder la famille unie. Je suis croyante.

En terminant, Marie-Josée, je vous félicite pour les réponses pertinentes données dans votre courrier et vous remercie de m'avoir lue.

Une rose qui continue de fleurir

R/ Ma bien chère amie, votre lettre fait plaisir à plus d'un titre. D'abord, de savoir que nous avons encore des lecteurs et des lectrices dans le lointain Ouest canadien est réconfortant. Réconfortant aussi de voir à quel point votre lettre raisonnable et sereine est marquée au point d'un sain réalisme.

Vous éprouvez un mal de vivre fréquent chez les épouses de votre âge qui voudraient trouver dans celui qu'elles ont épousé une réponse à leurs besoins les plus fondamentaux. Aussi important que boire et manger, le besoin de partager, de dire ses idées, ses sentiments. Que de gens sont infirmes spirituellement et mentalement parce qu'ils ne trouvent jamais d'écho à leurs aspirations. La richesse des femmes et leur valeur résident justement dans cette faculté de saisir l'essentiel de l'accessoire dans les relations humaines. C'est ce qui sans doute changera le paysage de l'agriculture que cette montée des femmes avec leurs idéaux, leurs besoins de partage, leur sens de ce qu'il faut pour vivre heureux. On a créé des monstres en ne voyant dans les êtres que des consommateurs ou des producteurs.

Votre mari est sûrement un homme bon et juste. Mais il a été élevé avec l'idée qu'un homme véritable c'est celui qui réussit, qui fait de l'argent et qui monte une grosse entreprise. C'est cela, un homme, mais aussi tellement d'autres choses.

Ces autres choses qui ne coûtent rien: un petit bec en passant, une caresse, une oreille qu'on prête à sa compagne, un sourire, une fleur pour rien... Et savoir écouter, vraiment écouter. Pas en attendant pour placer son mot et dominer, mais une écoute réelle, intérieure, qui suit le raisonnement de l'autre et qui embarque dans son problème.

Je suis contente que vous cherchiez une amie. Je suis certaine que des dizaines de lectrices partout au Canada vont vouloir échanger avec vous. Envoyez-moi votre adresse complète et je vous ferai parvenir les commentaires de nos lecteurs. Vous faites très bien d'écrire tous les jours ce que vous pensez et ressentez. C'est un exutoire à quantité de besoins.

Merci infiniment d'avoir écrit. Je vous salue sincèrement vous et votre mari. Un vieil arbre peut refleurir, sans que ses branches se redressent. Vous avez raison de privilégier la paix. Mais ne vous murez pas dans le silence. Continuez de chercher finement les points sensibles dans la cuirasse de votre conjoint. Vivez votre richesse intérieure. Faites-vous des petits et grands plaisirs. Semez toutes les fleurs et plantez tous les arbres que vous pouvez. C'est une façon magnifique de se prolonger dans les ans et le coeur des autres. Redonnez-nous de vos nouvelles.

Marie-Josée

Patrons *La Terre de chez nous*



4183 — Blouses à encolures différentes pour toute occasion. Tailles 12 à 22.
7138 — Tout le charme de la broderie, 12 motifs.
4185 — Robe de toilette très féminine. Tailles 10 à 20.

Adressez vos commandes à *La Terre de chez nous*, Service des patrons, 109 Crockford Blvd. Scarborough (Ontario) M1R 5B4. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3,25 $ plus 75¢ frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

TRIQUE, TRAC ET TROC!.. Voici un texte de réflexion que nous envoie un lecteur du Témiscamingue.

La « trique », c'est le régime fiscal, social et de contraintes stérilisantes que le système politico-syndical applique à toute initiative indépendante. Que vous soyez agriculteur, artisan, commerçant, vous êtes en effet suspect d'être fraudeur et malfaiteur. Surtout si vous vous occupez de produire de l'utile, du service à vos risques et responsabilités.

Le « trac », c'est la sensation nerveuse que tous les bons acteurs et hommes d'action ressentent avant d'entrer en scène ou d'entreprendre leur rôle actif avec la conscience du devoir que cela comporte. Il n'y a que les médiocres et les prétentieux qui ne soient pas sensibles au « trac » parce que, étant conscients de « leurs droits acquis » et des prébendes qu'on leur distribue sans responsabilités, ils se contentent d'un rôle d'assujettis sans talents.

Le « troc », c'est, au moment de la panique, quand nos politiciens proposent aux derniers hommes libres sous forme de subsides, d'assistance aux indépendants, en échange de leur libre esprit créateur. Des promesses fallacieuses, des embrigadements collectivistes, des crédits paralysants. Bref, tout ce qui enlève ardeur à une action constructive. Ceux qui donnent dans le panneau n'ont plus qu'à marcher « gauche-droite »... comme des « plouks », sous la houlette de sergents martyrs ou d'adjudants « scongneugneux ».

Voilà, en bref, une petite image de notre régime de « carottiers » actuels.

Il vous reste un dernier choix, si vous ne voulez pas vous aligner dans le rang: devenez « corsaires ». Mais, pour cela, il faut être vaillant, prudent et, parfois, brutal tout en restant honnête envers les naufragés.

Nestor.

Petites NOUVELLES

- au Japon, il se publie quelque 40 000 nouveaux livres par année; c'est deux fois plus qu'aux États-Unis proportionnellement à la population

- en République fédérale d'Allemagne, la radio et la télévision sont partiellement financées par une taxe que chaque foyer paye sur les appareils de radio et de télévision; pour la chaîne de télévision ZDF, par exemple, 59 % de ses revenus budgétaires pour 1995 provenaient de cette taxe et le reste de la publicité (38 %) et de sources diverses (4 %)

- au Canada, un adulte moyen est exposé chaque jour à plus de 450 messages publicitaires différents

- le Centre catholique international pour l'Unesco regroupe une vingtaine d'Organisations internationales catholiques jouissant du statut consultatif auprès de l'Unesco travaillant dans divers domaines, dont entre autres la presse, la radio, la télévision, le cinéma. — Adresse: 9, rue Cler, 75007 Paris, France. Tél. (1) 47.05.17.59

- l'hebdomadaire catholique Catholic Standards du Ghana a été interdit de publication par le gouvernement; on lui reproche de diffuser des calomnies et des critiques dans la section Courrier du lecteur

- en Espagne, le ministère de la Culture subventionnera 45 films en 1985-86 pour un montant total de plus de un milliard cinq cents millions de pesetas (15 320 000 $)

- pour 1 500 000 foyers québécois (60% de la population), le canal câble TVFQ 99 (La télévision française du Québec) diffuse 5 000 heures d'émissions par année (moitié originales et moitié en reprises), dont 40% sont produites par TF1, 40% par Antenne 2, 10% par FR3 et 10% par l'INA

- la compagnie Québec-Téléphone (221 471 lignes d'abonnés), avec des revenus d'exploitation de 176 55 millions $, a réalisé en 1985 des profits de 21,7 millions $ contre 19,3 millions $ en 1984

- il y a plus de 400 millions d'abonnés au téléphone dans le monde

- en France, une étude de la société Ipsos révèle les titres des 7 publications préférées en priorité par les dirigeants d'entreprise: Le *Figaro Magazine* (taux de pénétration 27%), *L'Express* (23%), *L'Expansion* (22,6%), *Les Échos* (21,9%), *Le Point* (21,5%), *Le Figaro* (19,3%) et *Le Monde* (18,3%)

- le groupe américain de télécommunication GTE a mis au point un petit appareil, le WDM (wavelength division multiplexer), qui permet d'accroître la capacité de transmission des câbles à fibres optiques, en faisant circuler deux faisceaux d'ondes de fréquences différentes à travers la même fibre

- 37 % des téléviseurs en France sont équipés d'une télécommande; le taux de pénétration augmente avec le niveau socio-culturel (agriculteurs 21 %, ouvriers 32 %, cadres et professions libérales 49 %)

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 2 août 1987 à midi

Le dossier: Festival du bleuet. Commentateur: Lionel Levac; réalisateur Jean-Paul Plouffe.

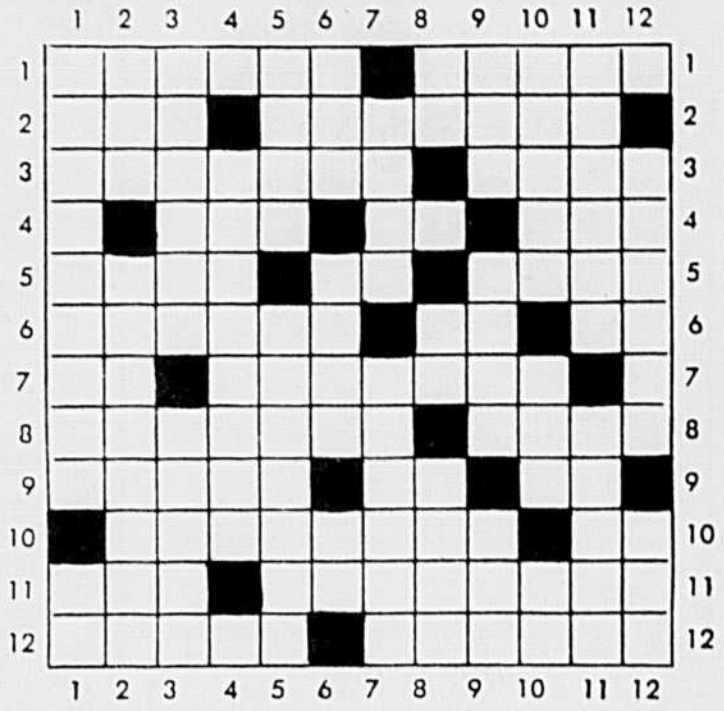
La chronique horticole: les plantations de thé.

Courts sujets:
— les bananes d'Israël (un film)
— Paturel, une poissonnerie à St-Pierre avec Henri Motte.

SOLUTION DU 16 JUILLET

S	I	L	L	O	N	■	N	A	V	E	T	
P	R	A	I	R	I	E	■	R	A	P	A	
E	R	I	G	E	■	C	R	U	■	I	N	
R	I	T	U	E	L	L	E	M	E	N	T	
M	G	■	L	■	E	A	U	■	N	E	O	
A	U	B	E	R	G	I	N	E	S	■	T	
T	E	E	■	■	U	R	I	N	E	R	■	
I	■	G	L	U	M	E	■	G	I	R	L	
E	G	O	I	N	E	■	E	R	G	■	I	
■	A	N	S	E	■	G	L	A	N	A	S	
B	U	I	S	■	B	E	L	I	E	R	■	
U	R	A	E	T	E	■	E	S	S	A	I	

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Mettre en poudre avec un moulin. - Femelle du coq.
2. Sorte d'oignon. - Plante ligneuse.
3. Couper un jeune arbre près de terre. - Axe d'une plante qui porte les feuilles.
4. Saison. - Conifère. - Ciment utilisé pour faire les joints hermétiques à divers récipients soumis à l'action du feu.
5. Enivré. - Fer. - Met en terre pour germer.
6. Grande chandelle de cire à l'usage des églises. - Tellement. - Obtenu.
7. Mercure. - Plante voisine du colza.
8. Mettre dans un silo. - Arme ancienne.
9. Chemin. - Rhodium. - Préfixe privatif.
10. Personne qui aime se battre à l'épée. - Six.
11. Ride. - Jeune vache qui n'a pas encore vêlé. - Lac des Pyrénées.
12. Revenu d'un prélat. - Herbe qui repousse dans un pré après la fauchaison.

VERTICALEMENT

1. Relatif à la production des légumes. - Prométhéum.
2. Oiseau de basse-cour. - Vignes.
3. Plaie sur un arbre. Jeune pommier non encore greffé.
4. Temps sans commencement ni fin.
5. Outil. - Gâteau plat.
6. Époque. - Plante potagère. - À toi.
7. Fromage. - Méprise.
8. Du verbe pouvoir. - Saint. - Tête coupée de sanglier.
9. Armée. - Paysage. - Au Sahara, désert de pierrailles.
10. Qui rend service. - Mèche de cheveux rebelle.
11. Plante potagère. - Chose envoyée.
12. Chaume qui reste sur place après la moisson. - Atome électrisé.

ENCHÈRES ÉLECTRONIQUES

Nouvel espoir pour l'Abitibi-Témiscamingue

par Camille Beaulieu

Le nouveau système d'enchères électroniques pour bovins de boucherie doit, selon ses promoteurs, s'avérer la plus importante opération de restructuration de la commercialisation agricole, des 15 dernières années au Québec. Pour l'Abitibi-Témiscamingue, elle pourrait aussi s'avérer un nouveau démarrage pour une production en butte à des difficultés de commercialisation depuis le début des années 80. Une production, qui avec celle du lait, aiderait à consolider l'agriculture dans cette région.

Guy Trépanier, président du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue, est pour sa part assuré de l'impact favorable du nouveau système. La grande majorité des 900 producteurs agricoles de cette région, écoulent du bovin. En 1986, l'Abitibi-Témiscamingue a engraissé 22 500 têtes, toutes catégories, pour une valeur de 15 millions de dollars, de ce nombre on compte 5 000 vaches de réforme dont 4 000 sont vendues en dehors de la région.

Le défi dans cette affaire se résume facilement, comme l'ont expliqué en conférence de presse, vendredi dernier à Rouyn-Noranda, les représentants de l'UPA et des coopératives impliquées, «il nous faut prendre le marché».

Bien qu'elle soit exportatrice de vaches de réforme, l'Abitibi-Témiscamingue est importatrice nette de viande bovine, sa production est cinq fois inférieure dans ce domaine à sa consommation. De plus, la transformation et la mise en marché n'y sont pas bien structurées.

Depuis des années, le MAPAQ et l'UPA ont investi, argent, temps, énergie, pour consolider les trois abattoirs régionaux: La Sarre, Amos, et Lorrainville. Les trois établissements se sont livrés entre eux à une concurrence et à des surenchères qui les ont affaiblis. Au Témiscamingue, la proximité de l'Ontario draine une forte proportion des animaux de la région. Tous les abattoirs ont éprouvé de sérieuses difficultés d'approvisionnement d'où des faiblesses dans la fourniture régulière aux détaillants. Tristes conséquences de ces avatars, alliés à des problèmes de gestion, l'abattoir d'Amos est fermé, les bêtes abattues à Lorrainville ne sont pas classées selon les normes, seul l'établissement de la Sarre tourne normalement.

En plus des économies d'intermédiaires, de la rationalisation des opérations, de la bonification des prix aux producteurs (qui pourrait selon le MAPAQ représenter un gain de 10 %, soit 1 million ou 1 million et demi de dollars) le nouveau système pourrait permettre le démarrage définitif du bovin de boucherie dans cette région.

Tous les abattoirs étant sur le même pied, indépendamment de leur grosseur, ceux d'Abitibi-Témiscamingue pourraient éventuellement, en cas de besoin, s'alimenter à l'extérieur. Surtout, le coût de transport du centre de rassemblement, vers l'abattoir et les marchés, étant dorénavant du ressort de l'acheteur, cette disposition devrait entrainer des économies, favorisant l'abattage de même que la consommation en région.

Dans un premier temps, la région sera dotée de deux centres de rassemblement, Amos et La Sarre. Le Témiscamingue lui, fera l'objet d'une évaluation ultérieure. «On va couvrir quand on va être sûrs de pouvoir faire une compétition sérieuse à New Liskeard», explique Trépanier.



Les éleveurs des animaux
SUISSE BRUNE

invitent leurs membres et tous les intéressé(e)s à leur 11e assemblée annuelle, le 8 AOÛT 1987 à la ferme de:

M. Rolland Côté

304, route O'Brien
Lefebvre (près de Wickham)

Informations: (514) 548-2248

LA SUISSE BRUNE — VACHE À LAIT RENTABLE!

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred

Chargé de cours — communications

32 300 $ — 37 600 $

Recherché par le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred. Le/la titulaire devra préparer et donner des cours en techniques de communications en français et en anglais. De plus, il/elle devra participer au programme d'éducation permanente du collège. Poste saisonnier de septembre à avril inclusivement. Lieu de travail: Alfred.

Exigences: Diplôme universitaire de 1er cycle en lettres ou en éducation; expérience dans l'enseignement de la langue maternelle et de la langue seconde de préférence au niveau postsecondaire; connaissance du milieu rural sera considéré comme un atout important; capacité à communiquer efficacement oralement et par écrit; bonnes relations interpersonnelles.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 17 août 1987, en spécifiant le numéro de concours AF-171/87, Monsieur Marcel Paulhus, Directeur, Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred,
C.P. 580, Alfred (Ontario) K0B 1A0

Chances d'embauche égales pour tous

Fonction publique Ontario

Annonces classées

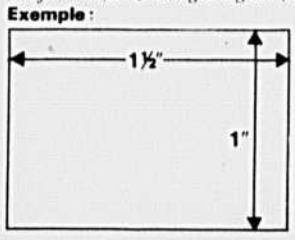
COÛT DE L'INSERTION

- *Annonces sans cadre: 40 ¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins): 8,00 $ la parution.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,00 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 2,60 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 6,00 $ la parution.*
- *Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).*

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes: elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.
Tarif: ... 3,05 $ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple:



Annonce classée commerciale 42,70 $ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires **Christian Guinard** ou **Réal Loiseau**

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530
Ligne directe Montréal: 521-4850

ALIMENTATION

SOYA
Rôtisseur-Toréfacteur
à Batch gaz propane, 7-1/2 tonnes de capacité, presque neuf, entraîné par P.T.O. ou par moteur électrique. À louer ou à vendre.
Rod Letendre Machineries Inc.
St-Pie de Bagot
(Sur rendez-vous)
Tel (514) 773-8140
(Entre 7 heures et 22 heures)

À LOUER - DIVERS

CHERCHE PORCHERIE à louer, capacité 2 000. Région ST-VALÉRIEN. Tél.: (514) 549-2735. 27/8

ANIMAUX À VENDRE

ATTENTION
Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vêlées dans une région de 75 milles autour de St-Hyacinthe. Paierais argent comptant. Tél. entre 19 h 00 et 21 h 00.
Tél. (514) 549-4163

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: ferme (514) 839-2749. 10/9

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Échange accepté.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvère, cté Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322 JNO

À VENDRE: vaches à lait Holstein provenant de l'insémination artificielle depuis plus de vingt cinq ans. Mais en grain de très bonne qualité; corde de presse à foin. Tél.: matin, midi, ou soir: (819) 398-6427. 30/7

SUITE À LA DEMANDE de nos clients, nous avons produit notre propre catalogue bilingue pour nos attelages de chevaux ou harnais: 4$, frais et manutention de poste inclus. HARNAIS LE COMTE HARNESS ENR. 130 St-Georges nord, Asbestos, QC, J1T 3M7 (face au cimetière), (819) 879-7572. JNO

CHAROLAIS - PERCHERONS: Taureaux, vaches et chevaux de trait, à vendre à l'année, pour toutes les bourses. MARC LABRECQUE. (514) 244-5861. 1/88

JEAN PAIEMENT HOLSTEIN

Vaches et taures pur sang, hautement qualifiées, pouvant combler vos besoins de production et d'élevage. St-Benoît, Mirabel, J0N 1K0, (514) 258-3148, (514) 258-2257. 5/11

TIREZ PROFIT de la nouvelle race de porcs. Les porcs Red Wattle sont issus d'une lignée sauvage et ont prouvé qu'ils prenaient plus de poids plus vite et avaient plus de viande maigre. Soyez parmi les premiers à posséder cette race exotique. Jeunes truies gestantes à: 1 500$, verrats à: 800$. Le potentiel de croissance de ces porcs est incroyable. Cela vaut vraiment la peine d'en apprendre plus long. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à:

GEORGE BIENSCH
C.P. 130, Marsden, Saskatchewan, S0M 1R0. Il est possible d'organiser les livraisons. 30/7

AMATEUR DE CHEVAUX

POULICHE blonde Stardardbred, 2 ans, excellente conformation pour l'élevage, pedigree Armbro-Swift et Keystone-Ore, prix demandé: 5 000$. Beloeil (514) 467-7620. 6/8

CHAROLAIS: Fameux Torker 5 ans et taureaux pur sang, très beaux sujets de 1 an - 2 ans. J.Y. Thibault, rte 20, sortie 341, Beaumont (418) 833-5189. 6/8

PUR SANG CHAROLAIS

Taureaux de 14 mois indice 107 en station, fils de Marco Polo. Aussi taures et jeunes vaches avec ou sans veau, issues de Hannibal, Swowman, Caid Éclair, Marco Polo. MARCEL BÉLANGER. (514) 588-3655. 6/8

50 JEUNES TRUIES

1ère PORTÉE, F2, saillies en mai et juin par verrat pur sang. Information heure repas. (514) 568-2348. 13/8

VACHES À BOEUF à vendre. Tél.: (418) 883-2089. 13/8

SIMMENTAL

TAUREAUX pur sang enregistrés de lignées réputées, pour vente ou location FERME à Chesterville. J.J. BARETTE. (514) 527-2495, (514) 655-5353, (819) 382-2266. 13/8

1 JUMENT Belge, 2 ans, pur sang; 2 pouliches Belge, 1 mois, identique, pur sang. Après 17 h 00: (514) 474-1363. 30/7

TRUIES HYBRIDES F1, classés, à vendre. FERME DES MILOT INC. 550 boul. Trudel, Yamachiche. Tél.: (819) 296-3247. 24/9

CHÈVRES NUBIENNES, âges variés, certaines saillies en juin; un BOUC de 5 mois; lignées Pixieland, Arcadia et de Monnoir ... (514) 460-4862. 27/8

JUMENTS BELGES ENREGISTRÉES: (2) 4 ans, (2) 3 ans; un couple de grands CYGNES BLANCS; 3 cygnes juvéniles (an passé); 7 petits de cette année. Région Drummondville. Tél.: (819) 477-1270. 13/8

TROUPEAU DE 83 moutons sélectionnés depuis 8 ans, de 1 à 5 ans: BÉLIERS Suffolk, Oxford, Polypay, race pure, 70 AGNEAUX 40 à 75 lb, (418) 829-3371. 13/8

CHEVAUX de course à vendre, prix à discuter. Tél.: (514) 328-6680.

CHEVAL Belge 6 ans, 1 500$, JUMENT Belge 5 ans: 1 000$, enregistrés, classés A, doux. CHIEN Colley 3 ans, pure race. 200$. Joliette (514) 883-6200. 6/8

TAURES HOLSTEIN

TAURES de choix pur sang, vêlant en tout temps de l'année; GÉNISSES. Proviennent toutes de l'insémination CIAQ. M. Pichette, St-Roch l'Achigan (514) 588-3171. 27/8

BÉLIERS ROMANOV

Très beaux sujets nés mars '87, très prolifiques. Le ROMANOV est aussi désaisonné et à maturité précoce. Ils seront prêts pour faire une partie des accouplements cet automne. Prix: 200$ - 300$ selon sujet. Aussi BÉLIER pur sang Suffolk né février '87. Chantal (418) 598-6166. 6/8

TROUPEAU de vaches Holstein NIP provenant d'insémination, moyenne plus de 8 000 kg 4% m.g., comprenant 28 vaches majorité vêlant automne, 12 taures vêlant de août à février, 14 taures de tous âges; RÉSERVOIR À LAIT Dary Kool 600 gallons avec récupérateur, 5 ans d'usage; une LIGNE DE TRAITE DeLaval 2" en verre pour 42 vaches; un SILO Supérieur 18 x 65 avec désileur Butler, état neuf. (418) 343-3703. 27/8

TAURES HOLSTEIN

35 Vaches et taures Holstein vêlant en août, septembre et octobre, à vendre. Inf.: FERME FORTISE, env. St-Pierre-Baptiste (418) 453-2145. 1/10

CHEVAUX Belges de couleur identique, avec voiture. S'adresser à (514) 756-8835. 13/8

1 POULICHE et 1 POULIN Belge pur sang identiques, 3 mois. Tél.: après 18 h 00 (819) 983-6705.

TROUPEAU DE BREBIS

175 BREBIS Finnois-Rambouillet dont 73 gestantes, agnelage prévue fin septembre, début octobre. Pour informations: LOUISE (514) 870-2485, MARC (514) 659-3689.

ANIMAUX DEMANDÉS

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération animaux morts, malades. Frais renversés. St-Jude, Cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 796-2366 ou (514) 792-3834. 9/87

JE SERAIS acheteur d'un troupeau de vaches de boucherie. Tél.: (819) 397-2972. 13/8

À VENDRE - DIVERS

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture.

JOCELYN AUTOTTE
St-Joachim-de-Courval, cté Yamaska, J0C 1H0. Tél.: (819) 397-2972. JNO

ÉVAPORATEURS

FABRIQUONS évaporateurs en acier inoxydable de 18", 24", 32", 39", 51" de large, en longueurs assorties. Échanges acceptés. Commandez tôt et bénéficiez d'escompte supplémentaire. Dépliant publicitaire sur demande. LES ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE LTÉE, 43 Reid, Drummondville, Québec, J2B 7T5. Tél.: jour: (514) 568-6232, soir: (819) 477-2875. 26/11

REINES D'ABEILLE fécondées, disponibles à partir du 1er juin, prix 8,00$. Aussi CELLULES disponibles à 2,00$. Réservez tôt. YVAN LEBLANC, Ste-Eulalie, cté Nicolet G0Z 1E0, (819) 225-4552. 13/8

REINES ABEILLES

Fécondées et pondeuses. À compter du 1er juin, 7,00$ à 8,50$ selon quantité. Réduction 1.25$ après 20 juillet. Méthode d'introduction fournie gratuitement. Aussi cellules royales prises sur place à 2.00$. RAYMOND BEAUDRY, 1161 Route 138, LES ÉCUREUILS, cté Portneuf. Tél: (418) 285-2642. 13/8

BALANCE INDUSTRIELLE, pouvant peser animaux, capacité 0 à 4 000 lb. Excellente condition. FAUT VOIR! Tél.: (418) 453-2464. 6/8

10 FOURNAISES Radian infrarouge au gaz naturel, seulement 4' de long: 200$ chacune. (819) 398-2405. 13/8

5 FOURNAISES au gaz naturel suspendues, 150 000 B.T.U. pouvant fonctionner au propane: 400$ chacune. (819) 398-2405. 13/8

SYSTÈME D'IRRIGATION

850' DE TUYAUX de 3"; 15 gicleurs et accessoires; pompe Wisconsin, moteur à essence. Tél: après 18 h 00 (819) 568-7213. 20/8

COMPRESSEUR de trayeuse Surge Alamo no 60 avec moteur, en très bonne condition. Tél.: (514) 796-5846. 30/7

2 VENTILATEURS ÉLECTRIQUES Victoria (220), 16", a servi 1 an, 1 vitesse RAYMOND LÉVEILLÉ, St-Canut, près de Mirabel (514) 438-2877, 438-2635. 30/7

FUMIER à vendre de 1 an et de 2 ans. L'Épiphanie. Tél.: (514) 588-5741. 30/7

N'ayant jamais servi, EXTRACTEUR À MIEL 70 cadres, moteur compris, près de la moitié prix. Aussi, sur roulettes, ÉGOUTTOIR à miel en gâteaux, capacité 45 cadres. ACHÈTERAIS environ 20 HAUSSES bâties. (819) 263-2719. 30/7

MATÉRIEL APICOLE: Extracteur Maxant 50 cadres, décanteur, pompe à miel, désoperculateur Mini Cowan, filtre O.A.C., mélangeur de miel crémeux 600 lb, réfrectomètre, 1 500 cadres brochés neufs, 200 hausses, 100 nourrisseurs Miller, plateaux, entre-couvercles, etc. En 1 seul lot (514) 256-7758. 6/8

BOÎTE À POMMES d'un minot, en bois, en bon état. St-Paul d'Abbotsford. Tél.: après 18 h 00 (514) 379-5034. 20/8

PALETTES USAGÉES à vendre: 1$ la palette. Ste-Mélanie. Pour renseignements tél.: (514) 889-5968. 27/8

SERRES NORDIQUES jumelées 42' x 97' incluant ventilation. Faut venir chercher. JEAN-CLAUDE Tél.: (514) 889-8210. 27/8

NETTOYEUR D'ÉTABLE Houle, transmission "heavy duty" 340 pi. de chaîne 7/8", 5 coins, aucune offre raisonnable refusée, (514) 546-3624. 20/8

SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION

1 COMPRESSEUR 3F usagé Copeland + un évaporateur 25 000 B.T.U. dégivrage électrique, contrôle, horloge, 1 500$. Roxton Pond (514) 372-0641. 13/8

36 CAGES mise bas (Cyclone bleu), 8 cages mise bas (Gaudreau), 25 trémies doubles en "stainless" pour engraissement, 20 enclos de gestation 8 x 8 acier galvanisé. C.S. BÉLISLE INC. 240 chemin des Hurons, St-Mathias, J0L 2G0, (514) 658-8733, 447-1369. 13/8

SYSTÈME D'EXTRACTION

EXTRACTEUR Dadant 32 cadres auto. 1 800$; désoperculateur Cowan mini avec bassin: 2 000$; séchoir d'opercules Maxant: 1 700$; clarificateur: 600$; générateur à vapeur: 300$; filtre OAC 600$; pompe 150$; malaxeur Jones 800 lb: 450$; souffleur d'abeilles: 350$. MATÉRIEL JONES pour 100 ruches. Tél.: (819) 876-2868.

Nouveau brûleur à brin de scie. Nouveau moulin à bois de chauffage. Nouvelle fendeuse à moteur et convoyeur avec traction. Déchiqueteur à fumier de mouton.
J.H. BOISSÉ ENR.
(514) 297-2715 JNO



LA BOUTIQUE DU HARNAIS
(514) 378-1436
Vente **gros et détail**: de cuir, boucles et décorations pour fabrication de **HARNAIS.**
Aussi: grand choix de selles et bottes Western.
10 % d'escompte sur présentation de ce coupon.
139, route 137
Ste-Cécile-de-Milton
J0E 2C0

DÉTECTEURS D'HUMIDITÉ
Foin — ensilage — grains, etc.
directement de l'importateur canadien
plusieurs modèles, en stock
nous réparons.
GASTON RICHARD INC.
(514) 649-1516
1-800-361-7907

CONTENANTS et SACS
pour patates, choux carottes, rutabagas oignons, laitue, maïs asperges, fraises, etc...etc...etc.
• COUSEUSES
• SCELLEUSES
EMBALLAGE CODERRE
413 Route 122, St-Germain, QC
J0C 1K0 (819) 395-4223

H.P. Célestin Inc.
Prix de gros — Payer et emporter
St-Célestin
(819) 229-3615

RADIAL GOOD YEAR		FERME ORDINAIRE	
18,4 R34	660 $	16,9 x 30	255 $
20,8 R34	935 $	18,4 x 30	295 $
16,9 R38	685 $	18,4 x 34	315 $
18,4 R38	770 $	18,4 x 38	385 $
20,8 R38	1000 $	20,8 x 38	550 $

MOTEUR Wisconsin avec démarreur deux cylindres, très bonne condition. Tél.: (514) 451-5840. 6/8

PLANEUR 3 faces avec tête pour embouvetage du 2" et pour planches; fanne à ripe + tuyau. Tél.: après 19 h 00 (514) 246-5850. 6/8

SERRE 100' x 22', en fer carré, comprenant fanne 42", fanne jeck 18", 2 fournaises à l'huile. Pour inf.: (514) 587-2733.

PONT en acier 7' de diamètre x 17' de long; POMPE À PURIN Inter de 8' à 9'. Tél.: (514) 549-2565.

Encan, le 8 août à 10 h 30

ÉQUIPEMENTS POUR CHEVAUX

1 VOITURE d'exposition avec pole et travail; 1 boghei roues caoutchouc complet; 1 express simple roues bandage d'acier; 1 selké (2 roues, pour dompter chevaux); plate-forme avec siège (bob sleigh double); 2 sets de bob sleigh doubles; 2 sets bob sleigh simples; 2 charrues (1 raie chacune, pour chevaux); 1 charrue (2 raies, pour chevaux); 3 sarcleurs (chevaux); 1 herse à disques (2 chevaux), 2 poles (boghei oblique sleigh). J. PRÉVOST, 79 chemin Rivière Deslisle Sud, Côteaux-du-Lac. Tél. affaire: (514) 455-6101, après 18 h 00 (514) 763-0159.

2 VIS À GRAIN rigide, 6" de grosseur, 24' longueur, avec kit de tête et bec, moteur 3/4 h.p., 110 - 220 volts: 450$ chacun; 2 TUYAUX 4" de remplissage à moulée, aluminium, 21' long. avec coude d'acier "stainless": 50$ chacun. Beloeil. (514) 567-7620. 13/8

BATTEUSE John Deere 45, table à grain, nez à maïs; 22 "TRUST" 48 pi.; PERCHES de cèdre; 25 tonnes D'ORGE; CHAÎNES à anneaux 16 x 28. Tél.: (514) 347-7705. 6/8

9 CAGES À TRUIES dont 3 pour mise bas. Tél.: (418) 852-3162. 27/8

KIT pour moteur électrique sur séchoir à grain Tox-O-Wic. Tél.: (514) 549-2589. 27/8

ROULETTE DE GESTATION pour porcs avec boîte fermée, fibre de verre, neuve. Tél.: (514) 447-1500. 27/8

EXTRACTEUR manuel à 4 cadres réversibles, et couteau à vapeur. 150$. Lac St-Jean (418) 374-2804.

RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE, 2 cassettes, neuf, 100$, Radio-Shack. ACHÈTERAIS femelle ANE pour élevage. 955 St-Joseph, St-Amable, J0L IN0, (514) 649-0424.

RUCHER à vendre: 35 ruches Nuclei, équipement moderne, avec récolte et clientèle établie. Tél.: (514) 658-6116.

APICULTEURS: Équipement complet pour l'extraction du miel. Tél.: (514) 471-8432 ou (819) 229-6513. 6/8

BÂTIMENTS

BÂTIMENT à LOUER, 150 pi. x 45 pi. Tél.: (514) 584-3173. 13/8

Structures agricoles — acier
ÉQUIPEMENT AGRICOLE
CÔTÉ
St-Félix de Kingsey (Québec)
(819) 848-2711
À votre service depuis 20 ans. Économie de temps, solidité, plus d'espace libre.
Espacé aux 12 pieds. Largeurs 30' à 60'.

PORTE ÉLECTRIQUE EN ACIER
Pour clairance et largeur extra
Rod Letendre Machineries Inc.
St-Pie de Bagot. Sur rendez-vous (514) 773-8140 de 7 a.m. à 10 p.m.
P.S. aussi en stock rails et chariots pour vos portes coulissantes.

PONCEAUX

Réservoirs neufs et usagés en acier doux ou inoxydable jusqu'à 30 000 gallons.
Entreposage de semence, produits chimique, essence.
Vente et location
Information:
LUC DUBOIS
Acier Fand Steel Inc.
499, Guimond, Longueuil
J4G 1L8
Tél. (514) 523-5149
Rés. (514) 467-8845

CHEVRONS EN ACIER

POUR REMISES à machinerie, entrepôts, étables, parcs à engraissement, etc. Largeurs 15' à 60'; hauteurs et longueurs telles que désiré. Nous sommes à votre service à travers la province. Estimation gratuite, prix compétitifs. Pour informations: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cté St-Hyacinthe, QC, J0H IY0. Tél.: (514) 798-2240. JNO

BOIS - MATÉRIAUX

PORTES DE GARAGE

NEUVES et USAGÉES. Opérateurs électriques. Spécialistes vente et installation, toutes grandeurs. Montréal (514) 256-1030, Ste-Ursule, 1820, rue Rinfret, cté Maskinongé. Appelez avant s.v.p. (819) 228-2569. 1/88

TUYAUX D'ACIER ONDULÉS
Ponceaux de plastique Big "O"
Tuyaux B.N.Q.
Pour champ d'épuration
Vente au prix du gros
TUYAU J. FRASER INC.
BELOEIL: (514) 467-9750
BEAUCE: (418) 387-3281
Sag. Lac St-Jean: (418) 668-5293
Ailleurs au Qc: 1-800-363-1333
JNO

GRANDES PORTES DE GARAGE

SPÉCIAL! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou bois recouvert de vinyle, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels: Vente, installation. PORTES DE GARAGES L.D.G. 2045 Visitation, Joliette. Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311. 3/88

MATÉRIAUX BOIS D'ÉPINETTE. Spécial: 2 x 3 à 2 x 10, 8' à 16', 2 x 3, 10': 1,20$ chacun; 2 x 4, 12': 2,84$ chacun; 2 x 6, 10': 2,70$ chacun; 2 x 8, 10', 12', 16': 0,34$ pi. linéaire; 2 x 10, 8', 10': 0,50$ pi. linéaire. CONTREPLAQUÉ: 3/8: 10.50$ chacun; 1/2: 14,00$, 5/8: 16,50$, 3/4: 22,00$. ASPENITE: 1/4: 4,90$ chacun. ASPENITE: 7/16: 6,90$ chacun, légères imperfections. PLANCHES: 1/6, 8', 10', 12', 4 x 4, 8': 4,40$ chacun, 6 x 6, 8': 8,60$ chacun. FOREN: 1 x 3, 8', 10': 0.09$ pi. linéaire. Plus que 10 items de chacun, livraison compensation, spécial grosse quantité. Prix sujets à changements sans préavis. ALCIDE PARADIS INC., 3040 boul. Laurier, Ste-Rosalie, cté St-Hyacinthe, (514) 774-1242. JNO

CAMIONS À VENDRE

REMORQUE 43 pi. Trailmobile, 1965, à foin, "lowbed". Tél.: (819) 849-2330. 6/8

CAMION À PORCS

GMC 600, 1976, 366, gaz, boîte à 2 planchers, en bon état, moteur, mécanique, pneus Michelin, très bon état, (819) 849-3143. 6/8

INTERNATIONAL 4300, 1975, diesel, moteur 290 Cumming 95-13 essieux 14 - 3 800 lb + boîte dompeuse 24', pour transport de grain, (819) 358-2826. 27/8

CAMION 10 roues GMC, 1975, moteur 427, transmission 5-4, boîte 15 pi. à bascule. Peinture 3 ans. Prix: 5 000$. (819) 398-2947. 6/8

CAMION Dodge Club cab 150, 1981, avec boîte et 2 pneus d'hiver. Tél.: (418) 475-6476. 13/8

CAMION Dodge 10 roues, 1974, diesel, boîte 18 pi. Walinga, aspirateur-souffleur, bonne condition, moteur neuf. Tél.: (418) 775-7713. 13/8

COMMERCE À VENDRE

MOTEL 11 unités, près de Farnham, bien situé, avec logis 6 1/2, pour le prix d'une maison. Cause: propriétaire âgé.
COMMERCE de récupération d'animaux morts, grande région, gros chiffre d'affaires, région Farnham.
FERMETTES sans animaux, région Farnham. ALCIDE NAUD (514) 263-2149, LES IMMEUBLES BROMIS INC. (514) 263-4455.

CORRESPONDANCE

AGRICULTEUR 27 ans désire correspondre et rencontrer fille, femme avec ou sans enfant, de 23 à 30 ans. But sérieux. Joliette (514) 889-5105 ou écrire à GILLES, 5 880 chemin St-Gabriel, St-Félix-de-Valois, J0K 2M0. 6/8

JEUNE FILLE célibataire 29 ans, tranquille, sérieuse, désire correspondre avec jeune homme 28 à 36 ans, libre, sérieux, sincère. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 955, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 30/7

HOMME désire connaître agriculteur pour amitié et aider aux travaux de la ferme. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 956, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 20/8

JEUNE HOMME célibataire 5', 10", 145 lb, sobre, entreprise laitière dans vallée du Richelieu, désire rencontrer fille 22 - 28 ans, aimant la vie à la campagne, but sérieux. Régions St-Hyacinthe, St-Jean, Granby. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 957, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 30/7

PETIT MONSIEUR 50 ans, veux connaître compagnon pour amitié, échange de la campagne à la ville, très actif, expérience de l'entretien de maison, cuisinier, aiderait au mini travaux, etc. Appeler en tout temps. GUY. (514) 272-9500. 6/8

HOMME CÉLIBATAIRE 32 ans, bien installé, désire connaître fille ou femme 22 - 35 ans, belle apparence, qui aime la campagne. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 959, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

JEUNE HOMME 25 ans, 6' 2", 175 lb, sobre, entreprise laitière, désire correspondre et rencontrer fille de 20 - 27 ans, aimant la vie à la campagne. But sérieux. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 961, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 6/8

HOMME CÉLIBATAIRE veut connaître producteur laitier pour amitié, aider aux travaux. Frais d'appel acceptés. Marcel. Surtout matin ou soir (418) 832-8629. 27/8

DIVERS

HOMME soixante ans, libre, indépendant, en pleine forme, retour aux études université de Montréal, visant statut professionnel, aimant la campagne, bricoleur, PARTAGERAIT MAISON de ferme, seconderait dans travaux diversifiés. Homo, aventurier, etc. s'abstenir. C.P. 234, Duvernay, Laval, H7E 4P5. 13/8

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME MARIÉ + 2 garçons 15 et 16 ans, possédant 15 ans d'expérience sur ferme laitière, offre ses services comme exploitant ou gérant de ferme. Demander YVES (418) 349-2951. 6/8

JEUNE COUPLE, dont agronome avec expérience, très intéressé à travailler sur une ferme laitière et éventuellement à s'y établir. (418) 872-6331. 30/7

HOMME ÉLEVÉ sur ferme laitière disponible pour travail sur ferme à temps partiel. Tél.: matin surtout ou soir (418) 832-8629. 27/8

EXTERMINATION

Vous avez un problème de VERMINES? Faites appel à de vrais PROFESSIONNELS!

DUCHESNEAU & FILS INC.
Maître Exterminateur
CONSEILS GRATUITS ET OUVRAGE GARANTI PAR ÉCRIT. Plus de 13 bureaux à travers la province pour mieux vous servir. Nous vendons également des produits de qualité. Contactez nos bureaux suivants:
Montréal: (514) 332-9760, Joliette: (514) 756-0722, Victoriaville: (819) 758-3643, Drummondville: (819) 472-3815, Thetford Mines: (418) 338-2088, Sorel: (514) 742-4711, Valleyfield: (514) 371-4995, St-Jérôme: (514) 438-5727, St-Hyacinthe: (514) 773-6995, Dorval: (514) 636-6399, Longueuil: (514) 674-0443, Granby: (514) 372-0593, St-Jean: (514) 347-7070 JNO

Vous avez un problème d'INSECTES ou de RONGEURS nuisibles? Faites appel

à (819) 365-4470
Extermination Serge Vachon Enr.
Nous exterminons fourmis, punaises, perce-oreilles, puces, coquerelles, araignées, maringouins, chenilles, mouches, rats, souris, chauve-souris, etc. OUVRAGE GARANTI par écrit. 27/8

FOIN - GRAIN - PAILLE

MARCHANDS DE GRAINS
Les élévateurs Gendron Inc. achètent et vendent tous les grains: maïs, maïs humide, orge, blé, avoine, soja. Livraison incluse ou à prendre aux élévateurs. Téléphonez sans frais.
1-800-363-1302

ACHAT DE FOIN, MIL ET LUZERNE
1re coupe et 2e coupe
et aussi paille.
Tél. (514) 244-5463
Yves Bédard
St-Sébastien
Cté Iberville

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille.
610, De Lorraine, Boucherville.
Bureau: (514) 674-6194
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392. JNO

FOIN et PAILLE à vendre. Transport inclus. St-Jean-Chrysostome, cté Lévis. Tél.: (418) 839-4472. 30/7

MAÏS SEC

À vendre no 4, no 5, prix avantageux, livraison partout. Tél.: (514) 796-3177. 6/8

ACHÈTE foin et paille de bonne qualité. VENDS ripe de bois en sac. RENÉ NORMANDIN, Mont St-Grégoire. Tél.: (514) 347-7714. 7/88

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre foin 2e qualité pour l'année 87-88. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. Dépôt sur achat de foin si nécessaire. Si intéressés, appeler PIERRE CADIEUX: (613) 679-2623. 30/7

AVOINE: super spécial 100$ la tonne métrique. ST-LOUIS-DE-TERREBONNE. Tél.: (514) 477-9467. 30/7

MAÏS-GRAIN

À vendre maïs sec de bonne qualité. Transport partout si nécessaire. Tél.: (514) 772-2645. 6/8

FOIN MÉLANGÉ: mil et trèfle, en balles carrées ou rondes, récolte '87. Tél.: (819) 544-4439. 6/8

J'ACHÈTE FOIN et PAILLE à 80 km autour de Mirabel. Tél.: (514) 478-1516. 10/9

MAÏS-GRAIN QUÉBEC

Groupe de producteurs qualité no 2, quantité importante, acheteur sérieux seulement. Prix 13 au 17 juillet: 130$. Possibilité transport. St-Hyacinthe, soir (514) 773-3825, (514) 772-5631. 30/7

ENVIRON 60 tonnes D'ORGE à vendre à la récolte. Tél.: (514) 248-7566, 248-2962. 30/7

SARRASIN

PETIT GRAIN pour engrais vert, farine, 12,00$ le 40 kg; farine de sarrasin blanche (sans écorce) et grise. JACQUES (418) 259-7414. 20/8

FOIN mélangé ou mil et paille à vendre, transport inclus. FERME PHILIPPE SIMARD, Ste-Anne-des-Plaines. Tél.: (514) 478-1516. 10/9

2 000 Balles de FOIN, MIL et LUZERNE, récolte 1987, en bon état. Tél.: (418) 829-2967. 30/7

SOMMES ACHETEURS de blé de consommation humaine. ACHETONS et VENDONS tous les grains. Livraison partout. MAIS ST-MARCEL INC. tél.: (514) 794-2098. 27/8

MACHINES - OUTILLAGE

SPÉCIAL DE BATTEUSES
2 ou 4 roues motrices
DÉFIANT TOUTE COMPÉTION
BATTEUSES: M.F. 760, 760 4 roues motrices, (2) 750, 550, 540, 510, (5) 300, John Deere 7700 4 roues motrices, 7720, 6600, 4400, 95, Allis-Chalmers M2, F, Inter 1460 axial, 915, 815, (2) 715, 615, 303, 205, 93, 91, White 7300, presque toutes diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", table à grain ou nez à maïs, etc. Aussi très gros inventaire de machinerie. Inf.: JEAN-MARC GRÉGOIRE, St-Cuthbert, (514) 836-4596, (514) 836-6589. JNO

MACHINERIE À PATATES: Arrosoir F.M.C. 60 pi. baume; combine à patates 1, 2 rangs; ensacheurs simples manuels; ensacheurs Loockwood doubles, automatiques; attacheurs Harmer 5, 10, 20 lb; brosseuses; cribles; arracheuses Inter 2 rangs; boites pour vrac; ramasseuses à roches, (819) 864-7191. 30/7

MOISSONNEUSE-BATTEUSE trainante, Oliver 18 avec réservoir à grain, 18 poches et vis de déchargement. Bonne condition. (819) 264-5783 30/7

TRACTEURS White 1370, 4 x 4 avec "loader"; M.F. 184-4 "loader"; M.F. 285 cabine; Inter 484 "loader". PRESSES N.H. 315, 310, avec lance-balles; M.F. 124, lance-balles. "CHOPPERS" N.H. 36, 38, Hankbuilt. FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES N.H. 479, 488. GARAGE RICHARD FLUET, (819) 548-5893 JNO

ARRACHE-PATATES à 1 rang, qui enlève les cotons, avec empocheur. Tél.: (514) 773-6412. 6/8

COMBINE à patates Heston 2 rangs, en parfaite condition. Tél.: (514) 773-6412. 6/8

BATTEUSE N.H. #1400, diesel hydrostatique, pneus à riz 28L x 26, faux 13', tête à maïs 4 rangs, excellente condition. (514) 454-3615, (514) 454-6989. 30/7

NEW HOLLAND 1038

CHARGEUSE de balles automatique, à l'état neuf, prix: 20 000$. Tél.: (514) 658-2487. 6/8

CONVOYEUR à foin ou ensilage 40' de long, sur roues de marque Little Giant; séchoir à foin Jutras 5 forces avec démarreur. Le tout en parfaite condition. NEUVILLE: (418) 876-2302. 30/7

BULK TANK

NEUFS et USAGÉS, échange accepté. Tél.: (819) 228-4468. 30/7

PRESSE New Holland 273 + lance-balles N.H. contrôle électrique, pression d'huile, excellent état et wagon à foin Normand 18' avec "rack", (418) 798-4487. 30/7

SÉCHOIR "Farm Fan" AB12, bon état, hache tige de maïs Schultz 14". (514) 659-8493. 30/7

PILEUR à patates, crible 36", convoyeurs pour sacs et vrac, laveuse, brosseuse, pompe à chlore, lame avant pour tracteur 16 h.p. RECHERCHE BALANCE 10 livres. Tél.: (819) 336-3434. 30/7

SILO 16 x 50, débouleur Silo Matic, ensilage de maïs, faucheuse-conditionneuse Inter 990, 9'. Le tout comme neuf. L'Assomption (514) 589-4903. 30/7

RÂTEAU N.H. #56, faneur Farh 14'; faucheuse-conditionneuse N.H. #479, doigts courts; andaineuse M.F. + conditionneur à foin 10' faux; faucheuse 3 points de toutes sortes; faucheuse rotative 5', neuve; presse N.H. #273. Cté JOLIETTE: (514) 889-4166. 30/7

TRACTEUR White modèle 4-270, 1984, 270 h.p., roues doubles aux 4 roues, 1 300 heures, prix à discuter. Tél.: (514) 245-7072. 6/8

TRACTEUR Case 2470, 1979, 200 h.p., roues doubles aux 4 roues, 2 400 heures, prix 21 500$. Tél.: (514) 245-7072. 6/8

BATTEUSE Ford 642 avec table à grain 13' et à maïs 4 rangs, en très bonne condition. S'adresser à: (514) 788-22^9. 6/8

À VENDRE: pelle 3 points avec cylindre pour tracteur, largeur 7'. Tél.: (819) 395-2472. 6/8

MOULANGE New Holland 354; silo à moulée 6 tonnes; niveleuse à tracteur 3 points, et pépine 3 points. Tél.: (514) 562-2554. 6/8

MOULIN À FAUCHER Ford à vendre #315 de 7' à courroie, parfaite condition. Particulier: tél.: (514) 798-2182. 6/8

SÉCHOIR à "batch" Tox-O-Wix 370, environ 10 tonnes humides sur P.T.O., prix: 4 800$. (819) 398-2405. 6/8

SYSTÈME D'IRRIGATION

DE MARQUE Waderain comprenant: 1 100' de tuyau d'aluminium de 3 ou 4" x 30' + raccords, coudes, ou T, et valves nécessaires au fonctionnement; 2 canons Rainbird #202; 1 pompe Marlow #3YFG sur P.T.O., capacité: 500 g.p.m. / 82 p.s.i., ayant très peu servi, en très très bon état. Valeur 1987, $ dispendieux, a été payé 6 700$, acheteur sérieux. Le tout pour seulement 5 000$ comptant. Soir seulement: A. PELLETIER, St-Joachim de Courval, (819) 397-4453, ou (819) 472-4207. 6/8

TRACTEUR International 633, 4 x 4, en excellente condition, 9 000$. Tél.: après 18 h 00 (819) 362-3809. 6/8

SOIGNEUR D'ENSILLAGE

Capacité 65 minots hydraustatique, 2 ans d'usage, avec moteur 7 h.p Honda. Tél.: (819) 835-5317. 20/8

TRACTEURS

WHITE 2-105, 4 r.m. + cabine, 2 000 heures, 1979, 20.8 x 38 à riz; A.C. 7010, "power shift", 20.8 x 38 à riz + cabine, 1982, 1 300 heures; I.H. 624; A.C. 7020, comme neuf; I.H. 1466, cab + air, 20.8 x 38 à riz; A.-C. 7060 cab, 20.8 x 38 à riz, très propre; A.-C. ED-40 diesel + pelle; A.-C. 7580, articulé, 20.8 x 38 à riz, 225 h.p.; Deutz DX-140, 4 roues motrices, cabine + air, 1980, 20 x 38 à riz, 140 h.p.; Ford 9700, cabine + air, 20.8 x 38 à riz.

Faucheuses-conditionneuses

AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi., cabine, 1 177 heures, très propre; Vicon rotative 7'; N.H. 488 et 489; "chopper" J.D. 35 à 2 rangs + pick-up P.T.O. 1 000, très propre.

MOISSONNEUSES

M.F. 540, diesel, nez 4 rangs, très propre; GLEANER M2 KS, 630 + 15 pi., 1982, 4 et 6 rangs, conventionnelles ou rotatives, F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi.; GLEANER N5, 1981, 630 + 15 pi., très propre. ANDAINEUSE M.F. 44

SEMOIR

A.C. 330, 4 rangs + moniteur.

VIBROS

RAU KOMBI avec rouleaux 5.6 m., 4.5 m., Vaderstad avec lames + rouleaux.

PIÈCES USAGÉES

PLUSIEURS moteurs Allis-Chalmers et pièces batteuses Gleaner.

PNEUS

NEUFS & USAGÉS pour plusieurs dimensions et roues doubles, pneus radial semi-riz Vredestein.

ÉQUIPEMENT BARABY INC.

(514) 296-4411, 4545, après 9 heures (514) 378-7323. JNO

SPÉCIAL

Wagons Valac neufs: 8 tonnes, pneus larges, 1 000$; 10 tonnes neufs, tandem, pneus larges, 1 400$. Nous avons plus de 30 boites à foin Valac 20' et 24', neuves, en inventaire, à prix très réduit.

FOIN

3 presses à foin sans lance-balles; N.H. 276 lance-balles; presse N.H. 320 lance-balles; presse à foin N.H. 273 + lance-balles; 5 fourragères N.H. usagées; 2 fourragères N.H. 718 avec contrôle électrique; 2 haybines N.H. 489, 9'; 1 faucheuse Hesston hydro swing, 1010, 9'; 2 fourragères N.H. 770 avec souffleur; 3 Hesston P.T.10; 1 "chopper" N.H. 36; 1 "chopper" Gehl; 1 souffleur N.H. 27.

TRACTEURS

Encore plusieurs BONS TRACTEURS usagés en spécial: 2 M.F.: 1080, 1135, Ford 7700 cabine, (2) 9700 cabine air, 140 h.p.; Ford 4600; M.F. 1135 cabine; David Brown 995, cabine chargeur; White 1470, cabine chargeur; Ford 7600 cabine; 1 Case 1370, 150 h.p. avec roues doubles et cabine. Ces tracteurs sont en excellent état et prêts à livrer. Possibilité de financement à taux réduits et sans intérêt.

BOÎTE À ENSILAGE

4 BOÎTES Kasten (identiques à I.H. 110) avec côté métalique, neuves, à prix très bas.

FANEUSES

Plus de 25 FANEUSES New Holland neuves modèle 162, 17'.

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. #4, Drummondville, J2B 6V4. (Autoroute 20, sorties 177 et 179). Tél.: (819) 474-1910. LIVRAISON DISPONIBLE. 13/8

BATTEUSE International 315, hydro, pneus à riz, avec table à grain de 13'; herse à finir 3 sections 6'; conditionneur pour andaineuse 175. (514) 796-3307. 30/7

FAUCHEUSE John Deere #1209; selké de poney. Tél.: (418) 268-3724. 30/7

TRACTEUR John Deere 3140, 2 500 heures, 2 roues motrices: 15 000$; épandeur à fumier I.H. 580, porte hydraulique, tandem: 3 500$. (514) 293-6211. 13/8

TÊTE CUEILLEUSE à maïs AC 430, 4 rangs, bon état; semoir Belarus 24 disques doubles, comme neuf. Tél.: (514) 659-8493. 14/8

MACHINERIE À PATATES, neuve. Nouveau depuis 1 an: emballeuses électroniques, marque Rock-Forest; simples, doubles, de 1 à 50 lb; aussi modèles électroniques, simples, doubles, spécial pour jumbos, tables 50-75 lb. (819) 864-7191. 17/9

FOURRAGÈRE New Holland 1880, moteur Caterpillar 3208, diesel, pick-up foin 72", parfaite condition, pneus 11.2 x 24 pour tracteur; "bucket" pour "loader" - chargeur de ferme 78 large, industriel. (418) 343-2016. 3/9

GIRETTE pour cueillette de pommes fonctionnant avec tracteur, possibilité d'installer sécateur à l'huile. Tél.: (514) 691-4565. 30/7

Épandeur solide New Holland

Modèle 679 tandem, 275 minots, 1 an d'usure, très propre, prix 5 000$. Tél.: (819) 398-7456. 30/7

SYSTÈME HOULE ÉLECTROMIX

Pour mélanger et broyer le fumier, évacuation sur tuyau de 6" en BVC, prix 4 000$. Tél.: (819) 398-7456. 30/7

BATTEUSE Allis-Chalmers Gleaner F au gaz modèle 1970, table à grain 13', 9 500$. Tél.: (514) 474-4222, 588-4923. 30/7

POMPE BADGER

Sur roues, pour fosses de 8 pi., hydraulique, prix 2 500$. Tél.: (819) 835-5317. 13/8

CHARRUE M.F. 880, 4 raies, semi-portée. Tél.: après 18 h 00 (514) 427-2226. 30/7

TANK À FUMIER LIQUIDE

Capacité 1 500 gallons, pneus flottants 12 pi., très bonne condition. Tél.: (819) 835-5317. 13/8

Faucheuses-conditionneuses

N.H. 469, 489; Hesston 1090; J.D. 1209; faucheuse à disques Kuhn 10 1/2' de largeur.

PRESSE À BALLES

Rondes Hesston 5800.

FOURRAGÈRES

N.H. 718, 770, 790, 890, 892; Inter 720, 830; Hesston 2000-100.

ÉPANDEURS À FUMIER

N.H. 791, 676.

CHOPPERS

N.H. 38 et 36; Inter 8; Gehl 72; GIROFANEURS Kuhn et Fahr 12', 16' de largeur. YVON BRAIS, (514) 772-2920, avant 8 h 00 ou soirée, 7 jours par semaine. 13/8

TRACTEUR Massey Ferguson 200 heures d'ouvrage, #274, 4 x 4, 60 forces P.T.O. avec pelle "quick attach" + tendeuse et charrue 3 oreilles à l'huile, (514) 562-7405. 13/8

LIFT Clark sur 3 pts, capacité 5 000 lb, lève 16'. SEMOIR à maïs Inter 56, 2 rangs, comme neuf. L'Assomption. (514) 589-4903. 13/8

ÉPANDEUR À FUMIER Inter 530. NEZ à blé d'Inde adaptable à batteuse Case 600 ou 660. POÊLE à bois Entreprise blanc. Tél.: (418) 881-3462. 13/8

ÉPANDEUR JOHN DEERE 1986

Neuf "hydra push", 400 minots tandem, pneus ballons, panneaux hydrauliques. Cause vente: fumier liquide. Tél.: (819) 835-5317. 13/8

SÉCHOIR à maïs Mc #675 à 2 feux, fan centrifuge avec moteur sur 550 volts. Tél.: (514) 796-3175. 13/8

TRACTEUR Massey FERGUSON diesel #255, n'a que 3 000 heures; tracteur CASE #1175, avec pelle avant, 121 forces, n'a que 1 200 heures; nettoyeur d'étable HOULE, environ 250 pi. de chaine (gauche). Pour informations: COLBERT & FRÈRE INC. (819) 297-2711. 30/7

ARROSEUSE à pommier Tecnoma FPB-400, turbine, réservoir 400 litres, 3 points, excellent état: 2 200$. (514) 521-9247. 13/8

BATTEUSE axiale Inter 1440, diesel, table à grain 13', nez à maïs 4 rangs, pneus 24.5 x 32. BATTEUSE John Deere #6600 au gaz, table à grain 15'. (418) 475-6793. 20/8

ANDAINEUSE motorisée 230, prix PRESSE 37 avec lance-balles: 2 000$; 2 PRESSES 46, 300$ chacune; CHARRUE C46, 4 raies, avec roues de guide, 600$. Toutes ces machines sont de marque Inter, en bonne condition, (819) 378-5871. 20/8

CASSEUSE pour maïs épis; UNI HUSKER 838 pour uni système New Idea. Cause: abandon crib. SILO Martin 12 x 30. Tél.: (514) 429-2517. 30/7

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Case 660 avec cabine, en bon ordre, à vendre, à St-Michel. Tél.: (514) 454-2812 ou (514) 454-3727. 30/7

EXCAVATEUR KELLY



Bâti comme les gros
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6'6" - 8'6" - 10'6" - 12'6"
Benne de 9" à 36" disponible
Aussi
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points.
Pour informations:
Les Distributions Payeur
5379 est, rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél.: 819/821-2015

TRACTEURS

- JD, [illegible] R/D + si[illegible]
- **VENDU**
- JD 4240 + cab 1 800 heures + air 28 500 $
- MF 135 PSD
- MF 275 8 000 $
- White 2-105 + cab + air 15 000 $
- White 2-60 4 r/m + cab 11 500 $
- Ford 7700 cab 18 500 $
- AC 7050 cab 13 000 $
- Ford County 4 + 4 r/m pneus a riz + cab 10 000 $
- White 2-105 4 r/m + cab
- Inter hydro 186, 1980, pelle 22 000 $
- Oliver 1355 45 r/m pelle 7 900 $
- Belarus 520 4 r/m
- Pépine Case 780 boum Ext.
- Fauch Cond. Gehl 2 900 $
- JD 1209, 5 000 $
- Fourragère NH 770
- Batteuse JD 4420 29 000 $
- Batteuse JD 6620 38 900 $
- Batteuse JD 7700 4 r/m 38 900 $
- Batteuse White No 7300 table 13' 10 000 $

LES ENTREPRISES MICHEL GIROUARD INC.
Siège social Laurier Station
Sortie 278, Transcanadienne
Tel. (418) 728-4534-4535
Atelier de réparation et locations
339, Grande-Ligne
Victoriaville (Québec)
Tél. (819) 758-9566-9043

JOB-AIR
Système souterrain d'évacuation de fumier à basse pression d'air
- **1 200 gallons**
- **1 500 gallons**

Pompe à air 6 000 litres minutes.
COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.
1635, route 133
Sabrevois (Québec)
Tél. (514) 346-9431

TRACTEURS

- **JD 2950** 4+4 + cab
- **JD 3020** + cab + chargeur #148
- **JD 1830** moteur neuf, peinture neuve A-1
- **JD 1830** + cab + chargeur, comme neuf
- **JD 1830** + chargeur, très propre
- **Oliver 1655** 4x4
- **JD 3140** 4x4 + cab

Machineries à foin
- **Presse NH 273**, 2-175
- **Faucheuse cond.** NH 9'
- **Fourragère Super #Super 717** avec nez 1 rang
- **Presse JD 336** cond. A--
- **Batteuse JD 7720** 1000 h table et nez A-1
- **Batteuse MF 540** + table faut voir.

Équipements Aganier Ltée
1325, boul. St-Jean-Baptiste
Ste-Martine (Québec) J0S 1V0
Tél. (514) 427-2118
Région ouest 827-2646
Alain (514) 454-2118

TRACTEURS USAGÉS

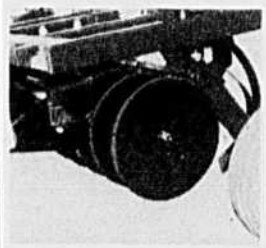
- Oliver #1450 (pièces)
- **MF 50 cab + chargeur. Bijoux.**
- **Pépine MF 50**
- **Fordson Major**
- **MF 35 Multi/power**

SPÉCIAL
MF 2805 1979
R/doubles 2 000 heures

FAUCHEUSES ET PRESSES
- **NH 479**
- **Inter 1190**
- **MF 124**
- **Heeston 1014**
- **NH 315 + lance-balles**

Centre Agricole J.L.D. Inc.
15453, rue St-Augustin
ST-AUGUSTIN, MIRABEL
J0N 1J0
(514) 475-8041
(514) 430-1342
JOHN DEERE

Cultivateurs à grandes dents
avec disques tranchants à l'avant idéal pour le labour minimal.
Chop-n-chisel noble (M-F)





9 dents, 11 pieds de large, 5 238 livres avec cylindre et pneus et pointes, seulement 2 à sacrifier.
6 600 $ neuve
6 000 $ demo

Rod Letendre machineries inc.
St-Pie-de-Bagot (Québec)
Sur rendez-vous
(514) 773-8140
de 7 heures à 22 heures
J0H 1W0

Venez nous voir à l'Expo de St-Hyacinthe
Et voir notre nouvelle voiture automatique de 170 balles: chargement et déchargement une par une.

SPÉCIAL TRACTEURS
- **MF #275, 1977 cab + char.**
- **INTER #674 cab remis à neuf**
- **JD 3130, 1979**
- **CASE 885 + chargeur**
- **MF 1085 très propre**
- **Planteur JD 7000 4 rgs + moniteur**
- **Presse JD 336, très bonne cond.**
- **Batteuse Inter #105 faux et ramasseur**
- **Andaineuse JD #800 + conditionneur**
- **Platform Belt, Pick up JD 12'**

équipements BRUNEAU
180, rue des Industries
Lavaltrie J0K 1H0
Tél. (514) 586-3086

TRACTEURS

Bon prix.
- **1 JD 1830, 8 200 $** Hi-Low
- **JD 2120, 7 500 $**
- **2 Inter 884, 8 800 $ et 9 800 $**
- **JD 3140, 15 500 $** 2 R/M
- **JD 2750 4 wd cab JD** 270 heures comme neuf
- JD 1840 12 500 $ Hi-Low
- JD 4230 + cab AC Bonne
- **JD 2020**, diesel, R/double, **8 500 $**
- **Cockshut 560** diesel, très propre **2 500 $**
- JD 1030 cab et chargeur #145 PSD

BATTEUSES
- JD 6620, nez à maïs. Table à grain. 725 heures. Comme neuve.
- **Choix de planteur à maïs 4 rgs, 6 rgs, 8 rgs, Model 7000**
- **NH 975** à gaz 2 tables **13 000 $**
- **Herse cultivateur, Lely Terra** 4 mètres **4 000 $**

St-Onge et Perreault Inc.
Tél.: (514) 265-3844
(514) 269-2353
1-800-363-5397

- Séchoir à grain «Batch» 12 tonnes A louer au mois ou À vendre. Livraison et service rapide partout
- Récolteuse-égreneuse New Idea, 2 rangs P.T.O. (usagée) 400 acres seulement **6 000 $**

Rod Letendre Machineries Inc.
St-Pie-de-Bagot
(Sur rendez-vous)
Tel. (514) 773-8140
(de 7 heures à 22 heures)

JOBER
Faneur et faneur andaineur
Plusieurs modèles de 9' à 24', différente possibilité de travail. Pour plus d'information et pour connaître le dépositaire de votre région.
COMPTOIR AGRICOLE SABBREVOIS INC.
1635, route 133
Sabrevois (Québec)
(514) 346-9431

SPÉCIAL BATTEUSES
Aucune offre raisonnable refusée avec possibilités de financement.
- L2 81 2 tables
- L3 83 4 R/M 2 tables
- N5 4 WD 2 tables
- JD 6600 nez 6 rangs
- MF 300 table 13'
- Inter 715 diesel hydro
- TR70 hyd Caterpillar
- Égreneuse N. idea 325

USAGÉS
- White 1470 2 R/M.
- Belarus 180 HP articulé 23' x 26 R2 roues doubles
- MF 690 4 r/m cab loader 800 h
- Bélarus 800 + cab

FAITE-NOUS UNE OFFRE
- Haybine N.H. #479
- 2 choppers à maïs 4 rangs
- 2 silos Martin jumelés 15' x 150' videur Patz.

Choix de charrues usagées

ALLOWAY à Belarus
DEUTZ ALLIS

Équipements H. Palardy Inc.
51, Principale St-Damase, cté St-Hyacinthe
Tél. (514) 797-3325

SPÉCIAUX SUR BATTEUSES COMPAREZ NOS PRIX

I.H.C. 715, diesel: 15 000$, I.H.C. 303, gaz, cabine: 5 500$; I.H.C. 403, gaz, cabine: 6 000$; I.H.C. 1420, 1 195 heures: 38 000$; I.H.C. 1460, 1 728 heures: 42 000$; Clenear M hydro: 19 000$; John Deere 3300 diesel: 15 000$; John Deere 4400, diesel: 19 000$; John Deere 4400, diesel, 1 330 heures: 24 000$; John Deere 4400 gaz: 14 000$; John Deere 6600, diesel: 22 000$; John Deere 6600 diesel: 18 000$; John Deere 7700 hydro: 23 000$; John Deere 7720, 1 260 heures: 43 000$; John Deere 55 cabine: 6 000$; M.F. 300 cabine: 6 000$; M.F. 300 cabine: 5 500$; M.F. 510, diesel: 15 000$; M.F. 510, diesel: 13 000$; M.F. 750, diesel, 1 621 heures: 23 000$; M.F. 550, diesel: 23 000$; M.F. 750, 4 x 4: 28 000$.

Toutes ces batteuses sont vendues
Avec table à grain pour ce prix

PRESSE

Presse à balles rondes N.H., modèle 851: 8 000$.

FOURRAGÈRE

Fourragère I.H.C., modèle 720 avec pick-up et nez à maïs, 2 rangs: 6 000$. S'adresser aux: ENTREPRISES JOCELYN HOULE INC., 705 Joseph-Arthur, Joliette, Québec. Tél.: (514) 756-0501 ou 756-0502. 13/8

TRACTEUR John Deere 2750, 1985, 675 heures, avec "loader" 148: 23 000$; tracteur International 884, 1981 avec cabine, 1 800 heures, pneus arrières neufs, 14 000$; épandeur à purin Badger, 2 000 gallons: 2 300$. Prix à discuter à: (418) 596-2547.

MASSEY FERGUSON 50 à gaz; INTERNATIONAL CUB à gaz avec sarcleurs. Le tout en bonne condition. Tél.: (514) 687-9732. 30/7

BATTEUSE Oliver 535, 13' de coupe avec hache-paille; VIS À GRAIN 6", 30' long; ARROSEUSE 200 gallons. Soir (819) 389-5415. 20/8

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Inter #82, et sur PTO, tandem, avec ramasseur d'andain, bonne condition de marche. Tél.: (514) 588-2997, 588-2732. 20/8

MOISSONNEUSES-BATTEUSES John Deere #7700 - 6620 - 6600 - 4400, Allis-Chalmers modèle L, Massey #550 et autres; PICK-UP Inter pour fourragère nouveau modèle; FAUCHEUSES Massey et N.H.; TABLE DE BATTEUSE N.H. 960. LÉON PÉLOQUIN, 298 - 2e rang, St-Simon, cté St-Hyacinthe, QC (514) 798-2447. 20/8

TRACTEUR JOHN DEERE 2950, 4 roues motrices avec chargeur, cabine, air climatisé, 1 800 heures, en très bonne condition et un tracteur J.D., 4430, cabine, air climatisé, 3 800 heures, peinture refait à neuf. Après 20 h 00 (514) 293-4838. 20/8

CHARRUE 3 raies; LAVEUSE à légumes, SEMOIR à blé d'Inde 2 rangs; PLANTEUR à légumes 1 rang; ARRACHEUR à patates 2 rangs. St-Urbain (514) 427-3623. 6/8

FOURRAGÈRE John Deere #35, contrôle électrique; BOÎTE ensilage Kasten Inter; SOUFFLEUR à ensilage New Holland. Tél.: (418) 248-2707. 6/8

BATTEUSE COCKSHUT modèle 428, largeur de laux 10', très propre 3 200$. Tél.: après 21 h 00 p.m. (514) 429-5896. 30/7

TRACTEUR Case 430 gaz, 1 850$, Farmhall A, 850$, "chopper" N.H. 36, excellente condition, 2 300$, faneur à foin Kuhn 750$, set de roues doubles 18.4 x 38, 1 100$; faucheuse rotative neuve 5', 875$; 6' 1 350$; niveleuse neuve 3 pts, 7', 425$; boîte à grain 325$. St-Jude (514) 792-2394. 30/7

SILOS SECONDS: Martin 14'10" x 40', Dion 16' x 40'; râteau de côté M.F.; souffleur à silo J.D. 65; fourragère Gehl C3400; herse à disques, 40 disques J.D. 111; chariot ensilage Wic; bulk tank De Laval, 550 gallons + réfrigération; 2 monte-balles 30' chacun. (418) 248-1979. 20/8

TRACTEUR John Deere 4430, cabine, air climatisé, roues doubles 20.8 x 38, prix: 20 000$. Tél.: (514) 371-0067. 20/8

PULVÉRISATEUR Hardy de 50 gallons avec pompe Hypro à pistons, rampe de 21 pi. et pistolet. Tél.: (514) 477-5555. 30/7

TABLE à grain N.H. 960, 15', "quick attach"; charrue Inter 720, 4 raies, semi-portée; séchoirs: G.T. 580 minots, Moridge 400 minots. (514) 549-2382. 6/8

PRESSE à foin avec lance-balles Massey Ferguson 124, comme neuve. (514) 472-0370, (514) 479-8782. 24/9

BATTEUSE Inter 105, 12' de faux, pneus à riz; ANDAINEUSE Oliver 12' de faux, roues doubles en avant. Après 19 h 00 (514) 439-6014. 30/7

Faucheuse-conditionneuse

HESSTON "hydro swing" #1010 avec cylindre et 2 faux, parfaite condition. FERME PIERRE BOUCHARD, Verchères. Demander Gérald tél.: (514) 583-3521. 20/8

TRACTEUR Steyr 8160, année 1979, 4 roues motrices, 150 forces, seulement 1 690 heures, jamais servi l'hiver, tout équipé, roues doubles, pesée, "hitch" de charrue, comme neuf, garanti 90 jours. Aussi MORCEAUX DE BOIS en BECEFIR 12 x 12 de 10 - 27 pi. de long. (819) 398-6681. 30/7

BATTEUSE M.F. 540 diesel 1 300 heures, table grain 10', table à maïs 4 rangs. FAUCHEUSE à grain M.F. 775, 12', très propre, (514) 764-3529. 6/8

MOISSONNEUSE-BATTEUSE New Holland 975 avec nez à maïs quatre rangs et table à grain de 12'. Soir (514) 564-2268, (514) 564-2381. 6/8

BATTEUSE M.F. 35, traînée par tracteur, en état de fonctionnement. Tél.: (514) 797-3715. 30/7

BATTEUSE Massey Ferguson modèle 72, en très bonne condition, prix demandé, 2 500$. Tél.: (514) 454-9240. 30/7

BATTEUSE

New Holland TR70, V8 diesel, cat. hydro, nez à maïs 6 rangs et table flottante 15 pi. Tél.: (514) 432-9862. 20/8

CASSEUSE À MAÏS NEW IDEA

2 RANGS no 325; ÉPLUCHEUSE 12 rouleaux, 80 arpents d'usure; ÉGRAINEUSE Super Sheller, état: comme neuve. Tél.: (514) 469-2151. 20/8

Élévateur à fond de tôle

KEWANEE, 32', doubles palettes, sur roues sur PTO, très propre. Tél.: (514) 469-2151. 20/8

TRANSMISSION DE NETTOYEUR

LAJOIE, gros modèle, moteur 5 h.p. Tél.: (514) 469-2151. 20/8

POMPE D'IRRIGATION Rainmaster 2", moteur Wisconsin de 9 c.v. et tuyaux, motoculteur 8 c.v. Tél.: (514) 371-5718. 20/8

COMBINE à carottes 1979, traînante, 1 rang, avec élévateur hydraulique de compagnie. Tél.: jour (514) 826-3145, soir (514) 826-3785. 27/8

FAUCHEUSE M.F. 3 pts à courroie; ÉBROUSSAILLEUSE 5', 6'; FOURRAGÈRE John Deere 34 avec pick-up à foin. Tél.: (418) 876-2085. 27/8

CONVOYEUR (Ben Piler) à patates, sur roues, 35', marque Roger Ouellette Ltée, excellente condition. Tél.: (819) 225-4464. 27/8

2 JOHN DEERE modèle 4020, à gazoline, très bonne condition; 1 TRACTEUR avec pelle. Tél.: (819) 225-4464. 27/8

SPÉCIAL: Pneus à riz 18.4 x 38 neuf, 24.5 x 32 usagé, 14.9 x 26 usagé. Pneus pour batteuse 23 x 26, 18.4 x 26, 14.9 x 26. Aussi plusieurs ensembles de roues doubles à prix abordable. Tél.: à l'heure des repas ou le soir (418) 365-5580. 27/8

SILO CAR électrique Proulx pour porcs, 8 mois d'usage; POMPE à purin C.M., en bonne condition. Tél.: (514) 798-2359. 27/8

NEZ À BLÉ d'Inde Allis-Chalmers 3 rangs; HERSE à ressorts Inter, panneau trainant. Tél.: (514) 798-2359. 27/8

CHARRUE Overum 4 versoirs ajustables portée; MOISSONNEUSE-BATTEUSE John Deere 55, tuyaux irrigation 5" et 4", parfaite condition. Après 17 h 00 (514) 478-5068, (514) 475-8148, (514) 435-1357. 27/8

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE (hay conditionneur) 34 McCormick Inter, en très bon état. Tél.: (514) 836-6457. 27/8

MOISSONNEUSES-BATTEUSES: J.D. 7700, 6600, 4400, 95, 55, 45, Inter 615, 715, 402 remorque, M.F. 540, Oliver 525, White 8800 et autres sur demande. ANDAINEUSES: 12 pi. M.F. 775, 43, J.D. 800; TRACTEURS: J.D. 2130 4 x 4, 1020, 430, White 1470, 1465, 1365, 4 x 4, Oliver 1250, Renault 651, Iseki 2-62, 4 x 4, M.F. 165, 135, Inter 684, 414, Ford 5000, 2000, Major, chopper Inter 10, N.H. 38, 33, J.D. 16A, 15A, Gehl 72; PRESSES J.D. 336 LANCE-BALLES et Oliver 520, PRESSES ronde Heston 5500, N.H. 847, 250, N.I. 484 et autres sur demande. Faucheuses, râteaux, FOURRAGÈRES: M.F. 200, N.H. 5717, 718, J.D. 34, 35, Inter 550, 350; ÉPANDEURS: Coby 350 minots, N.H. 790, 675, 516, M.F. 105, arracheuse, ensacheuse, 2 rangs pour patates. JEAN-YVES LAVOIE ENR. (418) 247-3773. 27/8

BENNE à moulée Côté, 8 tonnes; SEMOIR à maïs hydraulique 2 rangs, modèle 420. Le tout en excellente condition. (514) 546-7616. 27/8

6 ÉPANDEURS à engrais chimique modèle Tote 3.5 T, en acier inoxydable. Tél.: (514) 796-3502 ou (514) 773-1770. 27/8

TRACTEUR Fordson Major #5000, diesel, avec pelle, en parfait état; VIS À GRAIN Westfield 8" x 41'. Tél. (514) 774-0179. 27/8

BON TRACTEUR Versatile 555, 4 roues motrices, roues doubles, 700 heures; CHARRUE Case semi-portée 8 raies, avec déclencleur; HERSE à disques John Deere 230, 72 disques; ENSILEUSE John Deere NR 35, en bonne condition avec attache à blé d'Inde 2 rangs et panier à foin. Tél.: (514) 248-3092 ou (514) 546-2831. 27/8

TRACTEUR White 2-60, 4 x 4, 1978, avec loader Lessard, cabine Laurin et souffleuse McGee 710, prix 15 000$. Oka. (514) 270-1992, (514) 479-6145. 27/8

BATTEUSE Massey Ferguson 550, table à grain et maïs, équipement complet, très propre, prix 36 000$. Tél.: (514) 795-6235, (514) 795-795-3382. 27/8

SILO en douves de béton 18 x 60, avec débouleur Badger 3 ans d'usage. Aussi cage à maternité, prix à discuter. (819) 228-3101, 228-9358. 27/8

CHARRUE

À vendre CHARRUE Fiskar Agromat, 4 versoirs, en parfaite condition. Tél.: (418) 256-3755. 27/8

BATTEUSE Inter 315, avec table de coupe 13 pi., moteur neuf, en parfaite condition, automne '86. Tél.: (418) 852-3162. 27/8

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE New Holland 489, en très bonne condition. Tél.: (819) 292-2230. 27/8

TRACTEUR Cub International avec sarcleur, charrue, moulin à foin. Aubainet 1 600$. Tél.: (514) 826-0111. 27/8

CASSEUSE à épis New Idea, 1 rang, très bon état, prix: 1 500$. ROBERT SANTERRE, 85 rang Ste-Marie, St-Alexandre, J0J 1S0, (514) 296-4755. 27/8

MOULANGE New Holland 354; CONVOYEUR à foin 66 pi., en bonne condition. Tél.: (418) 475-6476. 27/8

TRACTEUR Belarus 800, 80 h.p., avec cabine compagnie, 1980. S'adresser à la Société d'Exploitation des Ressources de la Neigette Inc. Tél.: (418) 779-2095. 27/8

MOISSONNEUSE-BATTEUSE White 7300 avec cabine air climatisé, moteur 318 à gaz, 11 pi. de largeur, 1981. S'adresser à la Société d'Exploitation des Ressources de la Neigette Inc. Tél.: (418) 779-2095. 27/8

BATTEUSE 80 traînante + barre de faux, pick-up à grain. ANDAINEUSE Oliver faux 10 pi. + 2 toiles presque neuves. Parfaite condition. (514) 439-2081. 27/8

BATTEUSE

John Deere 7700, table 15' avec hache-paille et air conditionné. Raison: vente de la ferme, en parfait ordre. Tél.: (418) 829-2971.

SEMOIR

Régie intensive, pneumatique avec semi interpiste, largeur 4 mètres, capacité 40 poches de grain, à l'état neuf. Tél.: (418) 829-2971.

ÉPANDEUR

Engrais chimique, pneumatique, grandeur 40', porté, capacité 1 tonne, marque TIVE, à l'état neuf. Tél.: (418) 829-2971. 10/9

BATTEUSE M.F. Super 35, en bonne condition; FOURCHE à fumier hydraulique; PLANTEUSE à choux. Soir (514) 625-4060, (514) 625-2872. 13/8

RÉCOLTEUSE À MAÏS New Idea 2 rangs, avec convoyeur 41', très propre. Aussi ÉGRENEUSE à maïs. Tél.: (819) 399-2146, 233-2848. 6/8

MOULIN à scie portatif, tout en fer, avec SOUFFLEUR à brin de scie; AFFILEUSE électrique. ÉMILIEN CHOUINARD, 133 R.R. #2, Ste-Luce, (418) 739-4505. 6/8

TRACTEUR John Deere 3130, avec cabine, 900 heures, très propre. Tél.: (514) 427-2869. 6/8

BOÎTE D'ENSILAGE Oliver 740, sur remorque, 1 000$. Tél.: (514) 347-0219. 6/8

ROTOCULTEUR Howard 70" de large, comme neuf. Tél.: (418) 835-1847. 6/8

RÂTEAU Inter Pop-Up; SEMOIR John Deere; CHARRUE à rigoles; HERSE à ressorts. Pour information: après 18 h 00 (514) 454-2417. 6/8

TRACTEUR Allis-Chalmers 7040, 125 forces, cabine, pneus 20.8 x 38, 2 200 heures d'ouvrage; batteuse Inter modèle 82 traînante, très propre; PRESSE à foin John Deere modèle 336, (514) 792-6284. 6/8

BATTEUSE M.F. no 72, moteur 6 cylindres, table 10', reel à broche et pick-up, en parfaite condition. Tél.: (514) 658-1524. 6/8

ÉPANDEUR à fumier Knight, tout acier, 200 minots, état neuf, 1 500$; ÉGRENEUSE à maïs Haban, sur 3 points tracteur, excellente condition 800$. Tél.: (514) 265-3408.

TRAILER DOMPEUR capacité approximative 7 tonnes ou plus. Tél.: (514) 658-7638.

ARRACHEUSE à pommes de terre 2 ponts, 1 rang, avec ensacheuse, 200$. Tél.: (514) 258-3236.

BATTEUSE John Deere no 40, 10 pi. de faux, en parfaite condition. S'adresser à (514) 836-7216.

CHOPPER John Deere 6", en très bonne condition, prix 2 500$. Tél.: (819) 652-2373. 13/8

BATTEUSE Oliver 430 avec table à grain 12 pi.; réservoir à grain; épandeur de paille, bonne condition. Après 18 h 00 (514) 454-4043. 3/9

BATTEUSE International 615 hydro, cabine, barre de coupe 10 pi., épandeur de paille, nez à maïs 3 rangs. Tél.: (514) 839-2350. 3/9

RÂTEAU-FILEUR New Holland 256, dents de caoutchouc, prix 1 650$. Tél.: (514) 471-8181. 10/9

TRACTEUR Allis-Chalmers 1983, presque neuf (800 heures) avec pelle "quick attach", tout équipé, 4 roues motrices, modèle 6060, avec charrue 3 raies Overum semi-automatique, en bon état, 22 000$. (514) 295-2581. 6/8

CRIBLE à grain rotatif: 1 500$; set roues 14 x 30: 650$; set roues pépine: 650$; lot de "bin switch"; lot de sélecteurs et cylindres hydrauliques, (613) 673-4404. 6/8

ANDAINEUSE International no 175 de 10 pi. de faucille, en bon ordre. Tél.: (514) 756-2967. 6/8

TRACTEUR White 2-70, 1 800 heures, cabine, pneus radiale Massey Ferguson 35, diesel; CHARRUE Fiskar 14", 3 raies; FOURRAGÈRE Hesston 7020, pick-up à foin, nez à maïs. Et autres. (514) 659-3689.

RAMASSEUR D'ANDAIN (pick-up) Melroe 5 toiles, s'adapte à toutes moissonneuses-batteuses; BATTEUSES pour pièces: Gleaner M2, Inter 127 SP, Nicolet (819) 293-5515.

SÉCHOIR À MAÏS Matthews 950 avec vis d'entrée et de sortie, capacité 7 tonnes à l'heure; ÉLÉVATEUR à gobelet 35'; 5 SILOS de 130 tonnes métriques Westeel Rosco; 2 SILOS de 30 tonnes métriques Westeel Rosco; BOÎTE ÉLECTRIQUE 550; crip sCALPERATOR (514) 772-2555. 13/8

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Inter 315, en bonne condition et SILO À GRAIN Bernard, 4 000 boisseaux. Tél.: (418) 582-3768. 27/8

TRACTEUR Inter 434, en bon état, avec ou sans accessoires. CLAUDE DUFORT, St-Marc. Tél.: (514) 584-2990.

NEZ À MAÏS New Holland 4 rangs, peu servi. Tél.: (819) 623-2769. 3/9

TRACTEURS: Inter 474 diesel, 886 flat top, 986 air climatisé, 4386 roues doubles; CASE 2670, 4 x 4, roues doubles; FORD 8000, cab; SAME 4 x 4, pelle; VERSATILE 555 roues doubles. NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC. (514) 245-3565. 6/8

COMBINES: Inter 1460, 4 x 4, table mais 6 rangs, table grain 15 1/2 pi; Inter 1420, table mais 4 rangs, table coupe 13 1/2, pick-up; Inter 715 diesel, hydro; Inter 715 air climatisé, table grain, table mais; Inter 715 "belt drive", air climatisé; New Holland 885, table mais 4 rangs, table coupe; John Deere 7700, 4 x 4, table mais 6 rangs, table grain 16 1/2 pi.; Inter 93, pick-up + barre de coupe; John Deere 45. NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC. (514) 245-3565. 6/8

ROULETTES: Inter 475, 44 disques x 20 po. + cylindre; Inter 370, 44 disques x 20 po. neufs; Inter 370, 40 disques x 20 po. usagés; Inter 350, 3 s. auto.; CHARRUES: Case 400, 500 auto, semi-portée, 5 s. très bonne condition; White auto, 5 s. semi-portée; Inter 450, 4 s. 3 pts, auto.; WINDRIVER: Inter 210 + rouleau à foin, pick-up reel; (2) Inter 230; SEMOIRS: Inter 510, 18 x 7 roul. doubles; Inter 510, 13 x 7 semi-porte; Inter 6200, 20 x 6, comme neuf; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE: Inter 1190, comme neuf; PRESSES: Inter 37 T.; Inter 440 W, pression hydr.; New Holland 268 T.; PLANTEUR: Inter 56, 4 rangs; CULTIVATEURS: Inter 4500, 21 pi.; Triple K, 15 pi. 3 pts, planche avant + émotteuse arrière. NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC. (514) 2345-3565. 6/8

BATTEUSE John Deere 6600, 2 400 heures, avec table à grain de 15 pi. et "chopper" à paille, très propre, (819) 398-2405. 27/8

BOÎTE À MOULÉE en aluminium 18 pi.; 1 "blower", 1 "air-lock"; 1 cylindre telescopique 3 sections. Tél.: (514) 793-4249. 27/8

ANDAINEUSE M.F. 36, 10' de faux + reel de broche, table de toile; CONDITIONNEUR à foin; ÉPANDEURS: N.H. 275 m, M.F. 205 m.; Inter 150 m. Cté Joliette (514) 889-4166. 27/8

TRACTEURS: Oliver 1365, 4 x 4, Inter 574 avec "loader"; Ford 8N; Ferguson 2085; Farmhall 200 Inter; Inter 1086, Massey 165 + loader; 3 "chesel plad"; charrue Inter 720 automatique, 5 raies; charrue White 4 raies automatique; coupe-branches sur PTO. BATTEUSES: Inter 715 acres table à grain; Inter 915 avec table à grain et nez à maïs 6 rangs; 1460 avec table à grain et nez à maïs 6 rangs, John Deere 7720 4 x 4 avec table à grain; Class combiné, modèle 96 avec table à grain et nez à maïs 6 rangs, (514) 246-2845.

BATTEUSE Massey 35, en bon ordre, courroie neuve. Cap Santé. Tél.: (418) 285-0675. 27/8

MOISSONNEUSE-BATTEUSE presque neuve #615 Inter, avec cabine, pick-up et barre de faux. Aussi CONVOYEUR pour ramasser navets et choux dans le champ. (514) 588-5336. 13/8

PRESSE M.F. 124, très propre, 2 200$; HAYBINE N.H. 479, très bonne condition, 3 000$. Appeler le soir entre 9 h 00 - 10 h 00 (514) 799-3586. 13/8

SEMOIR manuel Nibex de précision, état neuf, prix intéressant. Aussi 40 CAISSES à légumes, en plastique, 20" x 14 x 8. Tél.: (819) 838-5497. 6/8

TRACTEUR Inter 624 diesel; SET DE PONTS 18" large, en bon état; SYSTÈME à chauffage au bois s'adaptant sur conduite avec thermostat de marque Surefire, (514) 584-3117. 6/8

MOULIN à battre Dion 22 x 38, très propre, excellente condition. Tél.: après 18 h 00 (819) 397-2776. 6/8

TRACTEUR Case V62, 800$; FAUX pour ensilage, fonctionne sur 717 ou 718: 500$. Tél.: (514) 346-3196. 6/8

NIVELEUSE John Deere 8 pi. avec 2 cylindres, neuve, prix 2 200$. Tél.: (819) 336-5576. 6/8

MOULIN - MOULANGE New Holland 254, 1981, très bon état, prix 2 200$. Tél.: (819) 292-2604. 6/8

DEUX CHARGEURS sur chenilles John Deere: (1) 450 B, 1972, 17 000$, (1) 450 C, 1975, avec back hoe 9300, 28 000$. Tél.: (819) 686-3199. 6/8

VIS 4 1/2 po. 55 pi. long Wic; TRAILER dompeur à grain; PNEU de camion avec ring 1020, neuf. Tél.: (514) 549-4893. 6/8

BATTEUSE Inter #915, avec table à céréales et à maïs-grain, air climatisé, "chopper" avec un concave spécifique aux céréales et un concave spécifique au maïs-grain, mécanique A-1, exceptionnellement propre et peu usagé, (514) 773-5201.

BATTEUSE Inter 93, avec table de 10 pi., reel de planche, 1 200$. Tél.: (819) 398-2405. 27/8

FAUCHEUSE 225 Inter automotrice, en bonne condition. Tél.: (819) 227-2614. 13/8

SÉCHOIR à maïs McMatthiews 675, 5 ans d'usure, prix 18 000$. Tél.: (514) 347-6036. 6/8

NETTOYEUR D'ÉTABLE au complet, de marque Idéal, en très bon état. Aussi COMPRESSEUR. Tél.: après 18 h 00 (514) 435-3779, (514) 473-0967. 6/8

ENSILEUSE Inter modèle 720, 2 sillons à maïs, comme neuf; 2 VOITURES Dion 3 rabatteurs, parfaite condition; HACHE-PAILLE marque Idéal avec moteur Honda C 300, 1 an d'usage; SOUFFLEUSE à fourrage New Holland Super 23. (514) 467-5468. 6/8

TRACTEUR OLIVER 1465, 3 500 heures; CHARRUE J.D. #45, 7 raies 14"; VIS À ENGRAIS 12', 6", neuve, avec moteur hydraulique et hose McCourdy; paire DE ROULETTES White 252 semi-portées, 20". Parfaite condition. (514) 454-2641. 13/8

SYSTÈME D'IRRIGATION: Pompe avec accessoires; 13 tuyaux par 4"; 60 tuyaux par 3"; un coude 4" + 2 coudes 3"; 2 T 4"; 3 réducteurs 4" à 3"; 30 "springlers". (514) 454-9761. 13/8

MAISONS

MAISON à vendre ou à louer, avec un grand terrain, fournaise bois neuve, puits artésien, réservoir à eau neuf. Prix à discuter. Personne intéressé seulement, (418) 427-3747.

OFFRE D'EMPLOI

TRAVAILLEUR AGRICOLE

LAITIER et CÉRÉALIER: Personne demandée avec formation agricole ou expérience pour travail à l'année sur ferme mixte: laitière, grandes cultures. Région rive sud de Montréal. Travaux aux champs, entretien; réparation machinerie, bâtiments; traite des vaches, entretien; régie du troupeau. Qualifications recherchées: motivation, dynamisme, grande disponibilité, spécialiste du travail très bien accompli, responsable, débrouillard, sobre, travaillant. Conditions, salaire: intéressants. Possibilité de bonus selon compétence, efficacité. Si intéressé, envoyer vos nom, adresse, no téléphone à: La Terre de chez nous, CASE 960, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec), J4H 3Y9.

MÉCANICIEN DEMANDÉ avec expérience. S'adresser à RICHARD FLUET, (819) 548-5893. JNO

COUPLE DEMANDÉ pour travailler sur une ferme d'animaux à boeuf et chevaux. Maison fonrnie. Région Mirabel. (514) 475-8333. 30/7

1 500$ PAR MOIS PRÉPOSÉ AU COURRIER

Travail à votre domicile. Envoyer enveloppe affranchie de 4" x 9" pour les détails gratuits à: LES ENTREPRISES L.D. Enr, C.P. 764, St-Hyacinthe, J2S 7P5, Daniel Lussier. 13/8

AIDE-DOMESTIQUE

GRANDE MAISON de campagne, Cantons de l'Est. Pour: entretien ménager, fleurs, aide-cuisinière, divers. Excellentes conditions, incluant logement, nourriture. Adultes. (514) 844-6010. 30/7

VACHER d'expérience demandé, maison fournie, conditions et salaire intéressants. Tél.: (514) 584-3683, (514) 584-3461. 30/7

HOMME ou FEMME demandé(e) pour la traite de vaches, dans la région de Joliette. Demander GILLES (514) 889-5105. 30/7

FEMME ou FILLE demandée pour l'entretien de maison sur une ferme laitière. Tél.: (514) 889-5105. 30/7

ST-LAZARE HUDSON: couple marié demandé pour entretien écurie privée, chevaux d'équitation, expérience préférable mais pas nécessaire. Entretien général de la ferme. Logement fourni, salaire à discuter. Disponible immédiatement. (514) 842-8841, poste 366 ou 390. 6/8

PERSONNE demandée pour travail sur ferme laitière, céréalière. Travail permanent, maison 5 1/2 non meublée sur lieu de travail. Tél.: (514) 245-3100. 20/8

À FORTIERVILLE: homme ou couple demandé pour traite, alimentation et soin pour troupeau (55 laitières), travail à l'année, maison fournie, intéressé avec expérience seulement, besoin début août. (819) 287-5840. 6/8

HOMME DEMANDÉ pour travail sur ferme laitière, à l'année, expérience requise, maison fournie. Information: (418) 453-2145. 30/7

VACHER d'expérience demandé, maison fournie, conditions et salaire intéressants. Tél.: (514) 584-3683, (514) 584-3461. 6/8

OFFRE D'EMPLOI à l'année sur une ferme maraîchère. Homme sérieux pour conduire camion, tracteur et participer aux travaux sur la ferme, (418) 661-5161. 13/8

PERSONNE avec expérience demandée pour travail à l'année sur ferme laitière bien mécanisée, bonne condition. St-Marc-sur-Richelieu, (514) 584-3576. 6/8

HOMME DEMANDÉ sur ferme laitière et porcine, expérience pour la traite des vaches nécessaire, loyer fourni. Région St-Hyacinthe (514) 549-2354. 6/8

JEUNE HOMME fiable, avec bonne expérience sur ferme laitière mécanisée, pour travail à l'année, sur la rive sud de Montréal, chambre et pension, (514) 632-3830.

HOMME DEMANDÉ: Travail à l'année. Élevage de chèvres Angora. Expérience de la machinerie agricole nécessaire. Maison disponible sur place. Salaire selon expérience. Valcourt (514) 532-2300.

NOUS AIMERIONS embaucher des jeunes gens, homme ou femme, pour travail sur une ferme laitière, troupeau pur sang; les conditions et le salaire seront à discuter. Communiquer le matin vers 8 h 30 (514) 787-2439. 6/8

JEUNE HOMME demandé sur ferme laitière (40) et pour travaux aux champs. Travail à l'année, logé, nourri. Tél.: (514) 456-3664. 27/8

VACHER D'EXPÉRIENCE demandé, conditions et salaire intéressants, maison disponible. Tél.: après 17 h 00 (514) 293-5413. 6/8

HOMME demandé: honnête et propre, pour ferme laitière et avicole, logé et nourri, très bon salaire, (514) 293-3363. 6/8

HOMME MARIÉ demandé pour travail permanent sur ferme laitière 50 vaches et 50 sujets de remplacement. Le troupeau pur sang enregistré Holstein contrôle R.O.P. et P.A.T.L.Q. et insémination artificielle. L'expérience, la motivation et la fiabilité dans la gestion du troupeau, des champs et de l'entretien de la machinerie sont recherchés. Bonnes conditions de travail. Maison sur la ferme située à ST-VICTOR, cté Beauce. Tél.: (418) 588-3305. 27/8

COUPLE DEMANDÉ pour travail sur ferme laitière (30 vaches avec un peu de boeufs). Maison fournie. Tél.: (514) 336-4767. 6/8

«HORTICULTURE» VENDEUR

Semences Laval, une entreprise spécialisée dans la vente de la semence et d'intrats reliés à l'horticulture maraîchère et ornementale, cherche un(e) vendeur(se) pour son magasin de Laval.

Le (la) candidat(e) recherché(e) doit posséder un diplôme en technologie agricole avec spécialisation en horticulture ou tout au moins possède une grande expérience dans ce domaine. Cette personne est de bonne présentation, bilingue, a préférablement une expérience de la vente.

Salaire, commission et frais de déplacement selon la politique de l'entreprise.

Faire parvenir votre curriculum vitae et lettre de présentation, avant le 24 août, à l'attention de:

Célyne Lafrance,
directrice du personnel
3505, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval (Québec)
H7T 1A2

ON DEMANDE

Achèterais TRACTEURS de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, route 139, Roxton Pond, Cté Shefford, Québec. Tél.: (514) 372-9527. 3/88

Achèterais TRACTEURS de toutes sortes pour pièces, brûlés ou accidentés. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, Ste-Anne-des-Plaines, J0N 1H0. Tél.: (514) 478-1311. 31/12

Achèterais BULLDOZER Oliver OC4, 4 vitesses, complet ou pour pièces de préférence. Tél.: (514) 796-5916. 30/7

Recherche une TRAYEUSE pour 1 ou 2 vaches, avec chaudière, avec réservoir sur compresseur. Tél.: (514) 798-2060. 6/8

Achèterais pour pièces: LIEUSE à 1 toile de marque J.F. ou une en parfait état. Tél.: (514) 534-3070.

ACHAT et VENTE: BULLDOZER et PÉPINE. Tél.: (514) 346-8020.

ÉVAPORATEUR

Achèterais évaporateur Dominion 5 pi. x 16 pi. avec panne en avant pour le sirop. Tél.: (418) 356-2723. 27/8

PLANTS

1 200 TALLES de rhubarbe Victoria, rouge. S'adresser à: MARCEL FILIATRAULT, Laval. Tél.: (514) 625-9898, (514) 625-2872. 30/7

POUSSINS - POULETTES

COUVOIR SIMETIN

POUSSINS à chair, poulettes pour la ponte rouges (Golden Comet), noires et rouges (Harco), grises (Plymouth Rock). Aussi canards, oies, dindes, cailles, faisans, pintades, perdrix et poulettes d'élevage de 1 à 20 semaines. 8960 boul. St-Canut, St-Canut, Mirabel, J0R 1M0. (514) 258-2404. 30/7

POULETTES de 1 jour à 20 semaines, race Warren rouges et Dekabb 527 noires. Aussi poussins à chair. FERME AVICOLE ROLLAND SIMARD. Ste-Anne-des-Plaines, Qc. (514) 478-2205. 24/12

CENTRE AVICOLE BÉLANGER

Poulettes prêtes à pondre Warren Dekalb (rouges), Dekalb 527 (noires), possibilité de livraison par nos camions. Plus de 100 agents au Québec et Nouveau Brunswick, 72 route Gaspard, Ste-Louise, G0R 3K0, (418) 354-2557. 27/8

SERVICES

POUR FACILITER la vente de votre ferme, nous pouvons filmer sur cassettes VHS, d'une durée de 2 heures, type VIDÉO, en couleur et, avec frais. Pour information C.E.Y., courtier, GEORGES PAQUIN jour 363-5466, soir (514) 774-0567. 1/88

SYSTÈME D'IRRIGATION L'ACHIGAN

Vidange et épandage de purin liquide de **porcs** et purin liquide **de vaches**, avec tracteur et gicleur. (Système d'irrigation, arrosage de tout genre). 12 000 pieds de tuyaux de 6".

Informations:
Tél :(514) 588-2808
(514) 439-2231

ENTREPRISE DE PEINTURE CLÉMENT ROBILLARD INC.

SPÉCIALITÉ
- **Peinture de bâtiments de ferme, intérieur et extérieur.**
- **Vissage de toitures.**
- **Ouvrage garanti.**

15 ans d'expérience
Information gratuite
Tél. (514) 756-6305

NOUVEAU
Service d'épandage
de L'ESTRIE inc.

- Epandage de fumier liquide avec camion; pour les fumiers de porcs, de volailles et de vaches.
- Agitation et pompage de fosse.

«Nous avons une pompe spécialement conçue pour agiter le fumier de vaches».

254, rue Bachamp Roxton Falls
demandez Marcel
Tél.: (514) 548-5850
594-0492 - 93
(Ancienne équipe des chauffeurs de M. Roland Bellavance).

- **Peinture en bâtiment**
- **Aluminium et couleur**
- **Réparation toits, pose de vis**
- **Lavage à pression intérieur et extérieur**
- **Blanchissement au Voco**
- **ENTREPRISE G. ROBILLARD**
- **Joliette, (514) 753-7749**

24/9

SERVICE DE BLANCHISSAGE

Blanchissage à la poudre d'argile, peinture intérieure et extérieure. Balayons à l'air compressé. J. LANDRY, St-Césaire. Tél.: (514) 469-4536 5/11

ATTENTION! TRAVAUX DE LABOUR À FORFAIT

CULTIVATEURS et PRODUCTEURS de céréales, si vous avez des travaux de labour à faire exécuter cet automne, consultez-moi. J'ai un tracteur John Deere 4840 de 180 h.p. avec charrue Inter de 6 versoirs. Je vais partout au Québec. Pour de plus amples renseignements appeler et demander NOËL après 20 h 00 (514) 588-5001, St-Roch l'Achigan. 27/8

SILOS

SILOS "CURVET"

et
Silos à grains "Behlen"
Pour informations:

Silos Beaudry Inc.
1893, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
Sortie 109, autoroute 20
Tél. (514) 464-5011
(Urgence soir)
(514) 584-3116

SILOS SILODOORS
Béton. Dia. 12' à 30'.
SILOS À PURIN
Tous diamètres.

silos Beaudry
1893, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5

(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

Système d'alimentation
FABRIQUÉ au CANADA
CROPHANDLER
La *seule* ALTERNATIVE CANADIENNE
*** AUSSI SPÉCIAL SUR HARVESTORE ***
Structure usagée
Tous les modèles remontés à neuf, garantis à neuf.
À partir de
28 500 $
LES CONSTRUCTIONS SILO BLEU LTÉE
(514) 658-2452

CONSTRUCTION ACTON LTÉE
SPÉCIALISTES EN BÉTON DE FERME
Citernes à purin.
de 8' - 12' - 16' de hauteur et d'un diamètre de 40' à 100'.
Plates-formes à fumier
de 4' à 8' de hauteur
diamètre désiré.
Silos coulés ou douves
de 16' - 18' - 20' - 24' et 26' de diamètre.
Silos à atmosphère contrôlée.
Haylage ou maïs humide.
C.P. no 1241
Acton-Vale (Québec)
(514) 546-2798 — 546-2797
Frais virés acceptés.

Patz

Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec. Livraison par la poste, Purolator ou autobus.

silos Beaudry Inc.
1893, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011

Urgence soir : (514) 584-3116 JNO

LES ÉQUIPEMENTS:
Daniel Labonté enr.

Distributeur exclusif STAR-LINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ. Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.

VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
• toit • chute
• tuyau p.v.c.

1178, Lussier, St-Dominique
St-Hyacinthe
(Québec) J0H 1L0
Tél. (514) 773-6589

FABRICANT

- Voiture basculante ou dompeuse. Pour ensilage
- Table de distribution.
- Épandeur de fumier liquide.
- Pompe à fumier de vaches et tout autre genre de fumier.

Tél. (514) 548-2962
MACHINERIE D.M.
254, Bachand
Roxton-Falls
Cté Shefford (Québec)
J0H 1E0
Tél. (514) 548-2962

SILO SUPÉRIEUR INC.

C.P. 2199, St-Romuald, cté Lévis (Quebec), G6W 5M5. Tél.: (418) 839-8808. SILOS en douves de béton, finition intérieure unique, rapidité d'érection, facilité de rehaussement. Achat, vente, réparation et entretien de silos usagés. Équipement d'alimentation. Facilité de convertir votre silo existant en un système hermétique pour maïs-grain et orge humide. JNO

FOSSES À PURIN

Plate-forme à fumier
Silos à maïs
Fondations de 4' à 16' de haut, béton armé coulé sur place en un seul bloc, sans joint.
FOSSE A.B. INC.
4345, ave Richard
St-Grégoire, cté Nicolet
G0X 2T0
(819) 233-2021
(819) 233-2341
PRÉSIDENT ANDRÉ BOUCHER
JNO

SILOS SECONDS

À VENDRE: (2) 18' x 50'; (1) 16' x 35'; (1) 16' x 40'; (1) 16' x 50'. Nos prix incluent délaire et rebâtir.
Pour inf.: (418) 839-8808 JNO

SILOS-FOSSES À PURIN

Silos rongés par l'acidité de l'ensilage, réservoirs à purin brisés ou non étanches; la solution à votre problème:
CIMENT SOUFFLÉ INC.
Drummondville
(819) 478-0661, 478-8531
JNO

JEAN-MARC LAMBERT INC.

Vente de silos
neufs et reconditionnés
Achat, déménagement, réparation et extension de silos.
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

PATZ
VENTE et SERVICE

AVONS en inventaire la ligne des produits PATZ. Service complet de pièces. Prenons échange. Machines reconditionnées avec garantie. Contactez-nous pour plus amples informations. LES ÉQUIPEMENTS RÉJEAN JETTÉ INC. St-Césaire.
(514) 469-3002, rés. 469-5345
JNO

FOSSES À PURIN

Plate-forme à fumier, hauteur + diamètre selon la demande.
Avons aussi: silo horizontal.
Armature très sécuritaire, avec plans et inspection ingénieur à l'appui.
CONST. B.R.N. INC.
BRUNO BOUSQUET, prop.
2041, Rivière Sud
St-Pie Bagot, J0H 1W0
Tél.: (514) 772-2635 JNO

SILO À GRAIN Victoria, 24 1/2' de diamètre, capacité 200 tonnes, à l'état neuf, démonté, prêt à être emporté. Après 19 h 00, (418) 588-3357. 6/8

VIDEUR à silo Patz 16' à 20' avec moteur 5 forces, et trépied, demande: 600$. Région MIRABEL: (514) 478-2056. 6/8

SILO 20' X 60' en douve de béton Dion, 1967, très bonne condition. Tél.: (514) 447-1500. 27/8

SILO à grains Buttler, 5 sections, 27 pi. de diamètre, servi 2 ans; PRESSE À FOIN Oliver 520. Débarras. (418) 286-3458.

VIDEURS DE SILO PATZ
VENTE-SERVICE-PIÈCES

AVONS en entrepôt machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VÉRIFIEZ NOS PRIX.
L.A. LACOSTE & FILS INC.
Tél.: (514) 692-2909 JNO

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Tél.: (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. 12/87

SILO en douves de ciment Dion, diamètre 18 x 50 et 16 x 42, avec videur Starline et Stoc-Trac. Tél.: (514) 467-5468. 6/8

TERRE À LOUER DEMANDÉE

CHERCHE petite ferme À LOUER dans région de St-Hyacinthe ou Drummondville. Tel.: (514) 334-3817. 13/8

RECHERCHE à louer FERME PORCINE, maternité, engraissement, ou laitière. Tél.: (514) 265-3846. 13/8

TERRE À VENDRE

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU: 215 arpents, drainage souterrain, boisé, 28 milles d'Hyppolyte-Lafontaine par autoroute 30. Aussi 57 arpents drainés. (514) 787-2707.

ST-VALÈRE: ferme porcine, maternité, 150 truies, engraissement, 490 arpents d'une seule superficie. SERVICES IMMOBILIERS JOLIETTE, Courtier, GÉRARD DESCHENEAUX, S.R.I., (514) 759-3856. JNO

ST-ÉLISABETH: ferme de 132 arpents, 12 boisés, bâtiments, bord de rivière, avec ou sans maison, avec ou sans roulant. SERVICES IMMOBILIERS JOLIETTE, Courtier, GÉRARD DESCHENEAUX, S.R.I., (514) 759-3856. JNO

STE-ÉLISABETH: superficie en grande culture de 235 arpents, blé d'automne et mais-grain, terre en excellente condition. SERVICES IMMOBILIERS JOLIETTE, Courtier, GÉRARD DESCHENEAUX, S.R.I., (514) 759-3856. JNO

LANAUDIÈRE: industrie laitière, quota de 22 649 k.g. et 110 litres de consommation, 300 têtes. SERVICES IMMOBILIERS JOLIETTE, Courtier, GÉRARD DESCHENEAUX, S.R.I., (514) 759-3856. JNO

ROUGEMONT: très grand verger, environ 53 arpents avec plus de 7 000 pommiers + 55 arpents de terre cultivable et 25 arpents de boisé, incluant propriété, bâtiments, équipement, etc. JOCELYNE BOILEAU, Permapro, courtier (514) 670-3560, (514) 679-0108.

ST-FÉLIX-DE-VALOIS: élevage de boeufs Hereford, pur sang enregistrés, 19 têtes, 60 arpents drainés, machinerie. SERVICES IMMOBILIERS JOLIETTE, Courtier, GÉRARD DESCHENEAUX, S.R.I., (514) 759-3856. JNO

RÉGION ST-HYACINTHE: ferme 220 arpents drainés, maison, bâtiments, dont 2 terres de 60 arpents peuvent se vendre séparément. Tel.: (514) 796-3307. 27/8

MATERNITÉ PORCINE

Près de St-Hyacinthe
150 truies de bonne qualité.
Les constructions sont de 1979, la maison est une construction de 1983. Terrain environ 100 000 p.c. Les règlements concernant l'environnement sont respectés.
Communiquez avec:
Jacques Fontaine
(514) 774-0429
(514) 774-0484



FERME À VENDRE

À Marieville, une ferme d'environ 211 arpents dont 205 en culture avec maison ancestrale de pierre, grande étable, remise, silo, etc. Site magnifique à 30 minutes seulement de Montréal. Les offres d'achat sur formulaires officiels doivent être reçues au plus tard le 7 août 1987.
Contacter:
Gaétan Villeneuve, agronome
Tél. (514) 773-2519

Société du crédit agricole Canada

RE/MAX
ANNE BEAUMIER
(819) 373-7140
À 1 heure de Montréal, St-Justin, ferme de 70 acres avec 45 acres cultivables, drainées, dont 9 acres d'aspergeraie, aussi pineraie de 27 ans, 2 étangs de ferme vendus avec maison et équipements.

RE/MAX
P. Bellemare et Ass. Inc.
Trois-Rivières
(819) 373-7140

RÉGION NICOLET, près d'un village. Ferme laitière de 218 arpents, quota de 4 630 kg + 51 litres / jour, cheptel Holstein, 37 têtes, étable récente, maison rénovée. Inf.: C.E.Y. courtier, jour 1-800-363-5466, soir GEORGES PAQUIN (514) 774-0567 et CONRAD LAJOIE (514) 549-4586. 13/8

ST-MARC-SUR-LE-RICHELIEU: Ferme laitière 90 arpents dont 30 en bois avec érablière de 1 200 entailles, quota de 3 925 kg, cheptel Holstein 50 têtes, machinerie, maison ancestrale en brique, très bons bâtiments. C.E.Y, courtier, jour 1-800-363-5466, soir GEORGES PAQUIN (514) 774-0567 et CONRAD LAJOIE (514) 549-4586. 13/8

FERME LAITIÈRE

RÉGION CÉRÉALIÈRE près de Montréal, 220 arpents drainés souterrainement, très belle maison. BRYNER INTERNATIONAL, Courtier. (514) 287-1991. 30/7

LOTBINIÈRE - ST-PATRICE, Beaurivage: maternité 170 truies, 1 000 porcs engraissement, troupeau inclus, condition d'achat facile.
ST-SYLVESTRE: Maternité 150 truies, 300 porcs, troupeau non inclus. PAUL GAGNON (418) 424-3811, RE/MAX HAUTE-VILLE, courtier, (418) 687-3211. 30/7

ST-THÉOPHILE: Petite terre à vendre, bien située, à 1 mille du village, avec maison, garage, étable en construction. Beauce. Inf.: (418) 597-3750. 30/7

FERME à vendre 140 arpents: 20 boisés avec érablière, 1 400 érables, incluant bois mou, maison, remise, étable, environ 75 000$. Tél.: (418) 884-2629. 30/7

ST-ANTOINE-DE-TILLY (Québec): 77 arpents, 3 600 pommiers en production d'ici peu, framboisiers, ruches, équipements, bungalow récent 29' x 45, bon investissement, NICOLE DUVAL, courtier. (418) 658-3711. 30/7

LAC CHAMPLAIN (Québec): Ferme laitière, tout équipée, bâtiments, animaux, quota 6 100 kg m.g., 175 arpents + 20 arpents zone blanche, accès au lac, maison 11 pièces (foyer). Sans agent. (514) 294-2402. 30/7

ST-MATHIAS: Ferme laitière et céréalière, 200 arpents, animaux, quota, équipement, érablière, prix très raisonnable. Inf.: ÉMILIEN DION (514) 465-5580, (514) 460-4367, IMMEUBLES EXPRESS INC., courtier. 30/7

FERME LAITIÈRE: Région Rivière-du-Loup. 160 acres culture, 220 acres boisées (40 - 50 ans), bien équipée, quota 5 200 kg, 65 litres /jour, 48 têtes Holstein, insémination artificielle, NIP. GEORGES LÉVESQUE, Immeubles G.L.M.C., courtier bur. (418) 862-9015, rés. (418) 862-1540. 30/7

ESTRIE, région Wotton: résidence pierre des champs, ruisseau, écurie, 54 acres, très bon prix. GROUPE ASSOCIÉ IMMEUBLES MICHEL COUSINEAU ENR. (819) 565-7474. 30/7

TERRE à vendre de 90 arpents, avec maison. Au 310 Point du Jour Nord à LAVALTRIE. Tél.: (514) 586-1463. 30/7

CTÉ SOULANGE: ferme laitière 150 arpents drainés, troupeau Holstein, quota 8 660, 102 classe 1, bâtiments très propre, machinerie. Tél.: (514) 456-3539. 6/8

BONSECOURS: 365 acres, 200 en culture, 55 en pâturage, 110 boisés, avec 7 000 entailles sur pipeline, grange neuve 40 x 150 et étable neuve de 42 x 160, remise neuve 40 x 100, 92 attachés. Aussi étable pour animaux à boeuf. Très bel endroit avec magnifique vue. Très bon prix! CLAUDE FOURNIER: (514) 378-8461, (514) 378-7196, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

ST-PAUL D'ABOTTSFORD: 80 arpents avec 1 000 pommiers, le reste drainés avec porcherie pour 300 porcs. Excellent investissement. CLAUDE FOURNIER, (514) 378-8461, (514) 378-7196, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

25 ARPENTS avec boisé, lac, serres en acier, entrepôt, machinerie agricole, résidence en brique, en très bon ordre. Tel.: (514) 756-1607. 6/8

15 MILLES DE SHERBROOKE: 300 arpents dont 200 cultivés, 100 boisés, 40 vaches Simmental, Charolais avec veaux, bonne machinerie, prix: 160 000$. (819) 832-2824. 6/8

STE-MÉLANIE: 105 acres, (2/3 culture, 1/3 boisés) maison, bâtisses, partiellement rénovées: 72 000$; aussi matériel apicole à vendre. (514) 889-5664, (514) 663-1332. 6/8

MATERNITÉ ST-PIE: 170 truies avec 250 porcelets sevrés, et 250 non-sevrés, gestation 41 x 135, et mise-bas 32 x 115, superbe maison québécoise, tout brique, très bon prix. CLAUDE FOURNIER, (514) 378-8461, (514) 378-7196, TRUST GÉNÉRAL, Courtier.

YAMACHICHE: ferme porcine, engraissement: 700, maternité: 20 cages de mise-bas. 98 arpents, nombreux bâtiments, et résidence. RÉJEAN GUILLEMETTE, télépage (819) 379-3214, code 1647, Agent affilié à l'Étude des notaires Martin Martin & Martin pour les IMMEUBLES UNI INC., Courtier: (819) 375-3189. 6/8

VARENNES: Maison 8 pièces, atelier commercial 60 x 100, 31 arpents, 210 000$. Route 30, sortie 141. Paul (514) 652-0888. 13/8

RÉGION ST-JOVITE

VENDÉE: Ferme horticole 38 hectares, 5 serres jumelées, 3 serres individuelles, équipement moderne, remise-comptoir pour vente, atelier, grange, maison 5 c.c. Affaire intéressante. ARLETTE SAINDON - Les Immeubles UNI Inc. (819) 425-8555. 13/8

ST-POLYCARPE, cté Soulanges: 450 arpents, argile type Ste-Rosalie, 2 700 U.T. avec matériel, plant de séchage, bâtiments et maison. Tél.: (514) 265-3078. 13/8

ÉRABLIÈRE 4 000 entailles environ, très bien équipée, pas d'agent. Région de Beauce. Information: (418) 484-5589. 13/8

#1117 - LAITIÈRE, ST-PIERRE-DE-SOREL: 756 litres lait nature + 3 000 kg, étable récente, 2 maisons, machinerie, 243 arpents, troupeau pur sang.
#1116 - ST-FERDINAND: Tomates de serre, maison, bâtiments, 174 acres, superbe.
#1090 - ST-EULALIE: laitière, 12 170 kg, 325 arpents, maison, étable, bonne machinerie, troupeau pur sang.
#1085 - EMPLACEMENT DE CAMPAGNE: 5 arpents, St-David, bonne maison meublée, 3 c.c., garage, piscine hors terre: 39 500$.
#1058 - ST-NAZAIRE: 56 arpents, idéal élevage de boeuf, superbe bungalow récent, étable tôle galvanisée 100 x 34, garage.
#1057 - FERME PORCINE et MARAÎCHÈRE: Maternité 90 truies, engraissement 1 000 porcs, bâtisses en excellente condition, 2 000 pommiers, bon revenu, endroit près de tout. C.E.Y., courtier 1-800-363-5466, FRANÇOIS JACQUES, (514) 792-3053, GUY LANGEVIN (514) 773-7670. 13/8

TERRE à vendre: 209 acres, 150 en culture, animaux, machinerie, bâtisses. ST-FÉLIX-DE-KINGSEY. Tél.: (819) 848-2615. 10/9

ST-CLET, route 201, cté Soulanges: Ferme 126 arpents, maison, bâtiments très propres, machinerie agricole. Tél.: (514) 456-3369. 13/8

FERME LAITIÈRE, région Drummondville, 190 000$ de revenu brut, autosuffisance en grain et foin, bonne machinerie. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 954, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec), J4H 3Y9. 13/8

FERME À VENDRE

ANGE-GARDIEN, 104 arpents dont 10 boisés, bonne maison, étable propre 32 x 70, remise neuve 40 x 60, étable secondaire, hangars. 107 arpents dont 12 boisés, emplacement loin de la route, maison à rénover, granges. Sans agent, (514) 293-7952 30/7

FERME AGRICOLE à vendre, au complet, comprenant: 360 acres de terre, bâtiment, machinerie. Pour plus d'informations: (506) 473-2427. 20/8

TERRE et POULAILLER: 56 arpents, 1 bâtiment 19 000 p.c., 4 étages, 2 abris 330 x 40, 1 étage, 26 400 p.c. total, 2 maisons en bonne condition: 79 500$. Lot #1, partie 110 et 111, cadastre officiel de la paroisse de STE-MARIE DE BLANDFORD. (514) 467-2871, poste 248. 20/8

GLEN-SUTTON: 275 acres boisées, aucun bâtiment, sur la frontière américaine. Excellent pour chevreuil.
BONSECOURS: 193 acres avec quota 3 449 k.g., sucrerie et rivière, peut être vendue nue.
ST-VALÉRIEN: très belle ferme laitière avec 208 arpents en culture, excellente luzernière. Cause: retraite. CLAUDE FOURNIER, (514) 378-7196, (514) 378-8461, TRUST GÉNÉRAL, Courtier. 30/7

RÉGION DE NICOLET: bungalow récent et étable 32 x 190, pour production de veau de grain ou veau de lait, prix demandé: 75 000$. (819) 224-7854. 20/8

VENEZ VOIR! Notre site est exceptionnel! VALCOURT: 45 acres, maison, pommiers, étang, atelier, remise. Visite libre, samedi et dimanche. Prix: 82 000$. (514) 521-9247, (514) 532-3544. 20/8

FOND DE TERRE et BÂTIMENT à 2 1/2 milles de Coaticook, 315 acres, dont 215 en culture toutes drainés, maison 1979, étable 1978, hangar 1976, silo 20' x 80'. A prix abordable et négociable. Après 17h00, (819) 849-3463. 20/8

COURCELLES BEAUCE: ferme 180 acres, 45 têtes Holstein, quota 3 230 kg, bonne machinerie et bâtisses, maison rénovée. Avec ou sans roulant. Tél.: (418) 483-5349. 20/8

MASCOUCHE: belle grande ferme agricole de 101 arpents, avec maison, bâtiments, ainsi que la machinerie. ROBERT BEAUREGARD, (514) 471-4001, PERMANENT, Courtier. 20/8

FERME LAITIÈRE: 262 arpents, troupeau Holstein + quota 5 825 k.m.g + 75 l./ jour lait nature, silo, très bien bâtie, machinerie complète. (819) 263-2097. 30/7

LAVALTRIE: ferme 78 arpents, bungalow 1974, avec garage double. Idéal pour cultivateur ou ranch. Aucun agent, 225 000$, abri fiscal. Après 18 h 00, (514) 586-1273. 30/7

OKA: Terre à jardinage de 34 arpents, fraises, framboises, autres légumes, maison 1979, hangar, lac artificiel et système d'arrosage, tracteur, accessoires et outils peuvent être vendus séparément. JEAN-PIERRE MASSON, Re/Max V.R.P., courtier (514) 472-7220. 30/7

RECHERCHE un couple ou individu, comme exploitant sur entreprise laitière de haute productivité, doit gérer exploitation dans tous ces aspects, comprenant 30 vaches laitières Holstein enregistrées sous contrôle officiel, autosuffisant en fourrage, possibilité d'achat graduel ou complet à l'éventualité, avec terme de financement imbattable. Ceci est une opportunité unique pour ceux ou celles sérieusement intéressés à investir sur une ferme laitière de haute performance. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 958, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec), J4H 3Y9. 20/8

ACHETEURS DE FERMES laitières, porcines, avicoles, bovines, vergers, pépinières. Appeler DANIEL A. COUTURE, C.E.Y. courtier, 1-800-363-5466, (514) 774-4838, soir (514) 774-4200. 26/11

FERME AGRICOLE, dans le comté d'Iberville: 161 acres dont 133 acres en culture et 116 acres drainées. Après 17 h 00 (514) 346-0589. 20/8

MASKINONGÉ

FERME LAITIÈRE ET CÉRÉALIÈRE: quota 6 424 kg + 84 litres / jour, 280 arpents, très bonne qualité, bâtiment, machinerie, troupeau, belle maison. (819) 227-2938 27/8

LOTBINIÈERE: Ferme laitière 5 005 kg, 157 arpents, 137 cultivés, soi excellent, 40 têtes Holstein, 30 vaches, lactoduc, machinerie, 235 000$. (418) 796-2170. 27/8

RÉGION NAPIERVILLE: Étable de veaux de lait, 450 cages, très bien équipée, maison neuve, avec ou sans l'inventaire d'animaux. FABIEN FONTAINE (514) 386-9114, JACQUES BELOA (514) 386-8249. 27/8

RÉGION LANAUDIÈRE

FERME LAITIÈRE 267 acres, 57 têtes, quota 5 769 kg + 56 litres nature, très propre, bien située. TRANS-ACTION IMMEUBLES M.F., courtier (514) 759-7951.

ANDRÉ VILLEMAIRE

27/8

RÉGION ACTON VALE: Terre nue 185 acres, 20 boisées, grange neuve 200 x 35, évacuateur souterrain. Côté, fosse béton, hangar neuf, maison neuve, très bon prix. Cause: départ. (514) 373-2368. 13/8

MAISON avec grange, 30 acres de prairie, possibilité d'étang. Près du MONT-MÉGANTIC, Cantons de l'Est. Tél.: après 18 h 00 (819) 888-2279. 6/8

ÉRABLIÈRE 7 000 entailles, 3 ans d'opération avec séparateur, possibilité du chiffre d'affaire de 60 000$. Tél.: après 18 h 00 (819) 888-2279. 6/8

ST-JEAN-BAPTISTE

(Rouville) 120 Arpents, grande culture, avec ou sans bâtiments et résidence. LES IMMEUBLES UNI INC., courtier, MADELEINE BESSETTE (514) 460-4425 ou 469-3078.

ROUGEMONT

Jeune verger, 34 arpents avec beau cottage. LES IMMEUBLES UNI INC., courtier, MADELEINE BESSETTE (514) 460-4425 ou 469-3078.

MONT ST-GRÉGOIRE

390 Arpents drainées, qualité supérieure du sol et bâtiments. LES IMMEUBLES UNI INC., courtier, PALMORÈS BOUCHER (514) 460-4425 ou 460-4893.

STE-SABINE

92 Arpents, plantation de 35 000 pins, boise et façade à cultiver. Excellent site pour kiosque de vente. LES IMMEUBLES UNI INC., courtier, PALMORÈS BOUCHER (514) 460-4425 ou 460-4893.

ÉRABLIÈRE 31.5 arpents non exploitée présentement, beaucoup de potentiel, très bien située à ST-DOMINIQUE.
60 ARPENTS cultivables ST-HUGUES, près de la Transcanadienne, très bon prix. PIERRETTE GAUTHIER (514) 773-2223, TRUST GÉNÉRAL, courtier.

ÉPIPHANIE, en bordure de Mascouche: grande ferme 84 arpents, dont 15 arpents boisés, avec ancienne maison de campagne, bâtiments, équipements agricoles. Enfin tout peut se réaliser. Faut voir! NICOLE BÉLANGER WOOD (514) 477-0562, IMMEUBLE BELWOOD (514) 477-9333.

ST-BERNARD

Excellente terre: 165 arpents avec partie boisée. RAYMOND CUSSON, Montréal Trust, courtier (514) 467-1120.

ST-ARMAND: 208 arpents, incluant lac, boisé, très bois site, 115 cultivables.
STANBRIDGE STATION: avec maison, 302 acres, 250 en culture, excellant pour grande culture, avec prêt S.C.A. transférable. (514) 248-3092. 27/8

SUR ROUTE 104 entre COWANSVILLE et FARNHAM, motel 11 unités avec logis de 6 pièces et 3 pièces, sur 2 acres de terrain, pour le prix d'une maison.
ROUTE 104, Parc de maisons mobiles, bien aménagé. Très bon revenu pour 100 000$.
FARNHAM: Fermette 72 acres, maison 3 c.c., grange et remise, dans les 100 000$. ALCIDE NAUD (514) 263-2149, IMMEUBLES BROMIS (514) 263-4455.

60 ARPENTS: Ferme porcine et animaux à boeufs. Permis pour 100 truies. Avons 60 truies. Gros silo et machinerie. Duplex: 9 chambres. Prix: 160 000$. Région de Joliette. Tél.: après 19 h 00 (514) 759-9387.

Lotbinière, fermes laitières

#1608, 120 arpents, / 2 168 kg + 69 litres.
#1612: 420 arpents, / 8 228 kg. CENTURY 21, Courtier, 999 Bourgogne, Ste-Foy, G1W 4S6, a/s ÉTIENNE HIVERT, agronome (418) 654-1878, 681-3962. 6/8

WATERVILLE: 600 acres, 100 vaches Holstein, entreprise laitière prospère.
COMPTON: Pépinière et verger, 155 acres, très bien située. CAISSE ÉTABLISSEMENT DE L'ESTRIE, courtier, ROSAIRE COUTU (819) 821-2951. 6/8

FERME LAITIÈRE, près St-Hyacinthe: 7 000 kg m.g., 150 arpents + 70 arpents loués, tout l'équipement, 85 têtes, maison et bâtiment en bon état. CENTURY 21, IMMEUBLES ST-JEAN, courtier (514) 773-0004. 13/8

ST-EUSTACHE: Ferme maraîchère, serre de 28 x 80, 114 arpents, 90 en culture, 5 000 plants de fraises, 800 plants de framboises, 50 pommiers, érablière de 1 000 entailles, maison centenaire en excellente condition. NIL LAPOINTE (514) 472-9921, CENTURY 21, LES IMMEUBLES CLÉ D'OR INC., courtier. 13/8

TERRE À TABAC, patates, légumes, 215 acres, 180 cultivées, système d'irrigation souterrain 8" x 2 000', avec ou sans roulant. À ST-THOMAS-DE-JOLIETTE. (514) 756-2779. 27/8

PETITE TERRE: 100 arpents, prairie et pâturage, maison 7 1/2 pièces, grange-étable avec écureur, située à ST-EUGÈNE, entre St-Hyacinthe et Drummondville. CENTURY 21, IMMEUBLES ST-JEAN, courtier (514) 773-0004. 13/8

FERMETTE 7 1/2 arpents, avec bonne écurie 83 x 38, 8 stalles déjà installées, avec écureur, maison 8 1/2 pièces, située à ST-PIE-DE-BAGOT, près montagne St-Paul d'Abbotsford. CENTURY 21, IMMEUBLES ST-JEAN, courtier (514) 773-0004. 13/8

WOTTON EN ESTRIE

TRÈS BELLE ferme laitière, 426 acres, pur sang, grange-étable 242' (6 ans), 7 676 k.g. + 106 litres / jour, tout équipée. Acheteurs sérieux seulement. (819) 828-3250, (819) 828-2677. 27/8

BONSEJOURS: Très belle ferme laitière et à boeuf, 365 acres, 200 en culture, 55 en pâturage, sucrerie 7 000 entailles sur tubulure, plusieurs des bâtiments de construction récente, belle maison, vue panoramique sur un coteau, terrain plat, à vendre avec ou sans animaux, bon prix, vente par le propriétaire, (514) 535-6628. 27/8

RÉGION FARNHAM

Ferme laitière bien équipée, quota 1 000 litres / jour, 3 826 kg m.g. Inf.: (514) 293-5413. 27/8

ILE D'ORLÉANS (Québec): 311 arpents, belle maison, équipement complet pour élevage moutons, érablière, chalet de chasse, sauna, fumoir. Superbe! Prix: 375 000$. MADELEINE JAMIN (418) 688-1267, LE PERMANENT, courtier (418) 658-7000. 27/8

RÉGION de ST-HYACINTHE: 173 arpents drainés, grange 34 x 100, hangar, maison 2 étages, 2 silos. Pas d'agent. (514) 773-4329. 27/8

STE-SOPHIE, Mégantic: 170 arpents dont 75 en culture, érablière 1 500 entailles sur tubulure, rivière, chutes, beau panorama, 33 000$. Région Plessisville (819) 362-6080. 27/8

STE-SOPHIE: Serre 80 000 pi. car., production actuelle 22 000 plants de tomates avec terre 72 arpents dont 56 boisés, équipements neufs, maison récente avec 3 bachelors. Au nord de Laval. Inf.: C.E.Y. courtier 1-800-363-5466, CONRAD LAJOIE (514) 549-4586 ou GEORGES PAQUIN soir (514) 774-0567. 27/8

SPLENDIDE FERME LAITIÈRE, région Drummondville: Maison, bâtiments et équipements, en superbe état, environ 5 200 kg. revenus au-dessus de la moyenne. Gilles & Denis M., CENTURY 21 Agence DC+ Inc., 400 boul. St-Joseph, Drummondville. Tél.: (819) 474-1818.

60 ARPENTS cultivables, près de la Transcanadienne. Très bon prix! PIERRETTE GAUTHIER (514) 773-2223, TRUST GÉNÉRAL, courtier.

EAST BROUGHTON, 1 1/2 mille du village: Ferme 350 acres, puits artésien neuf, bâtiment, maison, garage, grange-étable, prix à discuter. Personne intéressée seulement (418) 427-3747.

ST-DAMASE: Terrain de 216 pi.car., en bordure de la Yamaska. Jeune plantation d'asperges et de framboises. Pour jardinier amateur sérieux. Prix ferme: 15 000$. (514) 772-5232.

À 10 MILLES de MONTRÉAL: Ferme 200 arpents, 100 boisés, 100 en culture, incluant maison, bâtisses, roulant, 175 000$. Tél.: (514) 586-1425.

BASSE LAURENTIDES: Magnifique ferme laitière automatisée, troupeau Holstein 190 têtes dont 130 laitières, place pour 260, quota actuel 1765 litres nature/jour et 6 021 kg classe 2, 3 silos et bâtisses neuves, salle de traite, hôpital, etc. 483 arpents avec 3 maisons. Pour plus amples informations GÉRARD DUHAMEL, Grand Prix, courtier (514) 478-1415, (514) 687-4081, bell cell. 386-3775. 27/8

110 ARPENTS en culture et 22 arpents boisés, maison, garage, bâtiment. À 20 milles de l'autoroute. Prix abordable, Ste-Christine, cté Portneuf. (418) 329-2293, (418) 337-3161.

STE-AMBROISE de Kildare: Ferme laitière 80 têtes, 37 vaches laitières, contrôle PATLQ, troupeau en partie pur race Ayrshire, terre 140 acres drainées, bâtiments et machinerie en bonne condition. (514) 756-8835. 13/8

TERRES DEMANDÉES

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? "ÉVALUATION" 14 ans d'expérience dans la vente de la ferme. Clients sérieux. Financement disponible. C.E.Y. courtier, GÉRARD CHASSÉ, agent (514) 796-2557 de 7 h 00 le matin à 23 h le soir. JNO

SITU VEUX VENDRE rapidement ferme laitière, porcine, camping ou commerce, tu seras payé comptant. Avons des acheteurs avec argent. Faites affaires avec une équipe gagnante. GUY LANGEVIN, (514) 773-7670, FRANÇOIS JACQUES, (514) 792-3053, CAISSE ETABLISSEMENT, Courtier, jour 1-800-363-5466. JNO

FERMES LAITIÈRES demandées (région 2 700 U.T.). Service français, anglais, allemand.

KARL GOLA

Courtier (514) 346-8007 rés., TRANSACTION IMM. VENDEX INC. (514) 346-1822 bur. JNO

BESOIN ACTUELLEMENT pour client sérieux: petite terre entre 10 à 100 arpents, avec maison récente ou vieille maison à être rénovée, régions St-Hyacinthe, Granby, St-Jean. CENTURY 21, IMMEUBLES ST-JEAN, courtier, J. BRODEUR, courtier (514) 773-0004. 27/8

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Appelez CEGO Courtier.

PIERRE VIOLET

Tél.: (514) 453-2876 1/10

ENCANTEURS

AGRICULTEURS

VOUS désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je suis votre homme.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
635, rue Papineau,
St-Hyacinthe
Tél. (514) 773-5660
Mes clients me recommandent à leurs amis. JNO

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc.
Communiquez avec:

ENCANS GILLES LOT INC.

1274, rue Sud
COWANSVILLE
(514) 263-0670 ou 263-1434

★ ATTENTION ★

Messieurs les cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant par encan ou privément, s'adresser à:

LÉO DASTOUS

Encanteur professionnel
Laurierville, cté Lotbinière
Tél.: (819) 365-4419 JNO

"LES ENCANS" LAFAILLE ET FILS LTÉE

Coaticook, cté Stanstead
Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi vaches à lait à vendre en tout temps de l'année.
Pour informations
Jour: (819) 849-3606
Soir: (819) 849-2554
(819) 849-2814

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeaux, etc.
Contacter:

LES ENCANS VALCOURT

1529, rang des Coteaux
Farnham
Tél.: (514) 293-7464
293-5436

★ ATTENTION! ★

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je serai à votre disposition.
S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595
792-2066
JNO

CULTIVATEUR ATTENTION

À tous les lundis

Les Encans de la Ferme inc. 1984 inc.

Marché public d'animaux vivants
Vente chaque lundi pour toutes les catégories d'animaux
Heure des ventes:
- Porcelets: 12h30
- TRuies, verrats, porcs: 12h00
- Veaux: 12h00
- Vaches: 14h00
- Taureaux: 20h00
- Moutons: 18h30
- Veaux d'embouche et veaux de grain: 20h30
- Chevaux: 20h30
- Vaches laitières: 20h30 (environ 100 bonnes vaches laitières en vente chaque lundi)

Sortie 133, route Transcanadienne, St-Hyacinthe
Bienvenue à tous
Renseignements: (514) 772-2451

ENCANS PUBLICS

MAURICE RAINVILLE

ST-HYACINTHE, encanteur, pour tout genre de vente par encan partout au Québec. Information:
(514) 799-4042, (514) 799-5332
JNO

Préavis
Encan de consignation
Chez
PIERRE POIRIER
1090 rue Principale
ST-PIERRE BAPTISTE, cté Mégantic
Jeudi le 13 août
Pour tous ceux qui ont de l'équipement agricole: tracteur, presse à foin, wagons sur pneus, épandeur, et le reste. Vous devez consigner immédiatement ou au plus tard le 28 juillet, pour bénéficier de notre publicité.
Pour plus d'informations, s'adresser à: M. PIERRE POIRIER: (418) 453-2324 ou à l'encanteur.

LÉO DASTOUS

Encanteur professionnel
LAURIERVILLE, QC
Tél.: (819) 365-4419 30/7

Encan de machineries agricoles
chez
JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
Encanteur
51 boul. Granby
ROXTON-FALLS, cté Johnson
Route 139
MARDI, le 11 août à 9 h 30 a.m.
SERA VENDU: Plus de 50 TRACTEURS de ferme avec ou sans pelles, de toutes grosseurs. MACHINERIES INDUSTRIELLES - Grande quantité d'instruments aratoires pour semences - foins - récoltes.
CULTIVATEURS ET COMMERCANTS: Apportez vos machineries afin de les faire vendre en toute confiance par des experts. Nous vendons entre les encans. LE PLUS GROS ENCAN DU GENRE AU QUÉBEC. Profitez de notre expérience et de nos nombreux services.
Pour plus d'informations, consultez l'encanteur et propriétaire

JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.

Encanteur
51 boul. Granby
Roxton-Falls, cté Johnson
Tél.: (514) 548-5733
ou (514) 548-2172
À votre service pour tout genre d'encan. 6/8

CULTIVATEURS

JE SUIS ACHETEUR de troupeau et de roulant de ferme ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:

FERNAND CARDIN

Encanteur licencié, DURHAM SUD, cté Johnson. Tél.: (819) 858-2953.
JNO

Encan de chevaux Belges de race pure et d'équipement de chevaux
à la ferme de
ROBERT & CAROLE COUTURE
384 chemin Mooney
DURHAM SUD, QC
Samedi, le 8 août à 13 h 00
SERA VENDU: 10 Chevaux Belges de race pure de qualité supérieure et classifiés au programme d'amélioration des races chevalines du Québec, incluant un fils de Constructo, jamais défait dans sa classe, 1er au Royal Winter Fair. Aussi 2 juments avec poulains mâles de l'année; pouliche de 3 ans, 17 mains; 2 pouliches de 2 ans, 1 pouliche d'un an et un étalon d'un an.
ÉQUIPEMENT: attelages de travail, colliers, sets de guides, bacculs double et simple, neck-yoke, 2 traine-roches, sleigh double, fouet, boucles et quincaillerie pour harnais, presse à foin avec moteur pour chevaux, charrue neuve 1985 pour chevaux, moissonneuse-batteuse avec moteur pour chevaux, moulin à coudre le cuir "Pearson" en excellent état.
• Il y a une possibilité d'avoir quelques chevaux et d'équipements de rajouter à cet encan.
Pour information contactez:

DAVID BUTCH CRACK

C.P. 514
Richmond, Qc J0B 2H0
Tél.: (819) 826-2424.

ENCAN

Vente complète du troupeau de la Ferme Carocier, propriété de M. Clermont Plante. Samedi le 1er août 1987 à midi précis sur la ferme située au 658, ch-Bélair St-Jean-Chrysostome Cté Lévis G62 2L2 Sortie 318, autoroute 20
La vente débutera à midi précis par la machinerie: un tracteur Massey Ferguson No 3165 industriel avec pelle, un silo douve de béton 20' x 65' coop avec videur Badger 2 ans d'usage, 1 silo d'acier, 15' x 55' Martin avec videur, silomatic, un épandeur à fumier Inter No 595 avec panneau hydraulique chaussé sur pneus 16" largeur, une rouleuse à grain Rovibec 2 ans d'usage, un chariot, mélangeur Rovibec, un convoyeur à ensilage Badger 40 pieds avec moteur 1 force sur 110 watts, 5 parcs à veaux Jutras 10' x 10', un nettoyeur et évacuateur Jutras, moteur 7,5 hp, une génératrice 25 000 watts Victoria, une mangeoire à foin 20' long, tracteur international No 624, une faucheuse internationale No 1190, râteau international No 15.
Suivra: un pipeline Duovac De Laval pour 44 vaches en pyrex 2 pouces, 3 unités de traite, compresseur No 76 avec moteur 3 forces, un réservoir en vrac Zéro 500 gallons.
Troupeau: 75 têtes Holstein pur sang enregistrées, contrôlées PATLQ moyenne 7 000 kg, 3,6 % gras. Le troupeau est au programme progenic du CIAQ depuis 3 ans, âge moyen du troupeau 4 ans.
Cantine sur les lieux
Un rafraîchissement sera servie avant l'encan.

Pour renseignements:
M. Clermont Plante
Tél. (418) 839-0870
Yvon Roy, encanteur
Tél. (418) 833-6563
Alfred Boulet, gérant
St-François, Montmagny
G0R 3A0
Tél. (418) 259-7086

Avis de vente par voie de soumission

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
FERME JEAN-PIERRE ASSELIN ENR.,
sise au 183, rang St-Jean-Baptiste, Lanoraie d'Autray (Québec) G0K 1E0.

Des soumissions sont demandées pour l'achat des biens ci-après décrits lesquels peuvent être vendus en bloc, par lot ou en lots combinés.

LOT 1	Tracteur «John Deere» modèle 1120	Évalué à	2 500 $
LOT 2	Tracteur «Sam» modèle Jaguar 95 avec pelle avant et fourche à palettes	Évalué à	25 000 $
LOT 3	Arracheuse de plants «JMW»	Évaluéeà	300 $
LOT 4	Épandeur à engrais chimique «International»	Évalué à	1 000 $
LOT 5	Tracteur «John Deere» modèle 2130	Évalué à	10 000 $
LOT 6	Compresseur «Webster» modèle 650M	Évalué à	1 200 $
LOT 7	Sarcleur «John Deere» série 000613N	Évalué à	1 800 $
LOT 8	Herse à disques, semi-portée, Bush Hod, modèle 1432, 28 disques, année 1976	Évaluée à	1 000 $
LOT 9	Charrue «Oliver» 4 versoirs de 16 pouces, année 1972	Évaluée à	1 500 $
LOT 10	Cultivateur «Massey», 12 pieds, 4 sections, année 1972	Évalué à	1 500 $
LOT 11	Planteuse à tabac «Powel» modèle 420F2	Évaluée à	300 $
LOT 12	Applicateur d'engrais «John Blue» modèle 4 rangs	Évalué à	1 500 $
LOT 13	Lot de tuyau, grosseur et longeur assorties	Évalué à	15 000 $
LOT 14	Laveuse «John Deere» modèle A22-1978	Évaluée à	500 $
LOT 15	Souffleuse à neige «Bervac» modèle 220-1975	Évaluée à	500 $
LOT 16	Génératrice «Winpower» P.T.O. modèle 80-50-PTCO type 2	Évaluée à	3 500 $
LOT 17	Pompe à irrigation «Mack» avec moteur	Évaluée à	5 000 $
LOT 18	Classeur convoyeur électrique, longueur 20 pieds	Évalué à	1 000 $
LOT 19	Charrette à tuyau, 4 roues	Évaluée à	500 $
LOT 20	Système d'arrosage sur rails	Évalué à	500 $
LOT 21	Bassin en stainless chauffant	Évalué à	500 $
LOT 22	Articles divers comprenant: pompe à eau, réservoir à fongicide, charrette à tabac, palettes de bois, engrais, tuyau en plastique, engrais, etc.	Le tout évalué à	1 928 $
LOT 23	Séchoir à tabac (10) de 32 boîtes/séchoir, marque «De Cloet» lesquels peuvent être vendus en lot ou à l'unité. Date de livraison: 16 octobre 1987	Evalué chacun à	5 000 $
LOT 24	Quota de tabac totalisant 122 350 livres de production, vendu globalement ou par tranches de 10 000 livres et une tranche de 2 350 livres	Mise à prix minimale	0,50 $/lb
LOT 25	Terre et bâtisses comprenant résidence familiale, entrepôt, garage et deux remises de 36' x 24' (partie de la terre en location)	Le tout évalué à	200 000 $
LOT 26	Serre (2), structure de métal, démontable, recouverte de polythène grandeur: 152' x 30'	Évaluée chacune à	10 000 $

INSPECTION DES BIENS

Les lots 1 à 26 pourront être examinés, SAMEDI, le 1er jour d'août 1987 de 10 h à 17 h au 183, rang St-Jean-Baptiste, Lanoraie (Québec).

Des copies de l'inventaire ainsi que de la désignation cadastrale pourront être obtenues du syndic sur demande au préalable ou sur les lieux, aux frais de la personne intéressée.

INSTRUCTIONS

Les soumissions devront être remises **de main en main** au syndic Maurice Gallant, lequel les recevra de 9 h 30 à 10 h 30, le jour même du 4 août 1987 et ce au 183, rang St-Jean-Baptiste, Lanoraie (Québec).

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit «SOUMISSION FERME JEAN-PIERRE ASSELIN ENR.»

Chaque soumission doit démontrer clairement la valeur attribuée à chaque lot.

LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES D'UN CHÈQUE VISÉ FAIT À L'ORDRE DU SYNDIC ET DONT LE MONTANT REPRÉSENTE AU MOINS 15 % DE LA SOUMISSION. UN DÉPÔT DE 5 % EST DEMANDÉ POUR LES SOUMISSIONS CONCERNANT LE LOT NO 25.

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au **183, rang St-Jean-Baptiste, Lanoraie (Québec)** le 4e jour d'août 1987 à 10 h 30. Cette assemblée aura pour objet d'ouvrir et annoncer les soumissions reçues.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions. On peut en obtenir copie au bureau du soussigné ou sur les lieux lors de l'examen des biens.

Gallant, Fortin & associés inc.
syndic de faillite

500, av. Broadway, #42, C.P. 245
Shawinigan (Québec)
G9N 6T9
(819) 537-6655

363, Laviolette
Trois-Rivières (Québec)
G9A 1V1
(819) 379-2262

ENCAN
Pour
AURÉLIEN NOËL
1155 Chemin St-Benoit
En direction de Austin
R.R. 2
MAGOG, cté Stanstead
Vendredi le 21 août à 10 h 00

SERA VENDU: 85 têtes d'animaux Hereford croisés comprenant 28 vaches avec veaux; 15 bouvillons et 13 taures d'un an; et 1 taureau Hereford pur sang enregistré avec papier.
Aussi un GROS roulant de ferme en très bonne condition; un tracteur Kubota de 1986, modèle 6950-DT à 4 roues motrices avec 540 et 1 000 tours sur la prise de force, cabine avec chaufferette, air forcé et radio, et chargeur Hardy 100 à attache rapide muni de pelle à terre, de fourche à roches et de fourche pour palettes, seulement 640 heures; un tracteur White Filed-Boss 2-70 à 4 roues motrices avec 4 sorties hydrauliques et toit sécuritaire; un tracteur International 624 avec servodirection; un tracteur Allis-Chalmers Industriel 1-400 avec chargeur double action et pépine (backhoe) industrielle, muni de pelle à terre et de fourche à fumier; un tracteur d'étable (skid-steer) John Deere 170 à 4 roues motrices avec moteur à gaz de 40 forces et toit sécuritaire; 2 tracteurs à pelouse Gravely de 7.5 forces avec tondeuse de 30"; un camion GMC 1 tonne 1972, à 6 roues avec dompeuse hydraulique, boite à grain en bois et boite pour transporter les animaux; un camion Ford pick-up 1/2 tonne, modèle 1974; une faucheuse-conditionneuse New Holland 479 avec cylindre et 2 faux de rechange; presse à foin New Holland 273 avec lance-balles et contrôle électrique; fourragère New Holland 718 avec contrôle de chute hydraulique et électrique, nez à blé d'inde à 2 rangs, pick-up et barre de faux; fourragère New Holland 707 avec nez à maïs à 1 rang sur att. 3 pts; râteau de côté International 9 avec dents de caoutchouc sur att. 3 pts; faneuse à foin Kuhn à 4 toupies; souffleur à silo New Holland 25, comme neuf; voiture tandem Dupont avec boite à ensilage Rex d'une capacité de 10 tonnes et 3 batteurs; voiture GMC 8 roues avec boite à ensilage Kasten en bois d'une capacité de 12 tonnes avec 3 batteurs; 2 voitures Normand à 4 roues avec boite pour recevoir les balles, dont une de 16 et une de 18'; voiture avec boite en bois de 20' pour recevoir les balles; remorque Normand avec bascule pour transporter les animaux et la machinerie; niveleuse de 7' sur att. 3 pts; moulin à faucher New Holland sur att. 3 pts; débrousailleur Woods de 5' sur att. 3 pts; semeuse International 10 à 13 disques combinés pour engrais chimique, sur roues de caoutchouc; planteur à maïs Massey Ferguson 39 à 4 rangs avec disques; remorque à pitoune sur châssis (frame) de camion avec treuil (winch) manuel; remorque à grain Ber Vac tandem avec dompeuse hydraulique et boite en métal avec porte; râteau à roche Shulte de 12'; ramasse-roches Schulte de 9' avec dompeuse; herse à dents International vibro-shank 45 de 9' sur att. 3 pts; vibroculteur Sanderum triple-K de 12' avec niveleuse et rouleau double sur l'arrière; herse à roulettes Pittsburg à 32 disques de 20", modèle semi-porté; herse à pâturage, modèle à chaînes; râteau à foin Morrill à 5 grandes roues, modèle trainant; rouleau de fer 3 sections; rouleau à terre 2 sections; rouleau émotteur; génératric Magnate 25 000 watts sur att. 3 pts; arroseuse Tecnoma 110 gallons avec jet de 22' sur att. 3 pts; épandeur engrais chimique Bogballe sur att. 3 pts; malaxeur à ciment avec moteur électrique 1/2 force, banc de scie sur poulie du tracteur et sur att. 3 pts; fendeuse à bois Valac sur att. 3 pts; souffleur à neige Dettson neuf de 88" avec contrôle de chute hydraulique; charrue défonceuse Fraudge Sanderum sur att. 3 pts; charrue Kverneland Sténomat à 4 raies déclencheuses sur att. 3 pts; charrue international à 2 raies sur att. 3 pts; charrue Hydreen à 4 raies sur 3 pts (pour pièces); épandeur à fumier International 550 d'une capacité de 210 minots avec pont neuf; broyeur Oméga pour épis de maïs sur roues et sur prisé de force; convoyeur Kewanee de 40' sur roues avec fond de tôle, moteur de 3 forces et att. pour prise de force; convoyeur à foin Lajoie d'environ 75' avec moteur 1 force; élévateur à foin Snowco de 24' avec moteur 1/2 force; monte-balles Smalley Vertical avec moteur 1 force; monte-balles Allied 32' (pour pièces); 2 séchoirs à foin Victoria de 4' avec moteur de 5 forces; séchoir à grain Victoria 16" avec moteur 1 force; rouleuse à grain Champion 10 avec moteur de 5 forces; 2 vis à grain dont une de 5" x 35' avec moteur de 3 forces, et une de 8" x 10'; 2 réservoirs à carburant de 200 gallons avec pompe manuelle; silo Supérieur 16 x 50 en dalles de béton; débouleur de silo Patz 98 à grande roue avec transmission, souffleur neuf, moteur de 5 forces et treuil (winch); 2 chariots à ensilage dont un Wic en acier; crible à maïs de 4 x 40'; 2 brouettes à ciment avec grande roue gonflabe; chariot à fumier sur rail; presse à foin International 37; quantité de logettes à vaches; charrue à neige pour pick-up; outils à air + fusil à peinturer, fusil à graisser, et pompe à l'huile; balance portative de 400 livres; pompe à incendie Wajax portative avec 700' de boyau et accessoires; pompe à eau Berkeley portative avec moteur à gaz de 3 forces; travail en bois pour bétail; palan (chain-block) 1 tonne avec chariot; diable (plate-forme) en bois, capacité 1 tonne; aiguiseuse à faux de faucheuses avec moteur électrique; poteau-huileur Shell pour bétail; 2 portes de garage Roll-up complètes; feu de forge complet avec hotte; 6 sections d'échafaudage standard avec roue et madrier; quantité de bois de construction (différentes grosseurs); quantité de piquets de cèdre et de poteaux à clôture en métal; plusieurs rouleaux de clôture à neige et de broche à clôture; 2 gros "racks" pleins de boulons (bolts) de toutes grosseurs; machine à réparer les pneus; scie mécanique Jonsered 520; 3 leviers (jacks) à vis de 12 et 20 tonnes; leviers (jacks) de plancher de garage et hydraulique pour camions; gros chargeur de batteries (60 ampères) pour garage, avec booster; tondeuse Flymo sur coussin d'air. Plusieurs outils électriques et tout le stock de hangar beaucoup trop long à énumérer.
PLUS: 3 sleighs antiques, dont une fine, une double et une petite sleigh en bois; buggy à 4 roues; voiture de livraison à pneus gonflabes pour chevaux; plusieurs selles et attelages en bon état; sleigh double; évaporateur 3 1/2 x 16'; plusieurs pannes à sirop en acier galvanisé; et 100 chaudières à sève de 2 gallons en aluminium.
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
AUSSI À VENDRE: la ferme d'environ 370 acres, merveilleusement bien située, avec bâtiments et 3 maisons dont une avec piscine intérieure.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTE INC
ENCANTEUR BILINGUE
1274 rue Sud
COWANSVILLE, Québec
(514) 263-0670
(514) 263-1434

ENCAN
pour
ROLLAND MESSIER
323 avenue Pie 10
ARTHABASKA, QC
Samedi, 15 août 1987 à 13 h 00

Sera vendu: 36 TÊTES d'animaux SIMMENTAL PUR SANG, enregistrées avec papier, comprenant 15 vaches avec 13 veaux; 4 BELLES TAURES SAILLIES; 4 TAUREAUX tous bons reproducteurs dont 1 de 2 ans, 1 de 17 mois, 2 d'un an.
MACHINERIES: Tracteur Massey Ferguson à gazon avec souffleur à neige avant; presse à foin New Holland 268 avec lance-balles; haybine Hesston P-10 avec cylindre; faneuse à foin Fahr; épandeur à fumier John Deere sur PTO; herses à roulettes Ford att. 3 pts; monte-balles 60 pi. avec moteur; monte-balles 24 pi. avec moteur; camion pick-up 1/2 tonne FORD RAMBLER.
Cause: autre occupation
Condition: comptant ou prêt de banque.
Pour information:

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-1434 6/8

ENCAN
pour
FERME SIMARD INC.
861 Principale, dans le village de ST-PAUL de l'ÎLE AUX NOIX, cté St-Jean.
MERCREDI, 12 août 1987 à midi

SERA VENDU: 85 têtes d'animaux HOLSTEIN comprenant 50 vaches dont 15 fraîches et 12 devant mettre bas sous peu; 9 taures saillies dues sous peu; 16 taures ouvertes âgées de 10 à 16 mois; et 10 génisses d'élevage âgées de 1 à 9 mois.
Ce troupeau est sous le contrôle laitier P.A.T.L.Q. avec les records suivants; 15 000 lb de moyenne en 1987 et 14 500 lb en 1986.
MACHINERIE: Un tracteur diesel Inter no 624 avec servodirection, barrage de roues et sorties hydraulique; presse à foin New Holland no 283 avec lance-balles et contrôle de chute, comme neuve; 2 haybine no 479 avec cylindre; faneuse Frandent; 2 voitures Inter tandem avec boite de 20 pi. pour recevoir les balles; 2 voutures avec rack à foin de 16 pi.; 2 râteaux à foin dont un New Holland no 56 et un Massey Ferguson; monte-balles Little Giant neuf de 44 pi. avec fond de tôle, contrôle hydraulique, moteur et prise de force; fourragère Inter no 881 avec contrôle de chute et pick-up (seulement 3 ans d'usage); 2 voitures Dion avec boite à ensilage, 3 rouleaux et toit; voiture Inter avec boite à grain McCurdy d'une capacité de 5 tonnes; moulange à grain Inter no 1050; convoyeur de 100 pi. dans le haut de l'étable avec moteur et dévidoir; 3 convoyeurs à ensilage Idéal (27, 32 et 51 pi.) avec moteurs (en bonne condition); monte-balle Pop-Up; 3 éventails à foin Victoria; silo 16 x 45 en dalles de béton; 2 égalisateurs de silo Even-Flo; silo à moulée Jamesway d'une capacité de 9 tonnes; souffleur à silo no 56; 2 débouleurs de silo Patz (16 et 20 pi.); grosse pompe à fumier Houle de 6 pces x 32 pi. avec mélangeur pour vider la fosse; gros piston pour préfosse avec mélangeur et moteur de 10 forces; nettoyeur d'étable Idéal avec 180 pi. de chaîne; nettoyeur à raclettes et transmission; charrue Inter no 510 à 5 raies déclencheuses, modèle semi-porté; charrue Ford à 4 raies déclencheuses sur att. 3 pts; sarcleur à maïs à 4 rangs sur att. 3 pts; et 300 tonnes de fourrage vert.
AUSSI: un ORDINATEUR Surge 64-K Information + Programme, complet avec 2 stalles d'alimentation munies de contrôle électronique, 53 colliers avec médaillon électrique et boîtes de distribution munies de contrôle (seulement 1 an d'usage); un bulk tank de traite et pipeline Surge 4 individuels avec 2 compresseurs et soigneurs automatiques; un tableau de régis; un bulk tank Wood de 250 gal.; et une chaîne avec transmission Idéal pour mangeoire d'étable.
CAUSE: abandon de l'industrie laitière.
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque.
Pour information ou demande de crédit s'adresser à

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-1434 6/8

Encan de consignation
Chez
BARNABÉ LAPORTE
685 rang Michaudville
ST-JUDE, cté St-Hyacinthe
Jeudi le 6 août à 10 h 30

SERA VENDU: 19 tracteurs dont 9 diesel, un John Deere 3140, cabine hi-lo, pneus à riz modèle 1980 avec 2 200 heures d'ouvrage; 3 International un 633, 4 x 4 avec chargeur, un 624 et un B-250 avec chargeur, 4 Massey Ferguson, un 135 avec servodirection, en très bonne condition, un 165 et 2 #65 dont un avec chargeur et un Ford 4000 avec chargeur sur le devant, muni de benne à neige; 10 au gaz dont 6 Ford, 4 Jubilé, un 800 et un tracteur à gazon de 8.5 h.p.; un Ferguson 2085, un Massey Ferguson 35 avec prise de force continuel; un Case 400 et un Farmhall; 3 moissonneuses-batteuses dont 2 automotrices Inter un 315 hydro avec table à grain de 13', pneus à riz, en très bonne condition et une 93 avec conduite avec volant 10' de faux, ramasseur d'andain et épandeur de paille et une 82 trainante, en très bonne condition; camion GMC 10 roues avec boîte à bascule moteur 427, en bonne condition; camion GMC grande Sierra 15; camion Chevrolet 3/4 tonne, modèle 1981 au gaz et au propane; camion Ford Econoline fini en campeur moteur 6 cylindres modèle 1977, en très bonne condition; automobile Pontiac Parisienne moteur V-8 350, modèle 1977.
MACHINERIE: 3 charrues semi-portées dont 2 Case 4 et 5 raies et une Oliver 4 raies; charrue Case réversible à 4 raies att. 3 pts; 2 charrues Hydreen 3 raies 14", att. 3 pts; 2 herses à roulettes semi-portées 20 x 40 dont une White avec roues doubles et une Inter; 2 herses à roulettes att. 3 pts; vibro 18' avec peigne att. 3 pts; herse à ressorts 3 pts; sarcleur 4 rangs 3 pts; épandeur à engrais chimique 3 pts; 2 planteurs à maïs 4 rangs dont un M.F. 468 et un Hassia; planteur à pommes de terre McConnel 1 rang; arracheuses Oliver et une houe 2 rangs 3 pts; pulvérisateur att. 3 pts; moulin à faucher Oliver 3 pts; plusieurs faucheuses rotatives 5 et 6' King Kutter, neuves; 2 faneurs Kuhn 4 toupies dont un avec ramasseur d'andain; conditionneur J.D.; râteau de côté New Holland 56; presse à foin N.H.; voiture avec plate-forme 4 et 6 roues; 2 voitures à 4 roues, neuves de 8 et 12 tonnes; hachoir "chopper" N.H. 36, en très bonne condition; fourragère New Holland Super 717 avec nez à maïs et ramasseur d'andain; fourragère Hesston 2000-100, 1 rang; 2 nez à maïs 1 rang, un N.H. et un J.D.; boîte à ensilage Inter 110 avec voiture à 6 roues; souffleur à ensilage N.H.; 2 boîtes à grain en métal dont une de 375 minots; épandeur à fumier N.H. 130 minots sur PTO; remorque à bascule; remorque à moto-neige, niveleuse att. 3 pts dont une 7', neuve; tarrière à piquets Speedco 3 pts; 3 poles de chargement; 3 souffleurs à neige 7', 3 pts, dont un Jutras; gros souffleur à neige pour installer à l'avant d'un tracteur; paires de roues doubles 18.4 x 38, 18.4 x 34, 15.5 x 38 plusieurs pneus de tracteurs de toutes dimensions; compresseur Alamo 30+; plusieurs accessoires de garage; et beaucoup d'autres articles devant nous être consignés d'ici l'encan.
Cette liste peut être sujette à changements.
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX.
Pour informations, s'adresser à M. LAPORTE, tél.: (514) 792-2394 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

ENCAN
pour
FERME DENMART
(Denis & Marguerite Pellerin, props)
138 rang 10
ST-RÉMI-DE-TINGWICK,
cté Arthabaska
VENDREDI, 7 août à 11 h 00

Tout sera vendu dont un très bon troupeau de: 62 TÊTES d'animaux Holstein incluant 4 pur sang enregistrées avec papier et 59 NIP A et mieux. Ce troupeau comprend: 33 bonnes jeunes vaches, 2 pur sang, 13 à leur 1re ou 2e lactation, quelques-unes fraîches vêlées ou devant mettre bas cet automne et les autres en tout temps de l'année; 27 belles taures dont 13 en gestation, 11 devant mettre bas entre octobre et décembre et 14 non saillies; 2 génisses d'élevage âgées de 5 mois.
* Ce troupeau est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. avec une moyenne de production de 5 600 kg à 3.4% pour le gras. Toutes ces femelles proviennent d'insémination artificielle et ont été inséminées.
MACHINERIE: 2 Tracteurs diesel avec servodirection, barrage de roues et sorties d'huile dont un Case - International no 1494 à 4 roues motrices de 95 h.p. avec turbo, renverse, comme neuf, modèle 1985, avec seulement 800 heures d'ouvrage et un Inter no 454 avec chargeur sur le devant no 1550 à double action, muni de fourche à fumier et de pelle à gravier; 2 paires de chaînes à anneaux 16.9 x 28, paire de chaînes à glaces (pitons) avant 11.24 x 12; charrue à déclencheur à boudins Overum Sweeden à 3 raies ajustables de 14 à 18 po. att. 3 pts; herse à roulettes Inter no 350, 18 x 36, modèle semi-porté avec cylindre; herse à pâturage de 14 pi. reversible; milleuse Seed-Easy; épandeur à engrais chimique rotatif att. 3 pts; faucheuse-conditionneuse Hesston PT-10, 9 pi. de faux à doigts courts avec cylindre; faneuse à foin Kuhn à 4 toupies; râteau de côté New Holland no 256 à dents de caoutchouc; bonne presse à foin New Holland no 310 avec lance-balles directionnel et contrôle électrique, en très bonne condition; 2 voitures à 6 roues tandem avec plate-forme 8 x 20 et papier pour recevoir les convoyeurs au plafond de la grange de 98 pi. avec traîneau et moteur; 2 séchoirs à foin Victoria 5 h.p.; bon épandeur à fumier New Holland no 679 tandem de 295 minots sur prise de force; alternateur Onan de 25 000 watts sur remorque; souffleur à neige Pronovost de 84 po. à 2 vis avec chute hydraulique att. 3 pts, neuf; 2 remorques à bascule tandem sur pneus de 20 po. avec cylindre télescopique et boîte en métal 8 x 10 et une d'une capacité de 20 tonnes; râtelier de 20 pi. avec toiture sur pneus; fendeuse à bois; banc de scie; motoneige Bombardier Everest no 444; benne à moulée Victoria 5 tonnes avec vis de déchargement et moteur; nettoyeur d'étable Jutras de 380 pi. de chaîne (droite) 4 ans d'usage avec montée pivotante de 58 pi.; 7 parcs à veaux Jutras 4 1/2 pi. carré; un balai d'étable Proulx avec moteur à gaz 5 h.p.; entrée d'air Aston; 2 éventails d'étable 16 po. à 2 vitesses avec thermostat; minuterie de lumière; chariot à moulée; 75 chaînes à vaches; 20 bols à minéraux; batterie électrique sans isolateur: tableau de régis Shur-gain; pompe à mouche électrique; 2 soutiens de pis; un peu d'articles de hangar et d'autres, trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: Réservoir en vrac De Laval avec tuyauterie en pyrex 1 1/2 po., installation pour 36 vaches, compresseur De Laval no 76 de 3 h.p.; 3 unités de traîne Du-O-Vac à traite alternative (vendu séparément); et 3 balances de contrôle DeLaval Mark IV.
Cause de l'encan: abandon de l'industrie laitière. CONDITIONS: comptant ou prêt de banque.
Cantine sur les lieux
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (819) 359-2451 ou

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

ENCAN
pour
ARMAND COLETTE
3595 rang des 60
ST-JEAN-BAPTISTE, cté Rouville
MERCREDI le 5 août à 13 h 00

Sera vendu un très bon roulant de ferme comprenant: 5 tracteurs dont 2 John Deere diesel, un no 3140 avec cabine Hiniker, chaufferette, radio, transmission hi-lo, pneus à riz 18.4 x 38, comme neuf, modèle 1981, avec 2 350 heures d'ouvrage et un no 2130 avec servodirection, barrage de roues, et sorties d'huile, en très bonne condition; un Inter no 434 diesel, un Massey Ferguson no 35 diesel et un Cockshutt no 540 au gaz avec chargeur sur le devant Malco à double action et pneus, neufs et CAMION GMC pick-up d'une tonne à 4 roues motrices, moteur V-8 350, transmission automatique modèle 1979.
MACHINERIE: Charrue à déclencheur à ressorts Sanderum à 4 raies ajustables de 14 à 18 pces, modèle semi-porté; charrue Hydren à 4 raies 14 pces att. 3 pts; herse à roulettes White no 252, 52 disques avec extension modèle semi-porté à roues doubles avec cylindre; semeuse Inter no 10 à 16 disques doubles avec boîte à emmillage et embrayage sur pneus; planteur à mais John Deere no 1240 à 4 rangs modèle semi-porté; épandeur à engrais chimique Vicon att. 3 pts; rouleau de fer Desjardins 3 sections monté en triangle; pulvérisateur Hardy de 175 gal. (800 litres) avec grosse pompe att. 3 pts; conditionneur à foin New Holland no 404; faneuse à foin Fahr à 4 toupies; moulin à faucher Oliver no 351 de 7 pi. att. 3 pts; râteau de côte Cockshutt no 311; presse à foin New Holland no 268, 2 voitures à 6 roues avec plate-forme de 8 pi. x 19 et 22 pi.; voiture à 4 roues avec plate-forme, convoyeur à fond de tôle Littie Giant de 32 pi. sur roues et prise de force; monte-balles de 30 pi. hachoir (chopper) New Holland no 38, en très bonne condition; fourragère Dion, nez à blé d'Inde 1 rang et ramasseur d'andain; 2 boîtes à ensilage Dion à 3 batteurs dont une avec voiture à 4 roues sur pneus de 20 po. et l'autre à 6 roues tandem; souffleur à ensilage Dion modèle Élephant; bonne casseuse à mais New Idea à 2 rangs, comme neuve; 3 boîtes à grain en métal dont 2 avec voitures à 4 roues; bonne vis à grain Sakundiak 8 po. x 51 pi. sur roues et prise de pouvoir; épandeur à fumier John Deere no 54 de 200 minots sur prise de force alternateur Winpower de 15 000 watts sur remorque avec cable; moulange Inter no 1150, en très bonne condition; niveleuse att. 3 pts; souffleur à neige McKee att. 3 pts; abreuvoir sur le champ; balance de mais en épi dans le crible et quelques autres articles trop long à énumérer.
N.B. Aucun article de hangar à vendre
Cause de l'encan: terre vendue
Conditions: comptant
ou prêt de banque
Cantine sur les lieux
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

Encan de machinerie en consignation
VENDREDI le 7 août à 11 h 00 précises
au 60 Martineau, ST-HYACINTHE
Autoroute 20, sortie 133

SERA VENDU: TRACTEUR Allis-Chalmers no 7040 avec cabine, 6 sorties d'huile, pneus 20.8 x 38, excellente condition, seulement 2 200 heures d'ouvrage; M.F. 65 diesel avec sortie d'huile, grande roues; Cockshut 30.
SERA AUSSI VENDU: Faucheuse N.H. no 479, parfaite condition; faucheuse Inter no 990; moulin à faucher M.F.; fileur à foin; sarcleur 4 rangs; fourragère Ford avec barre de coupe; épandeur à fumier Inter 175 minots; charrue White no 348, 4 raies avec roue de profondeur neuve; presse à foin M.F. no 124 excellente condition; 3 charrues 3 raies; blower J.D. no 65, très propre; voiture à grains 4 roues; fileur Inter; sousolleuse Spramotor 3 pattes, très propre; épandeur à fumier J.D. no 54; boîte à grains Dumco; convoyeur à grains Case 30 pi.; voiture à foin 8 roues; mangeoire à foin sur roues; monte-balles 26 pi.; 2 voitures à foin 6 roues avec côté pour lance-balles, (1) en fer, (1) en bois; 2 mangeoires sur roues 22 pi.; fourragère N.H. 717, 9 couteaux, très propre; remorque à bascule pour transport de tracteur et autres; ensileur J.D. sur 3 pts, avec 1 rang à maïs; charrue 3 raies Hydreen; moulin à faucher J.D.
SERA AUSSI VENDU - SPÉCIAL: Tranchеuse automatique pour patates de semences avec distributeur à insecticides, en très bonne condition; table avec rouleaux pour classer les patates avec moteur électrique; vis à grains 6 po. 6i pi. Allied; voiture à grains avec boîte 9 tonnes munie d'une vis 12 po. de déchargement pouvant emplir camion 10 roues, parfaite condition, 1 an d'usage. Et beaucoup d'autres machineries non enregistrées lors de la publication.
Nous avons aussi des ARTICLES DE HANGAR tels que: Laveuse à pression Gemy (500 lb); laveuse Ford BTC 100 (700 lb); marteau à ciment électrique Kongo 1800 avec ciseaux; quantité de ciseaux pour marteau à ciment; moteur au gaz de marque Wisconsin 6 forces, moteur au gaz Briggs & Stratton; petit marteau à ciment; 3 "jumping jack"; rouleau vibrateur 24" avec moteur Honda G300, en parfaite condition; 2 petits marteaux à ciment avec coffre et ciseaux, en parfaite condition.
LISTE SUJETTE À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS.
CONDITION: ARGENT COMPTANT
Information:

MAURICE RAINVILLE
Encanteur licencié
1640 R.R. #1 Nord
ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 799-4042
ou (514) 799-5332

N.B.: Toujours à votre disposition pour tout genre d'encan. Il y aura cantine sur les lieux.

ENCAN
pour DALE MILLAR
à la ferme, HATLEY, QC
à 3 milles de la route 143 sur le chemin Nord vers Hatley
MERCREDI, le 5 août à 11 h 00

SERA VENDU: 60 têtes de Ayrshire pur sang, enregistrées, comprenant 43 vaches et 17 taures saillies. Ceci est un troupeau excellent avec beaucoup de potentiel pour la production et le type. C'est un troupeau qui offre à l'acquéreur la qualité que l'on trouve seulement dans ce genre de dispersion.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: Tuyau à lait Surge avec 2 pompes pour 45 vaches sur tuyau 1 1/2" en acier inoxydable avec trayeuse, réservoir à lait Dary Kool 500 gallons; 4 balances Surge "True-test"; adoucisseur d'eau Surge.
MACHINERIE: Hache blé d'Inde N.H. 718 avec tête pour l'herbe, souffleur à blé d'Inde Inter 56, une semeuse à blé d'Inde Inter 56, 2 raies; 2 voitures à blé d'Inde: I Dion et I Gehl; charrue 2 raies Inter; hache-paille; pneus de tracteur usagés 16.9 x 14; chenille d'hiver avec roue de support pour tracteur; nettoyeur d'étable Jutras de 35' avec lanies de 18" comme neuve, sleigh double. Cette machinerie est toute en très bon état d'opération.
• RÉSERVER CETTE DATE: le 5 AOÛT, pour vous procurez des Ayrshire pur sang de choix, sur test officiel et éligible pour l'exportation aux USA.
Il y aura cantine sur les lieux
Pour inf. ou catalogue:

DAVID BUTCH CRACK
C.P. 514
Richmond, Qc J0B 2H0
Tél.: (819) 826-2424

Préavis d'encan
JEUDI, 13 août à 10 h 30
chez
PAUL LANGLAIS de LYSTER

La ferme est située au 265 chemin Grosse-Île, le long de la rivière Bécancour, cté Lotbinière.
SERA VENDU: Un magnifique troupeau croisés Charolais avec Hereford et Simmental de 200 bêtes dont 100 vaches avec leurs veaux, 2 taureaux pur sang Charolais, toute la machinerie de ferme au complet.
Voir l'édition du 6 août
Information: (819) 389-5434 ou

ALBERT & LUC BRETON
Encanteurs bilingues
INVERNESS
Tél.: (418) 453-1681

Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tout genre de ventes par encan.

ATTENTION CULTIVATEURS!
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant.

ALBERT BRETON
Encanteur licencié, INVERNESS
cté Mégantic. Tél.: (418) 453-2681
JNO

PRODUCTEURS AGRICOLES
Vous désirez vendre votre roulant de ferme ou troupeau laitier par encan. Je suis à votre disposition partout au Québec. Appelez à frais virés pour estimation.:

ROGER D'AOUST
Encanteur bilingue, Ormstown, Qc
Tél.: (514) 829-3487 JNO

VENTE PAR ENCAN
SAMEDI, 8 août à 13 h 00
chez
JEAN-LOUIS LECLAIR

La ferme est située au 9e rang de ST-ADRIEN D'IRLANDE, cté Frontenac
SERA VENDU un magnifique troupeau croisé Hereford avec Simmental de 98 dont: 40 vaches avec leurs veaux; 6 vaches vêlant à l'automne; 2 taures de choix de 2 1/2 ans vêlant à l'automne; 9 taures de 1 an; 1 taureau Charolais de 1 an pur sang.
LA MACHINERIE COMPREND: Tracteur Case 430 diesel avec pelle double action, un set de chaîne à piton, presse à foin New Holland no 270; râteau fileur New Holland no 56; râteau Farmhand; faucheuse Massey Ferguson à courroie de 7 pi.; monte-balles de 28 pi. avec moteur; un séchoir à foin; épandeur à fumier M. Ferguson avec prise de force; épandeur d'engrais chimique, charrue Sanderum 3 versoirs, à l'état neuf; herse à disques, vibroculteur Ber Vac; épandeur à chaux; semoir McCormick; mangeoire à foin en acier; pipeline "stainless" 1 1/2 po., installation pour 52 vaches avec 8 unités de traite de Zero Concorde; un "bulk tank" 250 gal. "stainless" pouvant servir de réservoir; 2 moteurs à gaz 13 forces; petite génératrice de 1 200 watts au gaz; scie à chaîne John Deere 80-CC; scie à chaîne McCullock Promac no 65; 13 barils de sirop vides; finisseur à sirop d'érable 2 x 8 de panne "stainless" à l'état neuf; tondeuse à gazon au gaz; une DODGE CORONET 1976; poêle à bois Entreprise.
Conditions: argent comptant ou prêt bancaire pour acheteur qualifié
Cantine sur les lieux
Inf. du prop.:(418) 338-1307 ou

ALBERT & LUC BRETON
Encanteur licencié bilingue
INVERNESS (QUÉBEC)
Tél.: (418) 453-2681

Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tout genre de vente par encan.

ENCAN
TROUPEAU de B. & R. DAIRY
CHASY, New York
Samedi, le 8 août à midi

Seront vendues chez Leo's Livestock Exchange Ltd, route 31, GREELY, Ont. (au sud d'Ottawa).
93 TÊTES Holstein avec cartes NIP. Ce troupeau a été utilisé pour insémination artificielle depuis 41 ans. D.H.I. mars 1987 le troupeau moyennait 18 400 lb avec 680 lb de gras. Traite continue avec environ 35 vêlages entre le 1er août et le 31 décembre. Ce troupeau a eu la vache avec la plus haute production du canton l'an passé (28 911 lb, 942 lb gras), comme une 4 ans dans 305 jours. Cette vache devrait produire 31 268 lb de lait avec 976 lb de gras cette année.
Pour inf.: bur. (613) 821-2634
ou DAVE (613) 822-2095

Léo's Livestock Exchange

Encan de consignation
MACHINERIE, MÉNAGE, ARTICLES DE HANGAR ET GARAGE, ETC.
au profit du
CLUB OPTIMISTE de St-Nazaire
SAMEDI, le 15 AOÛT à 12 h 00 précises sur les terrains de l'école et du croquet
Le prix de vente pour la machinerie: 5%
Aucune charge sur reprise
Pour informations:

ÉMILE BENOÎT
Encanteur licencié
ST-NAZAIRE, cté Johnson
Tél.: (819) 398-2386 ou
LUC PELLAND (819) 398-2609

N.B.: On aimerait que la machinerie soit confirmée pour le 1er août.

ENCAN
DIMANCHE, 9 août à 12 h 00 précises
pour
MME ÉMILIENNE PAQUETTE
980 rang Ste-Julie
ST-GUILLAUME, cté Yamaska
1 Route de St-Guillaume à St-Hugues
SERA VENDU tout un ménage de maison de collection très ancienne: Mobilier de cuisine en pin avec 6 chaises capucins empaillées, mobilier de salle à dîner fini bois rose, poêle à 2 ponts Plessisville, comme neuf; poêle à bois émaillé nuancé vert; mobilier de chambre à tête haute; bureau et chiffonnié; 2 autres mobiliers de chambre antique; lit à cannelle; grosse commode en pin; 2 armoires en pin à chevilles de bois; buffet sculpé; bureaux et chaises antiques; banc de quêteux; mobilier de salon Victorien; gramophones très parfait Brunswick, Harmonien (Thomas); moules à beurre; laveuse en bois parfait; carrosse anglais à roues hautes; lampes à l'huile à glaçons; abajour fleurie, autres lampes à l'huile; valises bombées; 2 horloges de cheminée; cruche en grès; set de vaisselle "Depression" et autres vaisselles et plateaux en quantités; ustensiles; machine à coudre; laveuse, sécheuse, congélateur; réfrigérateur; poêle électrique et tous les outils de garage, etc.
Il est impossible de tout mentionner les articles qui seront à l'enchère.
Il n'y a rien d'amplifié dans cette annonce. Venez voir!
Cantine sur les lieux
Motif de vente: départ

RAYNALD THÉROUX
Encanteur
ST-GUILLAUME, cté Yamaska
Tél.: (819) 396-2828

Propriétaires d'érablières: avez-vous répondu?

Si vous exploitez une érablière, vous avez sûrement reçu par la poste un formulaire d'enquête d'une quinzaine de questions relativement au dépérissement qui sévit chez vous. L'Union des producteurs agricoles sollicite votre aide, elle a besoin d'une réponse massive de façon à évaluer le plus justement possible l'état des érablières au Québec. Les résultats du sondage serviront à estimer les pertes causées aux acériculteurs et acéricultrices tout en prenant conscience de l'ampleur des dégâts.

Les répondants sont invités à expédier le questionnaire complété à leur fédération régionale avant le 17 août.

AGROMÉTÉO

AGROMÉTÉO contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra, en choisissant la station météorologique représentative de son territoire, obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de 41 stations dont une sise dans le comté ontarien de Prescott. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal. Enfin, en bas de page, il est possible de référer aux valeurs normales mensuelles obtenues par le calcul des moyennes sur une période de dix ans, et ce, pour 24 stations météorologiques sélectionnées.

LA TERRE publiera ainsi, jusqu'au 30 octobre 1987, ces différentes données météorologiques, leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), le Service de la météorologie du Québec (Environnement Québec) et le Service de recherche en défense des cultures (Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

Début de semaine frais suivi d'un réchauffement graduel à partir de mardi. Par la suite, les journées ont été de plus en plus chaudes pour atteindre des températures moyennes quotidiennes 2 à 6°C au-dessus des moyennes saisonnières.

Dû à cette vague de chaleur, les degrés-jours de croissance cumulés sont toujours très élevés, ce qui se traduit par une saison de croissance 5 à 9 jours en avance par rapport à une année normale.

Les précipitations de la semaine ont été généralement faibles et dispersées; seulement les régions 2 et 7 ont enregistré des accumulations plus importantes suite au passage de deux perturbations, une vendredi après-midi et l'autre dans la nuit de samedi à dimanche.

Données normales, mois de juillet
(moyennes 10 années)

Région #	Stations météorologiques ○ : localisation sur carte		Temp. moyenne (°C)	Précipitation totale (mm)	Degrés-jours de croissance (5°C et +)	Unités therm. mais (effectives)
1	Amqui	②	17,4	98	383	631
	La Pocatière	⑤	18,9	85	430	703
2	Baie St-Paul	⑥	18,5	88	419	688
	Montmagny	⑦	19,1	127	438	709
	St-Augustin	⑨	19,5	122	450	732
3	St-Prosper	⑫	17,7	101	393	644
4	Nicolet	⑬	20,5	92	481	772
5	Richmond	⑯	19,5	113	448	727
	Lennoxville	⑰	19,6	109	453	727
6	St-Hyacinthe	⑱	21,1	111	500	795
7	Ste-Martine	㉑	21,1	94	499	789
8	Angers	㉔	20,0	85	464	731
	Sheenboro	㉕	20,0	74	465	730
	Maniwaki	㉖	18,5	70	418	669
9	Ville-Marie	㉗	18,1	75	405	655
	La Sarre	㉘	17,0	95	372	611
10	L'Assomption	㉛	20,3	100	474	755
	Ste-Béatrix	㉝	19,2	81	441	709
11	Louiseville	㉞	19,8	90	459	739
	St-Narcisse	㉟	19,1	94	437	708
12	Normandin	㊱	17,2	111	377	619
	Péribonka	㊲	17,2	120	379	632
	St-Ambroise	㊳	17,7	128	393	637
	Alfred (Ont.)	㊵	M	M	M	M

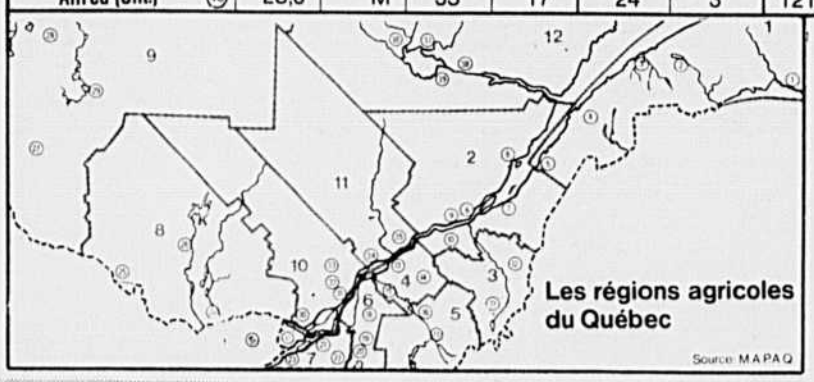
Données météorologiques hebdomadaires et cumulatives par région agricole

RELEVÉ POUR PÉRIODE DU 19 au 25 juillet 1987

M = MANQUANT

Compilation: Environnement Canada

Région #	Stations météorologiques ○ : localisation sur carte		Temp. moy. (°C)	Écart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipitation totale (mm)	Jours de précip. (0,2mm et +)	Données cumulatives: Degrés-jours de croissance (5°C et +) depuis 1er avril	Degrés-jours de croissance (5°C et +) écart de la normale	Unités thermiques mais effectives: Cumul	Unités thermiques mais effectives: Écart de la normale
1	Caplan	①	18,6	+0,7	25	12	4	3	848	+102	1148	+ 83
	Amqui	②	17,4	-0,1	28	7	9	4	760	+ 22	1026	- 15
	Mont-Joli	③	17,9	+0,5	30	10	3	3	847	+139	1008	+ 64
	St-Clément	④	17,5	+0,2	29	8	8	2	842	+ 90	1157	+ 93
	La Pocatière	⑤	18,6	-0,1	32	10	27	4	930	+ 70	1274	+ 49
2	Baie St-Paul	⑥	18,2	-0,3	31	7	21	5	870	+ 44	1222	+ 62
	Montmagny	⑦	19,2	+0,1	33	11	22	3	964	+ 85	1371	+ 90
	Ste-Foy	⑧	20,1	+1,0	31	12	41	3	1014	+ 95	1440	+107
	St-Augustin	⑨	19,6	+0,1	31	11	48	7	1011	+ 64	1433	+ 57
	St-Flavien	⑩	19,4	+0,5	31	9	18	7	990	+ 77	1392	+ 69
3	St-Ludger	⑪	19,2	+0,8	29	8	13	4	927	+ 43	1307	+ 74
	St-Prosper	⑫	18,3	+0,7	29	5	25	6	883	+ 59	1246	+ 85
4	Nicolet	⑬	20,3	-0,2	31	12	9	4	1082	+ 1	1545	- 39
	Arthabaska	⑭	20,9	+1,4	33	12	16	4	1096	+ 94	1544	+ 79
	St-Guillaume	⑮	21,5	+1,4	32	14	25	4	1174	+114	1613	+ 90
5	Richmond	⑯	20,8	+1,3	32	10	26	5	1082	+ 87	1524	+ 95
	Lennoxville	⑰	21,3	+1,7	33	12	18	3	1134	+122	1536	+ 98
6	St-Hyacinthe	⑱	23,4	+2,3	34	16	11	4	1252	+101	1736	+ 69
	Farnham	⑲	22,4	+1,9	33	16	16	3	1225	+123	1679	+100
	Sabrevois	⑳	22,3	+1,8	32	16	37	3	1179	+ 87	1639	+ 70
7	Ste-Martine	㉑	23,0	+1,9	33	16	40	3	1240	+103	1698	+ 71
	St-Bernard	㉒	22,2	+1,2	32	15	62	4	1151	+ 21	1653	+ 22
	St-Anicet	㉓	23,3	+2,3	32	17	50	4	1209	+ 80	1683	+ 59
	Côteau-du-Lac	㉑	22,3	+2,0	31	15	58	4	1176	+122	1628	+ 87
8	Angers	㉔	23,0	+3,2	32	16	24	4	1127	+ 86	1528	+ 20
	Sheenboro	㉕	22,9	+3,0	35	13	14	7	1127	+ 83	1478	- 7
	Maniwaki	㉖	22,3	+4,0	32	14	10	3	1041	+131	1418	+ 94
9	Ville-Marie	㉗	21,5	+3,7	32	13	14	5	1019	+187	1410	+167
	La Sarre	㉘	18,4	+1,7	30	8	36	6	823	+ 64	1210	+102
	Val d'Or	㉙	19,5	+2,5	31	10	20	4	913	+137	1280	+160
10	St-Benoit	㉚	22,0	+1,7	32	15	25	4	1171	+107	1616	+ 91
	L'Assomption	㉛	21,9	+1,5	31	15	12	4	1161	+ 93	1630	+ 72
	St-Jacques	㉜	M	M	M	M	9	3	M	M	M	M
	Ste-Béatrix	㉝	20,7	+1,4	31	14	10	3	M	M	M	M
11	Louiseville	㉞	21,4	+1,7	31	15	12	4	1083	+ 70	1529	+ 61
	St-Narcisse	㉟	20,4	+1,2	31	13	29	5	1037	+ 95	1442	+ 76
12	Normandin	㊱	17,3	+0,2	27	6	17	6	840	+ 87	1172	+105
	Péribonka	㊲	17,5	+0,2	27	7	17	6	851	+ 93	1194	+108
	St-Ambroise	㊳	17,3	-0,3	28	5	9	6	825	+ 8	1198	+ 40
	Lac Ste-Croix	㊴	17,5	-0,5	27	8	11	6	875	+ 48	1253	+ 72
	Alfred (Ont.)	㊵	23,8	M	33	17	24	3	1216	M	1630	M

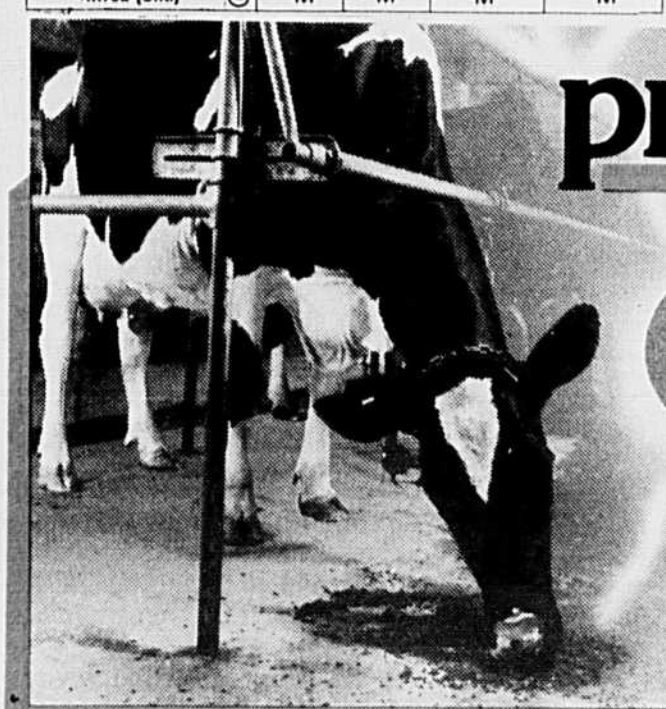


Les régions agricoles du Québec

Source: MAPAQ

Termes et abréviations:

- Temp: température ■ °C: degré Celcius
- mm: millimètre
- Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant les jours dont la température moyenne excède 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.
- Unités thermiques maïs (effectives): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs. Elles sont cumulatives et compilées séparément pour chacune des stations.
- Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1974-83.



pro-lac

...L'énergie sur mesure pour vos vaches hautes productrices

haute énergie

CO-OP®

pro-lac ... un supplément laitier haute énergie unique, profitable et indispensable.

pro-lac... ÉNERGIE / PROTÉINE = RENTABILITÉ!

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Productions animales

Porcs

Situation des marchés

Le redressement des mises en marché des porcs américains tel qu'anticipé par le rapport d'inventaire (Hogs and Pigs Report) tarde à se faire sentir.

On se rappelle que le rapport montrait des prévisions de stocks de porcs de catégorie de 180 livres et plus de 120 à 179 livres respectivement à 104 et 108 % des niveaux de 1986. Cependant, les abattages moyens U.S. sont à ce jour inférieurs aux prévisions puisqu'en juin 1987 il s'est abattu 3,1 % de moins de porcs qu'à la même période de 1986 tandis que pour les premières semaines de juillet (se terminant le 24 juillet) on abattait 7,8 % de porcs de moins que pour la même période de 1986.

Ce contexte met en doute la précision des informations contenues dans le dernier rapport d'inventaire américain. De plus on peut s'attendre à ce que les prix demeurent forts jusqu'à une reprise plus importante des abattages.

Au cours de la semaine se terminant le 24 juillet, les prix du Québec et de l'Ontario augmentaient de 11,5 $/100 kg et de 10,45 $/100 kg pour s'établir respectivement à 207 $/100 kg et 211,14 $/100 kg.

Quelques statistiques pour les mois de juin et juillet

Les tableaux suivants vous présentent la situation des prix de vente pour les mois de juin et juillet 1987 par rapport aux mêmes périodes de 1986.

PRIX DES MARCHÉS

	Juin 86	Juin 87	Juil.86*	Juil. 87*
Québec	180	201.75	200.87	199.63
Ontario	184.57	205.58	205.74	204.39
Omaha**	55.65	62.46	62.02	63.17

(en $ U.S.)

* Jusqu'au 24 juillet
** Moyenne arithmétique des prix journaliers

Benoît Désilets, agronome
Fédération des producteurs de porcs du Québec

PRODUCTION DE PLANTS

La forêt privée défavorisée

par Victor Larivière

«On n'est pas d'accord avec les coupures dans la production de plants forestiers telles qu'annoncées par le ministre Côté lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des producteurs de bois à Rimouski il y a quelques semaines. Ces coupures font perdre 4,3 millions de plants aux pépinières privées qui ont une capacité de produire 32,8 millions.» Dans une lettre qu'il faisait parvenir dernièrement au ministre, le président de la Fédération, Antonio Dallaire, considère qu'il aurait été plus normal d'appliquer la baisse de production aux pépinières publiques.

À Rimouski, les choses s'étaient déroulées rapidement sans qu'on puisse réagir. La Fédération tenait donc à donner sa perception des faits et à rétablir les chiffres qui la concernent. Le MER a révisé à la baisse ses besoins en matière de reboisement, passant de 300 à 250 millions de plants pour le Québec. Par contre, on n'aurait encore jamais produit l'objectif du début dans les pépinières publiques du gouvernement alors que les sept pépinières privées, affiliées à la Fédération, ont déjà signé un contrat avec le MER pour produire 90 millions de plants en récipients pour trois ans. En plus, les sept pépinières privées ont investi des montants élevés en infrastructures depuis quelques années. Et, ajoute Antonio Dallaire, «dans le public, on ne tient pas compte des infrastructures dans la fixation des coûts de production, parce que tout a été financé par les taxes des contribuables. On ne peut pas calculer de cette façon dans le privé et les pépinières doivent être rentables à court terme, sinon elles devront fermer leurs portes.»

Lors d'une rencontre avec les représentants du MER le 15 avril dernier, la Fédération proposait, pour s'ajuster à la nouvelle situation, la production de 31 millions de plants par année en récipients. Cela signifie une diminution de 1,8 million de plants par rapport à la capacité totale des infrastructures déjà en place. Les sept pépinières ont convenu de répartir entre elles cette coupure.

Le tableau qui suit illustre les différences entre la capacité de production des infrastructures actuelles des sept pépinières associées à la Fédération, les offres du MER et les demandes de la Fédération.

Prix et critères de sélection des plants

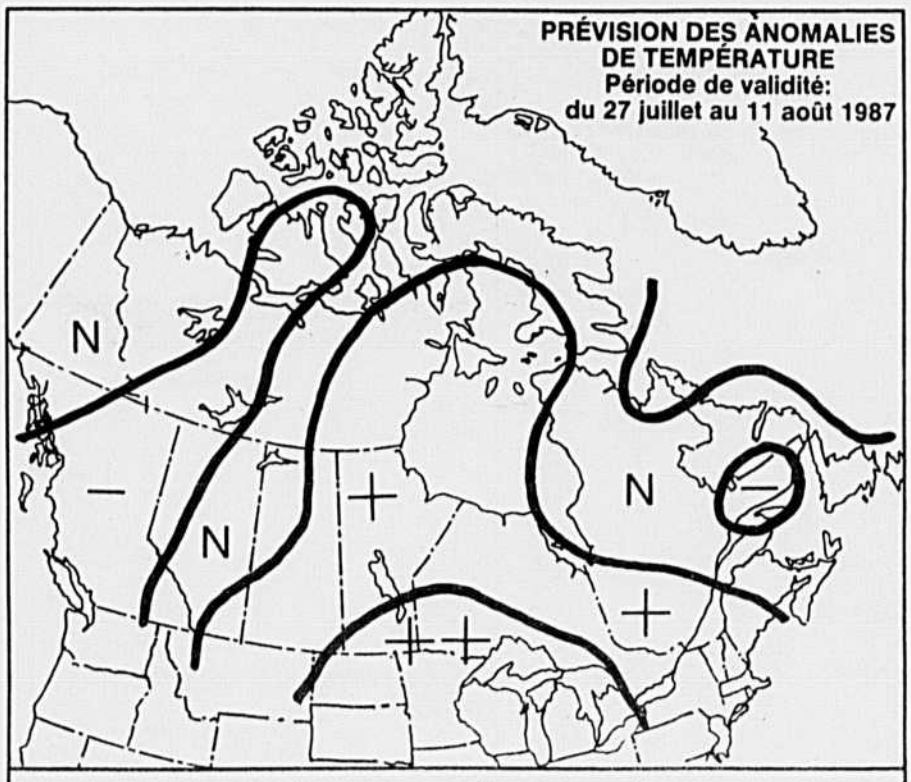
Si le maintien du volume de production est important pour les sept pépinières affiliées à la Fédération, il reste en plus à négocier les prix et les critères de sélection des plants. Depuis quelques années, le MER durcit ses exigences avant d'accepter des plants venant des pépinières privées: on est plus sévère, entre autres, sur la hauteur et la grosseur des jeunes plants. La Fédération demande au Ministère de faire preuve de plus de souplesse dans ses exigences et de ne pas refuser des plants qui pourraient rencontrer les critères si on les évaluait peu de temps avant la plantation au lieu de le faire plusieurs semaines plus tôt.

Question prix, on souhaite que le MER tienne compte des infrastructures en place et qu'il compare des choses semblables: les pépinières publiques peuvent peut-être produire à moindre coût si on ne tient pas compte de l'amortissement des installations. Le MER est donc invité à signer une entente viable pour les producteurs de plants. Les discussions devraient permettre d'en arriver à un contrat de cinq ans.



Un CL-215 de Canadair du Service aérien du Québec effectuant un largage sur un incendie de forêt à proximité de Magog (Québec). La photo a été retouchée pour illustrer la version turbopropulsée. Le CL-215T sera plus rapide, plus performant et plus rentable que l'actuel amphibie CL-215, qui peut écoper 5 346 litres (1 410 gallons impériaux) en dix secondes et effectuer 200 largages sur un foyer d'incendie en une seule journée.

Production en	Producteurs	Capacité de production installée	Offre du MER (millions de	Dernière proposition de la FPBQ plants)
SERRES:				
	Sargim	1,0	—	1,0
	CPPFQ	2,0	1,0	2,0
	Pampev	3,0	—	3,0
	Mauricie	1,0	—	0,7 (1)
Sous-total:		7,0	1,0	6,7
Tunnels:				
	Sargim	3,0	3,0	2,8
	CPPFQ	6,5	6,5	6,0
	Pampev	2,0	3,5	1,7
	Bêchedor	4,0	4,0	3,8
	Mauricie	1,3	1,5	1,2
	For-Estrie	5,0	5,0	5,0
	Planfor	4,0	4,0	3,8
Sous-total:		25,8	27,5	24,3
TOTAL:		32,8	28,5	31,0
Racines nues:		9,0	9,0	9,0
TOTAL:		41,8	37,5	40,0



Prévision des anomalies de température

++	très supérieure à la normale	Cette prévision est établie sur l'hypothèse que l'évolution connue, sur une quinzaine de jours, de situations météorologiques d'années passées similaires à la situation actuelle peut, par analogie, servir de prévision pour les 15 prochains jours à venir.
+	sup. à la normale	
N	normale	
-	inf. à la normale	
–	très inférieure à la normale	

Source: Environnement Canada

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC
agissant en vertu de la loi sur la mise en marché des produits agricoles
(L.Q. 1974, ch 36)

Dossier no: 053-02-01

REQUÉRANT: SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA GASPÉSIE
OBJET: Demande d'approbation du projet de plan conjoint des producteurs de bois de la Gaspésie.

AVIS DE DÉPÔT D'UN PROJET DE PLAN CONJOINT

Veuillez prendre note que le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie a déposé auprès de la Régie des marchés agricoles du Québec une demande d'approbation d'un projet de plan conjoint qui vise toute personne, propriétaire ou possesseur d'un boisé situé dans les municipalités régionales de comtés Denis Riverin, Côte de Gaspé, Pabok, Bonaventure, Avignon (à l'exception des paroisses de St-Alexis de Matapédia, St-François d'Assise, St-André-de-Restigouche, St-Laurent de Patapédia et l'Ascension de Patapédia). Le syndicat requérant demande que ce projet de plan soit approuvé par décret du Gouvernement.

Toute personne peut obtenir une copie du projet de plan déposé, en s'adressant à la Régie au 201, boulevard Crémazie est à Montréal, H2M 1L3. Tél. (514) 873-4024.

Veuillez également noter que le syndicat requérant demande également à la Régie d'abroger le plan conjoint des producteurs de bois de pulpe de la Gaspésie et le plan conjoint des producteurs de bois de Gaspé-Nord.

La Régie entendra les personnes intéressées par ces requêtes lors des audiences qu'elle tiendra le 15 septembre 1987, à 9 h 30 à la salle La Barique du motel à La Brunante, 94, boulevard Ste-Anne ouest à Ste-Anne des Monts et le 16 septembre 1987 à 9 h 30, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de New-Richmond.

Montréal, le 9 juillet 1987.

Me Claude Régnier, secrétaire

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 1er août 1987

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS

A griller 1,60 kg — 1,90 kg	1,0450 $
Gros poulet 3,15 kg — 3,40 kg	1,1750 $

POULES

Moins de 2,3 kg	24¢
2,3 kg et plus	52¢

JEUNES DINDONS

Moins de 5,4 kg	1,385 $
5,4 kg et moins de 9 kg	1,39 $
9 kg et plus	1,44 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS

A griller moins de 2,3 kg	1,06 $
Gros poulet 3,2 kg et plus	1,1175 $

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1¢ de plus par tête).

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poussins de poulets à chair en vigueur à partir du 13 juillet 1987

(sur la base du poussin vendable) 25,75¢

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 27 juillet 1987

Prix de l'OCCO

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	99¢
A-Gros	99¢
A-Moyens	88¢
A-Petits	54¢

LAIT

Fédération des producteurs de lait du Québec ventes provinciales aux laiteries et aux usines Of JUIN 1987

			%
Classe I	54 496 460	51,56 $	19,85 %
Classe II	3 076 694	44,43 $	1,12 %
Classe III	15 741 447	40,90 $	5,73 %
Classe IV	40 391 945	40,70 $	14,72 %
Classe V	160 791 468	40,45 $	58,58 %
Total:	**274 498 014**	**42,76 $**	**100,00 %**

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Le différentiel de prix est de 0,53 $ par dixième de kilogramme de gras en plus ou en moins de 3,6 kilogrammes.)

Source: Fédération des producteurs de lait du Québec.

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage Prix en vigueur à partir du 14 juillet 1987

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,015 $/ko (contenants de 25 kg) et 93 points 5,035 $/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,579 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 2,984 $/kg. Aliments du bétail, 1,170 $/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,250 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 48¢/kg. Animale 39,5¢/kg.

Prix du fromage: blanc 5,113 $/kg, coloré 5,120 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale: le 24 juillet 1987

	Construction et Standard ($/1 000 p.m.p.)	Utilité
2 x 4 po L/A (vert)	Prix non disponibles	

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada

le 27 juillet 1987

BETTERAVE: 5,15-6,00/sac 25, 6,50/12 cellos 2 lb
BLEUET: 25,00/panier 11 pintes
BROCOLI: 10,50-10,70/caisse 14 unités
CAROTTE: 9,35-11,10/24 cellos 2 lb ou 10 cellos 5 lb, 11,15-12,15/caisse 30 paquets
CÉLERI: 13,05-13,15/dz
CHOU: chinois 7,00-8,80/12 unités, de Bruxelles 12,45-15,25/12 cellos 10 oz, 14,00/25 lb, chou-fleur 6,35-7,70/12 unités, rouge 8,00-11,00/12 unités, de Savoie 8,50-11,25/12 unités, vert 4,30-5,25/caisse 40 lb, gros 3,50/sac 50 lb
CONCOMBRE: de champ 7,00-9,85/caisse 6 dz, de serre sans pépin gros 7,85/12 unités, moyen 7,15/12 unités, petit 6,00/12 unités
COURGE ZUCHINI: 4,00-5,45/caisse 20 lb
ENDIVE: 11,65/caisse 5 lb
ÉPINARD: 7,35-8,75/caisse 12 cellos 10 oz
FRAMBOISE: 15,20-15,50/12 x 250 ml
GOURGANE: 7,00-9,55/sac 20 lb
HARICOT: jaune 7,95-8,90/sac 20 lb, vert 8,70-8,90/sac 20 lb
LAITUE: Boston 5,80-5,90/16 unités, en feuille 6,75-6,90/24 unités, Iceberg 7,15-7,40/18 unités, Romaine 5,50-5,60/16 unités
MAÏS SUCRÉ: 5,50-7,95/6 dz
OIGNON: moyen 13,00-16,25/24 x 2 lb ou 10 x 5 lb, 11,50/sac 50 lb, gros 12,50/sac 50 lb, à bouillir 1,25/10 lb, vert 8,00/3 dz, 10,10-10,25/4 dz
PERSIL: 13,15-14,20/5 dz de paquets
PIMENT: vert d'Ontario 15,50-16,15/boisseau
POIREAU: 17,20-18,10/12 bottes 3 unités
POIS VERT: 13,00-13,50/sac 20 lb
RABIOLE: 6,30-7,45/sac 25 lb
RADIS: 4,65-6,25/12 cellos 16 oz ou 30 cellos 6 oz, 13,95-14,15/4 dz, 9,60-11,50/3 dz
RHUBARBE: 3,50/botte 12 paquets
RUTABAGA: lavé moyen 11,85-13,05/sac 50 lb
TOMATE: de serre rose #1, 7,50/caisse 8 lb, rouge de champ 11,35-13,65/caisse 20 lb

Source:
Mtl 384-2360
région 514 (1-800-361-4055)

POMME DE TERRE:
Prix moyen offert pour les pommes de terre, catégorie Canada #1, livrées en wagon ou camion complet à Montréal ou à Québec le 28 juillet 1987
brossée 4,70/50 lb, 9,50/100 lb en vrac livré au poste d'emballage; lavée 95¢/5 lb, 1,60/10 lb, 3,15/20 lb, 7,25/50 lb.

Source:
Mtl 384-0500
région 514 (1-800-361-4056)
régions 418-819 (1-800-361-4131)

Prix de la pomme tardive destinée à la transformation pour la récolte 1986
0,0,56 $/livre ou 112 $/tonne courte.

CHÈVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 27 juillet 1987

	Qté	$
Chèvres/boucs	38	35-125 $
Chevreaux	44	24-75 $

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 24 juillet 1987

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	103,80	101,85	—
avoine	107,35	—	—
orge	94,20	—	92,70
maïs no 2 jaune	124,64	—	127,40

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	105,00	109,25
gru de blé	94,50	104,25
tourteau de soya 48%	323,00	319,77
tourteau de canola 34%	—	196,32
luzerne déshydratée	—	170,00

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
27 juillet 87	76,20	60,60	66,50
24 juillet 87	74,40	60,60	65,70
23 juillet 87	74,10	60,00	65,30
22 juillet 87	73,50	60,00	65,60
21 juillet 87	74,70	60,50	66,50

***Note:** les prix de céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*

Sources: MAPAQ
Office des provendes du Canada

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe

Maïs: 114,65 $ Orge: 91,50 $

BOVINS

BOVINS VIVANTS ($/100 lb poids vif)

Marchés du Québec

Veaux de grain:

Catégorie 28 juil. 87	Nombre	Écart de prix	Prix moyen	Semaine précédente
Région de Montréal:				
300-400 lb	18	90,50-101,50	96,00	94,00
400-450 lb	31	92,50-103,50	98,00	94,00
450-500 lb	—	—	—	—
500 lb et plus	25	90,50-100,50	95,00	86,50

Source: MAPAQ, 1-800-361-4161 (région 418-819) 1-800-361-4054 (region 514)

Marché de Montréal

Veaux de lait	27 juil. 87	Semaine précédente
Choix	95,00-110,00	100,00-117,00
Bons	95,00-110,00	100,00-117,00
Moyens	80,00-94,00	80,00-100,00
Communs	80,00-94,00	80,00-100,00
de remplacement		
Bons	115,00-170,00	120,00-187,00
Communs et moyens	84,00-113,00	80,00-120,00
Vaches		
D1, D2	61,50-65,00	61,00-66,75
D3	57,00-62,00	55,00-63,00
Très communes	48,00-57,00	48,00-56,00
Taureaux	64,00-72,25	65,50-76,25

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement		
Bouvillons 900 et +	86,00-97,00	88,00-97,50
Bouvillons 800-900	85,25-100,25	85,00-97,00
Bouvillons 700-800	90,00-104,75	—
Bouvillons 600-700	95,00-105,00	—
Bouvillons 500-600	89,00-109,00	—
Bouvillons 400-500	—	—
Taures 800 et +	77,00-91,75	80,00-95,00
Taures 700-800	86,00-96,50	—
Taures 600-700	78,75-93,50	—
Taures 500-600	82,50-95,75	—
Taures 400-500	—	—
Taures 300-400	—	—
Bovins d'abattage		
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb & +	85,00-88,50	91,00-94,50
Taures A1, A2, 850 lb & +	—	87,00-93,00

Source: Ag. Canada, Ottawa 1-300-567-6862

Marché d'Omaha (U.S.$)

Bouvillons de choix 1 100-1 300 lb	—	69,00-70,00
Taures de choix 900-1 100 lb	—	68,00-68,50

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Bovins d'abattage	23 juil. 1987	Jeudi précédent	Année précédente
août 87	60,27	61,80	—
oct. 87	58,72	60,62	—
déc. 87	60,75	62,65	—
fév. 88	62,02	63,30	—
avr. 88	63,25	64,22	—
Veaux d'embouche			
août 87	69,45	71,95	—
sept. 87	68,85	70,95	—
oct. 87	69,12	70,92	—
nov. 87	69,70	71,65	—
janv. 88	70,40	71,90	—

BOVINS ABATTUS ($/100 lb carcasse)

Prix de gros aux États-Unis (U.S.$)	Jeudi 23 juil. 1987	Jeudi précédent	Année précédente
Bovins de choix	94,00	102,00	—

Source: National Provisioner

Prix de gros du boeuf de l'Ouest exporté par rail (carcasse froide) Montréal	Période du 21-27 juil. 87	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	152,00	—	143,00
Bouvillons A2	148,50	—	143,00
Taurillons A1, A2	150,00	—	141,00
Bouvillons type laitier A1, A2	147,00	—	139,00
Taures A1	150,00	—	141,00
Taures A2	146,50	—	141,00
Bouvillons A3	142,00	—	133,00
Taures A3	139,00	—	130,00
Bouvillons A4	137,00	—	128,00
Taures A4	135,00	—	127,00
Taurillons B1	138,00	—	129,00
Bouvillons type laitier B1	131,00	—	122,00
Taurillons C1	136,00	—	125,00
Bouvillons type laitier C1	127,00	—	120,00
Taures C1	138,00	—	124,00
Vaches D1, D2	128,00	—	114,00
Vaches D3, D5	—	—	—
Vaches D4	—	—	107,00
Calgary			
Bouvillons A1-A2	—	138-142	130-132
Taures A1-A2	—	—	126-129

Ventes directes aux abattoirs de l'Ontario carcasse chaude FAB Abattoir	Période du 21-27 juil. 87	Semaine précédente
Bouvillons	151,41	155,27
Taures	150,61	154,07

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716
MAPAQ, Mtl 384-3619
MAPAQ (ext. Mtl) 1 (800) 361-4160

Prix des abats — Est du Canada

Semaine terminée le 25 juillet 87	Semaine précédente	Année précédente
16,71	—	14,05

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

Prix de gros du veau ($/1 lb)

	Semaine 20 juil. 1987	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	5,66 $	—	5,54 $
Veau de grain (85-125 kg) A2	4,37 $	—	3,89 $

Source: MAPAQ MTL 384-3619
EXT. MTL — 1-800-361-4160)

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 au kg) Semaine du 20 juillet 1987

2.07 $ (93.89 $/100 lb)
Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux
Total des abattages de porcs québécois 78 813
Source: Agriculture Canada

Porcelets Région	Prix maximum par porcelet poids moyen 30 lb
St-Hyacinthe	56,95 $
Estrie	51,95 $
Côte-du-Sud	49,95 $
Nicolet	54,95 $
De Lanaudière	58,95 $

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix payés à Toronto

Lundi 27 juillet 1987		La semaine dernière	
Porcs moyenne	2,1165 $	Porcs moyenne	—
Truies moyenne	1,6690 $	Truies moyenne	—

Prix payés en Ontario

Porcs moyenne	2,1014 $	Porcs moyenne	—
Truies moyenne	1,6480 $	Truies moyenne	—

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois, vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 24 juillet 1987

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 $
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 350 $
Truies hybrides	contrôlées	—

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 100 kg de poids vif.

LES ACHETEURS SÉRIEUX SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE DU MAPAQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	23 juil. 1987	Jeudi précédent
août 87	56,90	41,80	55,20	53,77
oct. 87	48,10	37,75	46,37	44,97
déc. 87	47,80	38,05	45,92	45,37
fév. 88	45,85	37,55	44,62	44,47
avr. 88	42,45	35,90	41,80	41,57

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de la région de Montréal le 28 juillet 1987

Catégorie	nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen ($/lb)
légers 60-80 lb	124	1,23-1,34	1,27
lourds 80 lb et +	118	1,16-1,34	1,25
agneaux de lait	15	1,88-1,95	1,91
30 à 60 lb	112	1,24-1,48	1,36
brebis et béliers	52	47-61¢	54¢

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 23 juillet 1987

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen ($/lb)
515				
Bons agneaux A & B 80-95 lb	84	69	1,05-1,20	1,12
Bons agneaux A & B 95-110 lb	102	32	91-98¢	92¢
Légers 50-80 lb	65	281	1,08-1,30	1,22
Lourds 100 lb et plus	—	—	—	—
Agneaux de lait	50	73	1,45-1,59	1,53
Moyens & communs	90	60	77¢-1,00	84¢
Brebis/moutons	148	161	45-66¢	54¢

Source: MAPAQ: 1-800-361-4137

MARGARINE

Le Conseil du patronat s'oppose à la coloration

Après l'Association des margariniers, c'est le Conseil du patronat du Québec qui s'est officiellement opposé à la volonté du ministre Michel Pagé de réglementer la coloration de la margarine.

C'est par lettre que cet organisme a avisé le ministre de son opposition à ce qu'il appelle une ingérence de l'État dans les forces libres du marché. Le Conseil lui aurait également fait valoir que les consommateurs n'ont jamais réclamé pareil règlement; donc qu'il ne faisait que donner raison aux producteurs de lait qui jugent cette coloration essentielle pour permettre aux consommateurs de mieux distinguer le beurre de la margarine. On croit aussi que la coloration distincte de la margarine fera apparaître un marché noir, de margarine jaune pâle comme il se ferait en Ontario.

Pour le Conseil du patronat, il est étonnant de constater que le gouvernement provincial intervienne à ce niveau alors qu'il plaide en faveur de l'entreprise privée et des règles de libre concurrence. Il aurait par ailleurs déploré voir le gouvernement libéral favoriser les producteurs de lait déjà largement subventionnés par l'État et ce, au détriment de l'industrie.

C'est aussi par lettre — parue dans la Tribune libre de La Presse — que l'Association des consommateurs du Québec prend position dans ce dossier. En fait, on questionne le ministre sur le fait que sa décision repose sur un sondage dont les résultats n'ont jamais été rendus publics.

« Vous dites également vouloir protéger les intérêts des consommateurs et vous donnez même à entendre que vous répondez ainsi aux demandes des différentes associations de consommateurs. Pourtant, outre les producteurs de lait, qui est-ce qui vous soutient dans ce projet de règlement? » demande-t-on au ministre.

L. St-P.

Les éclairs... éblouissants et meurtriers*

À tout moment, 100 éclairs frappent la surface terrestre, ce qui représente un total annuel de 32 millions d'éclairs pour le globe et d'au moins 100 000 pour le Canada.

Pendant des siècles, les tempêtes électriques, ces feux d'artifice aveuglants, ont inspiré la crainte. On ne range pas la foudre au niveau des tornades, des ouragans et des inondations comme phénomène meurtrier, car les cas de décès ne touchent en général qu'une ou deux personnes à la fois.

On croit souvent que les animaux attirent la foudre et que si on laisse les fenêtres et les portes ouvertes, on invite la foudre à entrer. Selon d'autres dictons, tout aussi faux, la foudre ne s'abat jamais deux fois au même endroit et il est donc bon de se placer à un endroit où elle a déjà frappé.

Les risques d'être foudroyés sont minces. Les orages électriques sont peut-être impressionnants, mais neuf fois sur dix, les éclairs se produisent entre deux nuages et n'atteignent jamais la surface terrestre. Ceux qui frappent le sol ne causent pour la plupart aucun dégât.

Toutefois, chaque année, quelques personnes sont frappées par la foudre et nombreux sont ceux qui s'en inquiètent.

Personne ne devrait ignorer les dangers que présente un orage électrique puisqu'ils sont réels. Chaque année, au Canada et aux États-Unis, la foudre tue 500 personnes et en blesse environ 1 300; les dégâts matériels s'élèvent à près de 20 millions de dollars. Au Canada, les éclairs allument annuellement environ 20 % des feux de forêt et environ 2 000 incendies de propriétés privées.

L'éclair est une décharge d'électricité statique qui s'est peu à peu accumulée à l'intérieur d'un énorme nuage, jusqu'à ce que le champ magnétique soit assez puissant pour produire, malgré la résistance de l'air, une étincelle géante entre deux parties de charge différente à l'intérieur d'un nuage ou encore entre le nuage et le sol.

Le tonnerre n'est qu'un résultat de l'éclair. Tout au long de la trajectoire de l'éclair, il se produit une expansion explosive, abrupte et violente de l'air. L'air autour de l'éclair est donc compressé et crée des ondes de compression analogues à celles que produit le tir d'un canon.

Les éclairs accompagnent les orages. Au Canada, on observe le plus grand nombre d'orages dans l'extrême sud-ouest de l'Ontario, environ 30 jours par an. Plus on monte vers le nord, moins les orages sont nombreux : dans la plupart des régions de la forêt boréale, on ne compte que 10 jours ou moins d'orages par an et sur la côte de la Colombie britannique, les orages sont rares.

* Source: Almanach météorologique du Canada 1987

Producteurs...

Suite de la page 3

bles d'être signés par le Canada et les États-Unis.

Un autre des points qui inquiètent cette fédération est la volonté écrite de ne pas consulter les producteurs, mais aussi les associations de producteurs. « On sait bien que les souhaits des organismes de producteurs du Québec ne correspondent pas nécessairement aux désirs des grosses associations canadiennes. « Notre crainte est que le grand public canadien ne soit informé que des points de vue de ces grosses associations et on sera alors convaincu que la décision gouvernementale répond aux besoins de l'ensemble des producteurs canadiens. »

Tribune...

Suite de la page 15

cette garantie aux producteurs agricoles dans les plus brefs délais. *Ce que nous mangerons demain est beaucoup plus qu'une question légale.*

M. Pagé nous a accordé son appui au tout début du combat dans le dossier de Pintendre, tout comme il a engagé le MAPAQ en appel du jugement de Sabrevois. Ses déclarations et ses actions ont toujours été sans équivoques. Reste à savoir quel genre de solution proposera son gouvernement.

Une chose est certaine: Depuis 1981, les producteurs agricoles du Québec ont à obtenir un certificat du MENVIQ, lorsqu'ils procèdent à l'agrandissement ou à la construction d'établissements de production animale, pour garantir une certaine qualité d'air à ceux qui demeurent autour de la ferme. Il serait grand temps, pour le gouvernement, d'appliquer réciproquement ces distances.

L'agriculture ne veut pas empêcher un développement planifié et structuré, mais il ne faudrait pas que les municipalités pénalisent la réalité agricole non plus.

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC
agissant en vertu de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés
(S.Q. 1969, chap. 45)

Dossier no 762-323
Requérants: MONSIEUR JOSEPH THALER
MADAME CHARLOTTE FIEDLER
Route rurale 3,
Coaticook (Québec)
J1A 2S2
Objet: Demande d'émission d'un permis d'exploitation d'une usine laitière pour pasteuriser le lait de son troupeau de vaches.

AVIS D'AUDIENCE

Veuillez prendre note que la Régie des marchés agricoles du Québec entendra les personnes intéressées par la requête ci-haut mentionnée lors d'une audience publique qu'elle tiendra le 6 août 1987 à 14 heures, à la salle l'Écuyer du Motel Le Baron, 3200, rue King ouest à Sherbrooke.

Les personnes intéressées à faire des représentations lors de cette audience sont priées d'en informer La Régie quelques jours à l'avance.

Régie des marchés agricoles du Québec
Me Claude Régnier, secrétaire

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

DIRECTEUR RÉGIONAL DES VENTES

DEKALB

DEKALB Canada est à la recherche d'un directeur(trice) régional(e) des ventes. Sa tâche consistera à recruter, entraîner et diriger les vendeurs **DEKALB** pour la région est-ontarienne. Le(la) candidat(e) choisi(e) aura une bonne expérience dans le domaine de la vente en plus de posséder de très bonnes connaissances dans la production du maïs et de la luzerne. L'individu en question est autonome et aime à agir en tant que leader dans une équipe de vente. Un diplôme d'études collégiales ou universitaires en sciences agricoles est requis. Travaillant dans la région est-ontarienne, le directeur(trice) régional(e) des ventes doit être bilingue. Les candidats(es) intéressés(ées) doivent envoyer leur curriculum vitae incluant leurs expériences de travail à:

John A. Lawrence, directeur général

DEKALB CANADA INC.
C.P. 430, Chatham, Ontario N7M 5K5

belisle

Employé(e) de ferme demandé

La ferme des Concentrés Scientifiques Belisle Inc. oeuvre dans le domaine de l'élevage porcin depuis plus de 6 ans et dans la production de sujets pur sang et d'hybrides depuis plus d'un an. De plus la compagnie est le plus important fabricant de prémélanges de minéraux-vitamines au Québec.

Le poste:
Nous sommes à la recherche d'un(e) employé(e) de ferme pour compléter notre équipe.

Les tâches de l'employé(e) sous la responsabilité du gérant de ferme seront:
1- Surveillance du troupeau de truies et des sujets en élevage.
2- Alimentation et soin des animaux en maternité et en pouponnière.
3- Réparation et entretien des équipements et bâtiments.
4- Aimer travailler en équipe.

Qualifications:
— Avoir une expérience pertinente dans l'élevage des porcs.
— Posséder une expérience pour le travail en maternité et en pouponnière et engraissement.
— Être disponible.
— Avoir une bonne personnalité.

Si vous croyez être la personne que nous recherchons faites parvenir votre curriculum vitae avant le 30 juin 1987 à l'attention de:

Concentrés Scientifiques Belisle inc. (Ferme)
a/s Monsieur Marc Genest, agr.
196, chemin des Patriotes
St-Mathias (Québec)
J0L 2G0

Tél. 1-800-361-7082

Pagé s'est embarqué dans un dur engrenage

par Louise St-Pierre

« Ces règles devront respecter les engagements pris dans un accord bilatéral entre le Canada et les Etats-Unis. Après avoir lu ces mots dans le quatrième point du texte de la récente entente intervenue entre les onze ministres de l'Agriculture, plus personne peut dire qu'on ne parle pas d'agriculture dans ces négociations... ce qui est des plus inquiétants, » a soutenu le député du comté de Lévis, M. Jean Garon, alors qu'il était invité à commenter ladite entente.

Selon l'ex-ministre de l'Agriculture du Québec, Michel Pagé s'est engagé dans un processus, dans un engrenage dangereux en embarquant ainsi dans le dossier de la stabilisation. Il croit par ailleurs que l'actuel ministre veut revenir à un genre d'aide agricole qui palliera aux difficultés des producteurs en fonction des prix et non en fonction des revenus. « Dans ce texte, en aucun endroit on parle de stabilisation des revenus au sens où on l'a toujours entendu au Québec. M. Pagé semble prêt à tomber dans la stabilisation des prix. Je ne suis pas convaincu qu'il a compris la différence... »

Pour le député Garon, le document en question est bourré d'ambiguïtés qui démontrent clairement qu'il n'y a pas eu d'unanimité entre les ministres. À lire le texte de cette entente, il en vient à penser que chacun des ministres a réussi à y faire écrire son petit bout de phrase. « C'est d'ailleurs pourquoi il est un tissu d'ambiguïtés, de contradictions qui ne résiste pas à l'analyse, » a-t-il affirmé, convaincu que le ministre Pagé a reçu des ordres d'économiser. M. Garon lui reproche d'ailleurs de ne pas penser agriculture en terme de budget acquis et de politique de développement. Il le soupçonne même de ne pas croire en la rentabilité possible des productions animales au Québec. « Il ne croit pas que le Québec est avantagé et compétitif dans ces productions, » a-t-il ajouté.



L'étude économique de M. Yvon Proulx de l'Université Laval qui démontre que l'agriculture québécoise est la moins subventionnée de toute l'Amérique du Nord aurait dû inspirer le ministre Pagé à qui le député de Lévis reproche d'être sur la défensive dans le dossier de la stabilisation « alors qu'il devrait être à l'attaque. Il part comme un coupable, un perdant. C'est pourtant l'Ouest et non le Québec qui est subventionné par le fédéral jusqu'aux oreilles! »

En abordant ce sujet, M. Garon a dit s'étonner que le Canada agisse comme il y a 100 ans dans ses politiques en regard des productions de céréales de l'Ouest. Les faits nous démontrent, a-t-il précisé, que ces provinces ne sont plus *le grenier du monde*. On n'a plus besoin d'un grenier dans le monde. Il reste peu de grands pays importateurs. La grande majorité des pays sont maintenant autosuffisants. Et comme le lait, il croit que les productions de céréales devraient être contingentées.

Au dire de l'ex-ministre, le Québec doit dénoncer la trop grande générosité de certains programmes de stabilisation des céréales offerts que dans l'Ouest, et qui ont été maintenus malgré la mise en place de la stabilisation tripartite. Il a soutenu qu'avec tous ces programmes, les producteurs de l'Ouest sont, entre autres, subventionnés deux fois pour l'alimentation donnée à leurs porcs.

En terminant, M. Garon a dit craindre que l'on se propose de n'offrir aux producteurs agricoles du Québec que la stabilisation tripartite identique à celle qu'on leur offrait au départ, et avec laquelle ils n'ont rien à gagner. « Dans ce dossier, Québec agit actuellement sur la défensive. Aussi, les producteurs devront compenser rapidement pour le manque d'agressivité de l'actuel ministre! »

La SCA augmente ses taux d'intérêt

Pour tous les emprunts effectués après le 20 juillet, la Société du crédit agricole (SCA) augmente ses taux d'intérêt de 0,5 à 1,75 %. Selon le ministre John Wise, les taux de la SCA sont restés inférieurs à ceux du marché durant les deux derniers mois. Et même après cet ajustement, ils demeurent comparables à ceux des prêteurs commerciaux malgré le fait que la SCA assume des risques élevés en prêtant aux agriculteurs refusés par les institutions bancaires.

Ainsi, les taux des prêts hypothécaires de cinq ans passent de 10 à 11,5 % tandis que ceux de 10 ans et 15 ans augmentent de 1 % pour se fixer respectivement à 11,75 et 12 %. Pour les prêts hypothécaires à risques partagés, le taux passe de 9,5 à 11,25 %.

Dans le cadre du programme d'hypothèque indexée sur le prix des produits, le taux de base demeure à 6 % mais le taux des prêts partiellement indexés passe de 8,375 à 8,875 %. Le taux plafond pour le producteur qui veut se retirer du programme augmente également de 1 % pour se situer à 13,75 %.

Selon les prévisions actuelles, près de 1 200 agriculteurs pourraient encore profiter de ce programme. Rappelons qu'il faut avoir été clients de la SCA avant le 26 février 1986 pour être admissibles.

A.B.

Les oeufs de cailles en Asie

Bien que la caille et l'oeuf de caille constituent des mets rares chez nous, en cuisine chinoise plusieurs plats sont cuisinés en ayant recours à l'oeuf de caille cuit à la coque. La caille est en Asie surtout considérée comme une pondeuse plutôt que de la volaille pour la consommation de la chair. En république populaire de Chine, la Beijing Poultry Breeding Farm garde 10 000 cailles pour leur production d'oeufs mais possède également un élevage de 18 000 cailles reproductrices pour alimenter les communes et les paysans, en oeufs d'incubation.

Bien que les poules pondent surtout le matin, les cailles pondent surtout entre trois heures et six heures de l'après-midi. Elles sont prêtes pour la ponte dès qu'elles atteignent l'âge de 5 à 7 semaines. La mise en marché des oeufs de cailles n'est pas organisée, il relève donc de chacun des producteurs de mettre en vente leur production. Ils sont donc à la merci des revendeurs qui leur donnent le prix qu'ils veulent bien payer. L'organisation de la mise en marché des produits de la caille pourrait contribuer grandement à favoriser la rentabilité des entreprises d'élevage. (Poultry International, mai 87).



UN RIEN DE CHIENDENT PEUT VOUS COÛTER CHER EN RENDEMENT

ROUNDUP® À L'AUTOMNE, VOUS RENDRA...CE RENDEMENT!

Vous savez combien le chiendent a le don de se répandre. Et cela peut vous causer de gros problèmes. Aussi peu que 150 pousses de chiendent au mètre carré peuvent vous coûter jusqu'à 850 kilos de rendement à l'hectare.*

Roundup peut vous aider à récupérer ce rendement en une seule application. Et cette application contrôlera les repousses pendant plus d'un an.

Pensez-y! Si vous arrosez Roundup cet automne, vous serez en avance au printemps et vous pourrez semer plus tôt.

PLANIFIEZ DÈS MAINTENANT UN PLUS HAUT RENDEMENT POUR VOTRE PROCHAINE RÉCOLTE.

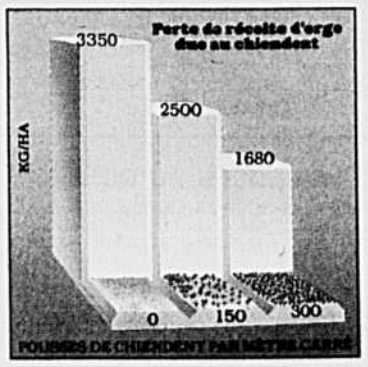
1 – Étendez le foin uniformément lorsque vous récoltez à la moissonneuse-batteuse ou mettez-le en balles après la récolte.

2 – Après la récolte, laissez le chiendent repousser. Ne labourez pas entre la récolte et l'application.

3 – Arrosez au moment où le chiendent atteint 20 cm et attendez au moins cinq jours. Labourez ensuite de façon habituelle, au besoin.

4 – Vous pouvez arroser Roundup même après un gel léger, pourvu que les plantes de chiendent aient atteint 60% de leur verdure et poussent activement.

5 – Si le gel empêche l'arrosage en automne, ne labourez pas. Pensez à arroser Roundup le printemps suivant.



Référence: Canadian Journal of Plant Science. Janvier, 1987. Le rendement potentiel d'un sol sans chiendent est de 3 350 KG/HA.

*Perte de rendement d'après des données compilées par Canadian Journal of Plant Science, janvier, 1982.

La récupération de vos rendements peut varier en fonction des conditions du sol, de la température, du degré d'infestation et de nombreux autres facteurs. Lisez le mode d'emploi sur l'étiquette afin d'obtenir de meilleurs résultats.

**Prix réduit du distributeur, pour format de 10 litres, en vigueur à compter de novembre 1986. Voir votre détaillant pour plus de détails.

Monsanto



Roundup® est une marque de commerce déposée de Monsanto Co. Monsanto Canada Inc. est un usager inscrit de la marque. © Monsanto Co. 1987. R-QQF-T1-87R

Nouveau** bas prix!

UNIVERSITÉ LAVAL

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

La Faculté de foresterie et de géodésie

et

LA TERRE de chez nous

offrent aux propriétaires de lots boisés et aux personnes intéressées à la forêt le **cours**



Gérer sa FORÊT







Du 27 août au 24 décembre 1987 dans *La Terre de chez nous* et à la télévision

La diffusion de ce cours à un très large public est rendue possible grâce à la collaboration de:

Gouvernement du Canada
Service canadien des forêts

Government of Canada
Canadian Forestry Service

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

Donohue inc.
Consolidated-Bathurst inc.
Papeterie Reed limitée
Kruger inc.
Les produits forestiers Domtar

Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec
Maclaren (Groupe Noranda)
Fonds forestier des producteurs de bois de la région de Québec
Fonds forestier des producteurs de bois de la région de La Pocatière
Association forestière québécoise

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOIS DU QUÉBEC

Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

Pour information — inscription: Extension de l'enseignement
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant (2379)
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
Tél. (418) 656-3202

INTRODUCTION

Le cours **«Gérer sa forêt»** utilise une formule pédagogique nouvelle alliant la presse écrite (le journal *La Terre de chez nous*), la télévision (Radio-Québec et ses câblodistributeurs régionaux, le canal éducatif) et des journées d'étude thématiques. Il est réalisé par la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval avec la collaboration du journal *La Terre de chez nous*, du Service canadien des forêts, du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, de l'Industrie forestière, de la Fédération des producteurs de bois du Québec et de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

Clientèle visée

Ce cours est proposé de façon particulière aux 120 000 propriétaires de lots boisés du Québec. Il s'adresse également à toute la population québécoise qui s'intéresse au secteur forestier et qui possède ou non un lot boisé (voir renseignements généraux).

Objectifs

1- Sensibiliser le public québécois au secteur forestier et à son importance économique. Sensibiliser les propriétaires de lots à l'importance de l'aménagement.
2- Offrir aux propriétaires de lots boisés un outil de gestion favorisant la mise en valeur de leur forêt.
3- Développer le sens de l'entrepreneurship chez les propriétaires actuels et futurs.
4- Fournir aux propriétaires des méthodes de travail et de planification. Assister les participants inscrits au cours dans l'élaboration de leur **«dossier de gestion forestière»**.
5- Permettre aux propriétaires d'accroître leur revenu tout en optimisant le rendement de leur boisé.
6- Favoriser une production forestière de qualité accrue à un coût moindre.

Formule pédagogique: un cours-concours

«Gérer sa forêt» s'inscrit dans la formule d'un «cours-concours» où les participants officiellement inscrits à ce cours doivent, à partir des documents pédagogiques utilisés dans la diffusion du cours (presse écrite, document télédiffusé, information dispensée au cours des journées d'étude et documentation d'appoint réservée aux inscrits), élaborer **leur dossier de gestion forestière**.
Les participants devront remettre leur dossier de gestion forestière au plus tard le 12 février 1988. Suite aux décisions du jury de sélection, des prix d'excellence seront accordés aux meilleures présentations. Les critères de participation au concours ainsi que le détail des prix seront communiqués aux participants suite à l'inscription au cours.

Les documents écrits: dans *La Terre de chez nous*

Une (1) page écrite dans l'édition de *La Terre de chez nous* durant dix-huit (18) semaines, du 27 août au 24 décembre 1987. La parution dans *La Terre de chez nous* précédera l'émission télévisée correspondant au sujet traité, afin de permettre aux participants de différentes régions de recevoir à temps, le document écrit avant le visionnement de l'émission télévisée correspondante.

Les émissions de télévision

La présentation télévisée est complémentaire des documents écrits édités dans *La Terre de chez nous*. Treize (13) émissions de trente (30) minutes seront présentées par Radio-Québec, ses câblodistributeurs régionaux et le canal éducatif, à compter du 13 septembre et ce, jusqu'au 6 décembre 1987.

Les journées d'étude thématiques

Deux (2) journées d'étude thématiques, tenues durant le cours à Québec et, si le nombre le justifie, dans les principales régions représentées par l'inscription, permettront aux individus inscrits, de vérifier, compléter et intégrer les connaissances acquises et d'échanger avec les différents intervenants invités. La première journée d'étude reprendra le thème 1 du cours **«Je connais ma forêt»** et traitera plus en détail ses éléments. La deuxième journée d'étude portera sur les thèmes 2 et 3 du cours **«J'aménage et je produis»** et **«Je gère ma production»**. En plus de faire la synthèse des deux (2) thèmes, nous regarderons en détail la comptabilité forestière et le dossier de gestion forestière.

Les trois (3) composantes du cours soit les documents écrits, les émissions de télévision et les journées d'étude thématiques forment un tout indissociable.

CONTENU DU COURS

Ce cours consacré à la forêt privée québécoise comporte 18 documents écrits et 13 émissions de télévision qui se répartissent en 3 thèmes:

1- LA CONNAISSANCE DE LA FORÊT
2- L'AMÉNAGEMENT ET LA PRODUCTION
3- LA GESTION DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE

Thème 1



Ce thème présente les étapes de connaissance de la propriété forestière et de la détermination de son potentiel de production.

Introduction

Présentation générale du cours. Explication du concept de la gestion forestière.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 27 août.
Diffusion télévisée: cette partie ne comporte pas de document télévisé.

La forêt privée au Québec

Le propriétaire de lot boisé et ses habitudes. L'apport socio-économique de la forêt privée. Sa problématique. Les intervenants du milieu.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 3 septembre.
Diffusion télévisée: l'émission **«Le contexte de la forêt privée»** sera diffusée à Radio-Québec: 13 septembre à 13 h; au Réseau Canal: semaine du 13 septembre (voir le tableau p. 4 pour les heures de diffusion par région).

Les choix du propriétaire

Les choix dans la mise en valeur de la forêt. L'utilisation polyvalente de la forêt.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 10 septembre.
Diffusion télévisée: l'émission **«Les choix du propriétaire»** sera diffusée: à Radio-Québec: 20 septembre à 13 h; au Réseau Canal: semaine du 20 septembre (voir le tableau p. 4).

Je possède ou j'acquiers un lot boisé

Les étapes nécessaires à l'achat ou à la location d'un lot boisé.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 17 septembre.
Diffusion télévisée: l'émission **«Je possède ou j'acquiers un lot boisé»** sera diffusée à Radio-Québec: 27 septembre à 13 h; au Réseau Canal: semaine du 27 septembre (voir le tableau p. 4).

Le milieu de croissance de ma forêt

Présentation de grands facteurs écologiques qui modèlent la forêt.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 24 septembre.
Diffusion télévisée: l'émission **«La qualité des sites»** sera diffusée à Radio-Québec: 4 octobre à 13 h; au Réseau Canal: semaine du 4 octobre (voir le tableau p. 4).

J'évalue mes sites

Les variations dans la composition des peuplements selon les différents sites de croissance. L'importance de connaître la qualité des sites pour bien gérer sa forêt.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 1er octobre.
Diffusion télévisée: l'émission **«La qualité des sites»** diffusée à Radio-Québec le 4 octobre et au Réseau Canal dans la semaine du 4 octobre, est jumelée à la parution de la semaine du 1er octobre.

Je mesure ma forêt

La connaissance de la forêt par l'inventaire. Les grandes étapes de l'inventaire forestier. L'importance des données. Le calcul de possibilité de sa forêt.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 8 octobre.
Diffusion télévisée: l'émission **«Je mesure ma forêt»** sera diffusée à Radio-Québec: 11 octobre à 13 h; au Réseau Canal: semaine du 11 octobre (voir le tableau p. 4).

Journée d'étude thématique

La journée d'étude thématique faisant suite au thème 1 se tiendra à la mi-octobre.

Thème 2



Les étapes suivantes sont orientées vers l'aménagement forestier et la production de matière ligneuse ou des autres produits de la forêt. Dans le but de rentabiliser les efforts d'aménagement on s'arrête d'abord à l'analyse de l'offre et de la demande. Par la suite, on cultive la forêt et on la récolte en préparant déjà la forêt qui succédera.

La demande pour mes produits ligneux

La demande pour les produits du bois (pâtes, sciage, chauffage, etc.).
Parution dans *La Terre de chez nous*: 15 octobre.
Diffusion télévisée: l'émission **«La demande pour mes produits ligneux»** sera diffusée à Radio-Québec: 18 octobre à 13 h; au Réseau Canal: semaine du 18 octobre (voir le tableau p. 4).

La demande pour mes autres produits

La production de sirop d'érable, d'arbres de Noël, d'huiles essentielles, etc.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 22 octobre.
Diffusion télévisée: l'émission **«La demande pour mes autres produits»** sera diffusée à Radio-Québec: 25 octobre à 13 h; au Réseau Canal: semaine du 25 octobre (voir le tableau p. 4).

J'offre mes produits

Les conditions du marché selon les différents produits. La mise en marché réglementée et non réglementée.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 29 octobre.
Diffusion télévisée: les émissions **«La demande pour mes produits ligneux»** du 18 octobre et **«La demande pour mes autres produits»** du 25 octobre, ont traité de ce sujet.

Je cultive ma forêt

L'éducation des peuplements pour mieux produire. Explication des traitements à prodiguer à la forêt.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 5 novembre.
Diffusion télévisée: l'émission **«Je cultive ma forêt»** sera diffusée à Radio-Québec: 8 novembre à 13 h; au Réseau Canal: semaine du 8 novembre (voir le tableau p. 4).

Je régénère ma forêt

Les modes de régénération de la forêt. Principes moteurs pour renouveler la forêt.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 12 novembre.
Diffusion télévisée: l'émission **«Je régénère ma forêt»** sera diffusée à Radio-Québec: 15 novembre à 13 h; au Réseau Canal: semaine du 15 novembre (voir le tableau p. 4).

J'organise ma récolte

La planification de la récolte dans le temps. La sécurité dans le travail en forêt. La voirie forestière.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 19 novembre.
Diffusion télévisée: l'émission **«Le travail en forêt»** sera diffusée à Radio-Québec: 1er novembre à 13 h; au Réseau Canal: semaine du 1er novembre (voir le tableau p. 4).

Mieux vaut prévenir que guérir

La protection, outil essentiel. Les principaux agents nuisibles (insectes, feu, maladies...) de la forêt. Le système de détection et de protection au Québec.
Parution dans *La Terre de chez nous*: 26 novembre.
Diffusion télévisée: l'émission **«Mieux vaut prévenir que guérir»** sera diffusée à Radio-Québec: 22 novembre à 13 h; au Réseau Canal: semaine du 22 novembre (voir le tableau p. 4).

Thème 3 *Je gère ma production*



Les quatre dernières étapes du cours visent à vous apporter des notions facilitant l'administration de votre entreprise forestière. Un bref survol des sources d'aide possibles, des principes de comptabilité forestière et des lois et règlements en vigueur vous permettront de compléter votre dossier de gestion forestière et de mieux gérer votre forêt.

L'aide à la production

La description de l'aide possible (statut de producteur forestier, aide individuelle, aide regroupée...). Comment s'en prévaloir et comment choisir l'aide qui me convient le mieux.

Parution dans *La Terre de chez nous*: 3 décembre.

Diffusion télévisée: l'émission **«L'aide à la production»** sera diffusée à Radio-Québec: 29 novembre à 13 h au Réseau Canal: semaine du 29 novembre (voir le tableau p. 4).

Je comptabilise mes coûts et mes revenus

Une comptabilité simple et efficace. La tenue de livre. L'analyse financière. Un regard sur la fiscalité.

Parution dans *La Terre de chez nous*: 10 décembre.

Diffusion télévisée: pas de présentation télévisée.

La législation

Les lois touchant la forêt privée. La nouvelle politique forestière.

Parution dans *La Terre de chez nous*: 17 décembre.

Diffusion télévisée: pas de présentation télévisée.

Mon dossier de gestion forestière

Comment utiliser les connaissances acquises pour remplir son dossier de gestion forestière.

Parution dans *La Terre de chez nous*: 24 décembre.

Diffusion télévisée: l'émission **«Mon dossier de gestion forestière»** sera diffusée à Radio-Québec: 6 décembre à 13 h au Réseau Canal: la semaine du 6 décembre (voir le tableau p. 4).

La seconde journée thématique aura lieu le samedi dans le courant du mois de décembre.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Inscription

Les frais d'inscription pour le cours «gérer sa forêt» sont de 50 $ et comprennent:

- la participation aux 2 journées d'étude tenues le samedi dans le courant du mois d'octobre et au mois de décembre à l'Université Laval et dans diverses régions si le nombre d'inscriptions le justifie.
- la possibilité de participer au concours et de gagner un prix d'excellence attribué par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec aux meilleurs **«Dossiers de gestion forestière»** remis par les participants inscrits.
- une attestation d'étude de l'Université Laval.
- l'envoi d'un document pédagogique d'appoint et d'un guide pour faciliter la réalisation du **«dossier de gestion forestière»**.
- une pochette d'accompagnement contenant divers documents traitant de la forêt québécoise et qui peuvent servir à la réalisation du dossier de gestion forestière. Cette pochette est une gracieuseté du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Les activités ou avantages mentionnés ci-haut sont réservés aux participants officiellement inscrits au cours. Les participants ne possédant pas de lots boisés auront la possibilité d'utiliser les données fournies par la Faculté de foresterie et de géodésie et provenant de lots boisés réels pour la réalisation de leur dossier de gestion forestière.

Pour les participants inscrits qui désireraient obtenir les 2 cassettes vidéo comprenant l'ensemble des émissions télévisées du cours, les frais d'achat de cassettes vidéo sont de 50 $ et doivent être ajoutés aux frais d'inscription du cours.

L'édition écrite du cours (dans *La Terre de chez nous*) sera accessible quelle que soit la région où ils habitent à tous les participants inscrits au cours. Pour ceux qui ne sont pas déjà abonnés, dans le cadre du cours, ***La Terre de chez nous* offre un abonnement au prix spécial de 10 $ comprenant l'envoi postal de *La Terre de chez nous* pendant une durée de 26 semaines.**

Les personnes intéressées doivent retourner le formulaire **DEMANDE D'INSCRIPTION** ci-joint dûment rempli et accompagné d'un chèque ou mandat-poste au montant approprié fait à l'ordre de l'Université Laval. L'inscription au cours doit se faire avant le 27 août 1987, date du début du cours. Nous accepterons cependant les inscriptions tardives jusqu'au 17 septembre 1987. Même si vous n'êtes pas un abonné régulier de *La Terre de chez nous* ou de la câblodiffusion, il vous sera possible compte tenu des moyens mis à votre disposition de suivre le cours.

Attestation d'études

L'Extension de l'enseignement de l'Université Laval émettra une attestation d'études à chaque personne inscrite qui aura satisfait aux conditions d'évaluation.

Cette attestation indiquera le titre du cours suivi, son contenu et le nombre d'unités d'éducation continue (UEC)* rattaché à ce cours.

Les participants inscrits qui prendront connaissance des documents écrits et télévisés du cours et qui participeront aux deux (2) journées d'étude recevront une attestation d'étude comportant 4,0 UEC. La remise du dossier de gestion forestière, s'il satisfait aux conditions d'évaluation à 8,0 UEC supplémentaires.

* **Une unité d'éducation continue représente 10 heures de travail, incluant les travaux personnels et la présence en classe.**

Annulation

Dans le cas où une personne désirerait annuler son inscription après la date limite d'inscription, 25 % des frais d'inscription seront retenus. Après le 25 janvier, aucun remboursement ne sera fait.

Renseignements supplémentaires

Il nous fera plaisir de vous fournir tous les renseignements supplémentaires que vous aimeriez recevoir **sur les aspects administratifs** en communiquant avec:

l'Extension de l'enseignement
Pavillon Jean-Charles Bonenfant (2379)
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
Tél. (418) 656-3202

ou **sur les aspects pédagogiques** en communiquant avec: La Faculté de foresterie et de géodésie
de l'Université Laval
a/s **Francis Forcier**, ing. f.
Pavillon Abitibi-Price
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
Tél. (418) 656-3052 ou 656-7698

Rédaction et production du cours

L'équipe de rédaction est composée de professeurs de la Faculté, **Louis Bélanger, Michel Dessureault, Marie-Andrée Doran, Marcel Lortie, Louis-Jean Lussier, Jacques Maranda, Marius Mignault, Jacques Pfalzgraf** et **Marius Pineau** ainsi que de 4 ingénieurs forestiers: **Gisèle Bélanger, Francis Forcier, Guy Lessard** et **Guy Parent. Jean Tomlinson**, professeur assume la coordination du projet. **Louis Laneville** et **Jean Gobeil** de la Fédération des producteurs de bois, **Pierre Breton** du Service canadien des Forêts et **Vincent Gérardin** du ministère de l'Environnement du Québec ont également participé à la rédaction des documents écrits.

La production des émissions télévisées a été réalisée par **Marcel Lapointe** du Service des ressources pédagogiques de l'Université Laval.

UNIVERSITÉ LAVAL
Extension de l'enseignement

DEMANDE D'INSCRIPTION

S.V.P. écrire en caractères d'imprimerie

NOM | PRÉNOM

ADRESSE À DOMICILE: NUMÉRO | RUE | VILLE | PROVINCE | CODE POSTAL | TÉLÉPHONE

DATE DE NAISSANCE ▶ jour | mois | année | No ASS. SOCIALE

OCCUPATION

STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER ☐ OUI ☐ NON

POSSÉDEZ-VOUS UN LOT BOISÉ ☐ OUI ☐ NON SUPERFICIE: _____

FOR-A0271 GÉRER SA FORÊT	FRAIS: $50
ABONNEMENT À LA TERRE DE CHEZ NOUS (6 MOIS) LIVRAISON INCLUSE	FRAIS: $10
JE DÉSIRE OBTENIR LES ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES SUR CASSETTE ☐ **VHS** ☐ **BETA**	FRAIS: $50
	TOTAL:

NE RIEN INSCRIRE ICI

— **ADRESSE DE CORRESPONDANCE** ▶ ☐ DOMICILE ☐ BUREAU

Je déclare avoir pris connaissance du texte d'information (voir verso) concernant l'application, à l'Université Laval, de la Loi relative à la protection des renseignements personnels (Loi 65) et j'adhère, par la présente, aux dispositions qu'il contient.

DATE _____ SIGNATURE _____

☐ CHÈQUE CI-JOINT FAIT À L'ORDRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

RETOURNER À:
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
PAVILLON JEAN-CHARLES-BONENFANT (2379)
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC G1K 7P4
TÉL.: (418) 656-3202

HORAIRE DE DIFFUSION

Radio-Québec

Diffusion le dimanche de 13 h 00 à 13 h 30 du 13 septembre au 6 décembre 1987

Thème 1 — Je connais ma forêt

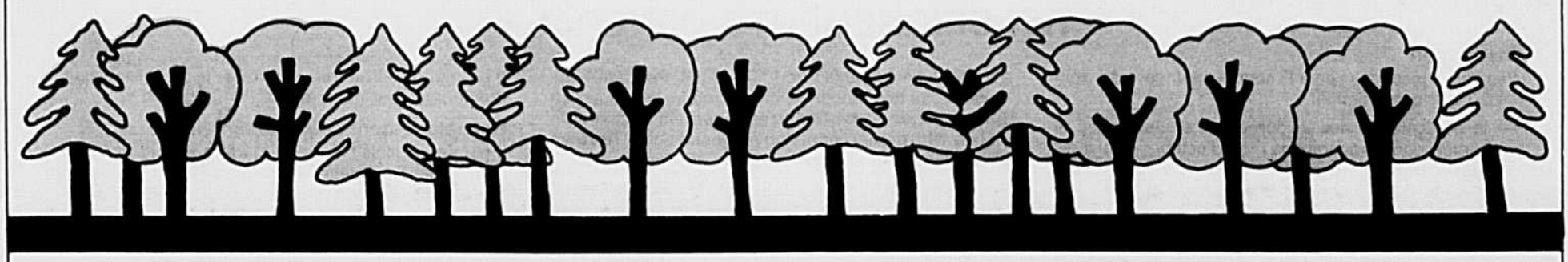
13 septembre — Le contexte de la forêt privée
20 septembre — Les choix du propriétaire
27 septembre — Je possède ou j'acquiers un lot boisé
4 octobre — La qualité des sites
11 octobre — Je mesure ma forêt

Thème 2 — J'aménage et je produis

18 octobre — La demande pour mes produits ligneux
25 octobre — La demande pour mes autres produits
1er novembre — Le travail en forêt
8 novembre — Je cultive ma forêt
15 novembre — Je régénère ma forêt
22 novembre — Mieux vaut prévenir que guérir

Thème 3 — Je gère ma production

29 novembre — L'aide à la production
6 décembre — Le dossier de gestion forestière



RÉSEAU CANAL

Canal de télé-enseignement de votre région

Le réseau canal diffuse chaque semaine les mêmes émissions du cours que Radio-Québec.

GRILLE HORAIRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Montréal (23)	19 h		2 h	9 h	16 h		00 h
Québec (23)	19 h		2 h	9 h	16 h		00 h
Chicoutimi (18)	19 h		2 h	9 h	16 h		00 h
Hull (23)	19 h		2 h	9 h	16 h		00 h
Rimouski (16)	19 h		2 h	9 h	16 h		00 h
Sherbrooke (23)	19 h		2 h	9 h	16 h		00 h
Trois-Rivières (17)	19 h		2 h	9 h	16 h		00 h
Victoriaville (23)	19 h		2 h	9 h	16 h		00 h
Sept-Îles (5)	19 h		2 h	9 h	16 h		00 h
Abitibi (9)	19 h		2 h	9 h	16 h		00 h

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

■ Conformément aux stipulations de l'article 65 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi 65), l'Université Laval vous informe par la présente que les renseignements nominatifs qu'elle vous demande de lui communiquer de même que ceux qu'elle consignera à votre dossier par la suite, le cas échéant, sont confidentiels et ne serviront qu'à la gestion de vos études et de votre statut par les personnes habilitées à ce faire aux termes du Règlement sur la protection des renseignements personnels de l'Université Laval, disponible au secrétariat de l'Extension de l'enseignement.

Les renseignements recueillis à l'occasion de votre demande d'inscription ont un caractère obligatoire et quiconque refuse de les fournir ne peut se prévaloir du statut d'étudiant de l'Extension de l'enseignement.

L'Université vous informe par la présente que vous pourrez vous prévaloir du droit d'accès à votre dossier conservé à l'Extension de l'enseignement aux heures habituelles d'ouverture des bureaux et en présence d'un membre du personnel de l'Extension. La loi 65 vous assure aussi le droit de rectification d'un renseignement versé à votre dossier. Avant d'exercer ces droits en vertu des dispositions de cette loi, il est suggéré de vous adresser au responsable de l'Extension. Au besoin, on peut adresser une requête écrite au Secrétaire général à titre de responsable, au sein de l'Université, de l'application de la loi 65. Des formulaires à cet effet sont disponibles au secrétariat de l'Extension de l'enseignement, pavillon Jean-Charles-Bonenfant (2379), Univesité Laval, Québec, G1K 7P4.

La présente démarche vise enfin à obtenir votre consentement à la transmission de votre nom, adresse et numéro de téléphone et de l'identification du cours suivi à des organismes ou à des personnes qui nous en font la demande aux fins spécifiques libellées ci-dessous:

— à un organisme subventionnaire, aux fins de repérage des personnes ayant bénéficié de sa contribution financière;

— à un membre de l'Université, aux fins de solliciter votre participation à une enquête dans le cadre d'un enseignement ou de l'évaluation d'un programme;

— à un chercheur, aux fins d'un projet de recherche.

Quiconque désire s'opposer à la transmission d'informations indiquées dans l'une ou l'autre des rubriques ci-haut mentionnées doit remplir une déclaration à cet effet au secrétariat de l'Extension de l'enseignement au plus tard à la fin de la période d'inscription de chaque activité.

Dans ces textes, le masculin est employé et comprend aussi le genre féminin sans discrimination.

LA TERRE de chez nous

CAHIER SPÉCIAL

Éditeur
Le Service des relations publiques
Université Laval
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4

Coordonnateur, Service de l'Extension de l'enseignement:
Michel-M. Bonneau

Rédaction
Gisèle Bélanger
Louis Bélanger
Michel Dessureault
Marie-Andrée Doran
Francis Forcier
Vincent Gérardin
Jean Gobeil
Louis Laneville
Guy Lessard
Marcel Lortie
Louis-Jean Lussier
Jacques Maranda
Marius Mignault
Guy Parent
Jacques Pfalzgraf

Directeur
Hugues Belzile

Conception graphique
Elizabeth Ann Schofield

Rédacteur en chef
Pierre Beaulieu

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830

Tirage: 74 000 copies